

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2018–30 juin 2019




BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG | EDS13

GRUPE AFRIQUE II



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Contact : Abdoul Karim OURO SAMAH, aallassan@worldbank.org

Tél. : +1 (202) 458 1158 | Fax : +1 (202) 522 1585

Rédaction : Bureau de l'Administrateur | EDS13

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

Image de couverture : Peinture de Jimoh Buraimoh, Nigéria, *Réunion des sages*

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2018–30 juin 2019

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG | EDS13

GROUPE AFRIQUE II



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AFAWA	Action affirmative pour le financement des femmes en Afrique	MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali
AMC	Société de gestion d'actifs	NCPB	Politique d'emprunt non concessionnel
APD	Aide publique au développement	ODD	Objectif de développement durable
ASS/C	Afrique Subsaharienne et Caraïbes	OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
BAD	Banque africaine de développement	PBG	Garantie basée sur les politiques
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale	PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	PEDS	Plan stratégique de développement de Cabo Verde
BMZ	Ministère allemand de la coopération et du développement	PEF	Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie
CAT DDO	Programme de décaissement différé en cas de catastrophe naturelle	PEI	Petites économies insulaires
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest	PIB	Produit intérieur brut
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	PIP	Programme d'investissements prioritaires
CEN	Note d'engagement avec le pays	PLR	Revue de la performance et leçons
CES	Cadre environnemental et social	PME	Petites et moyennes entreprises
CIE	Compagnie ivoirienne d'électricité	PND	Plan national de développement du Togo
CIF	Fonds d'investissement climatique	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CIRDI	Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements	PRR	Allocation pour la prévention et la résilience
CMU	Représentation résidente de la Banque mondiale	PRG	Garantie partielle de risque
CNAW	Guichet conseil pour la création de marché	PSW	Guichet du secteur privé
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale	RAS	Services d'assistance remboursable
CODE	Comité de suivi de l'efficacité du développement	RCA	République Centrafricaine
CPF	Cadre de partenariat pays	RDC	République démocratique du Congo
CPIA	Évaluation des politiques et des institutions du pays	RECA	Allocation pour le maintien des services essentiels dans les situations de crise et de conflit
CPSD	Diagnostic du secteur privé du pays	SCD	Diagnostic systématique du pays
CRRH – UEMOA	Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA	SDFP	Politique de financement du développement durable
CRW	Guichet de riposte aux crises	SFI	Société financière internationale
DSEP	Programme d'amélioration de la viabilité de la dette	SFI3.0	Document de stratégie de la SFI
EDF	Électricité de France	SUW	Guichet de financement complémentaire
EU	États-Unis d'Amérique	TAA	Allocation pour les pays sortant de conflit
FCS	Situation de fragilité et de conflit	UA	Union Africaine
FCV	Fragilité, conflit, et violence	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
FMI	Fonds monétaire international	UMAC	Union monétaire de l'Afrique centrale
GAFSP	Programme mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	Dollar américain
GBM	Groupe de la Banque mondiale	USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
GIZ	Agence d'exécution des programmes du ministère allemand de la coopération	WAPP	Pool énergétique de l'Afrique de l'ouest
GP	Département sectoriel (Banque mondiale)	We-fi	Initiative de financement de l'entreprenariat féminin
IDA	Association internationale de développement	WHR	Guichet des communautés d'accueil et des réfugiés
IEG	Groupe indépendant d'évaluation	ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine
IEM	Initiative Émergence Madagascar		
IFD	Institution de financement du développement		
JCAP	Programme de marché financier conjoint		
JET	Emplois et transformation économique		
MCPPP	Programme de gestion de portefeuille de prêts communs		
MIC	Pays à revenu intermédiaire		
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements		

TABLE DES MATIÈRES

1	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II	47	2. Encourager les pays à poursuivre les réformes avec l'appui de la Banque mondiale en vue d'attirer le secteur privé pour la diversification économique et la création d'emplois
5	MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR	63	3. Engager le Groupe de la banque mondiale à renforcer son engagement stratégique et le dialogue avec nos pays
9	LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	83	4. Renforcer la voix et la représentation de notre groupe au sein du Groupe de la Banque mondiale
17	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	89	OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DANS NOS PAYS
23	BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR - PLAN STRATÉGIQUE 2019-2020		
25	1. Aider les pays à mobiliser plus de ressources concessionnelles et non concessionnelles		

ANNEXES

95	Annexe A : Afrique de l'ouest
119	Annexe B : Afrique Centrale
137	Annexe C : Afrique de l'est
141	Annexe D : Océan Indien



Photo: S.E.M. Alamine Ousmane MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Gouverneur de la Banque mondiale pour le Cameroun



I - MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II

C'est pour moi un réel plaisir de vous présenter le rapport annuel 2019 de l'Administrateur du groupe Afrique II à la Banque mondiale. Je saisis cette occasion pour faire un bilan sommaire des avancées de notre coopération avec la Banque Mondiale au cours de l'exercice 2019.

Je voudrais commencer par le travail remarquable accompli par le Bureau de notre Administrateur afin de mieux orienter l'agenda du Groupe de la Banque mondiale (GBM) dans un sens favorable aux intérêts de nos pays mais aussi pour nous amener à mieux bénéficier de l'assistance technique ainsi que des facilités et des prêts de l'ensemble des institutions du Groupe. Ces actions sont toutes consignées dans le présent rapport que je vous invite à découvrir. Le rapport présente également, les nombreuses facettes de notre collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale dans nos différentes stratégies d'élimination de la pauvreté pour la prospérité de nos populations.

Cette année fiscale a vu des progrès tant au niveau de la situation économique de nos pays que de leur coopération avec le Groupe de la Banque mondiale. Nos pays à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne affichent une amélioration de la croissance de leurs économies, malgré le ralentissement de l'activité économique au niveau mondial. Selon les données récentes de la Banque mondiale, la croissance dans la région devrait passer de 2,5 % en 2018 à 2,9 % en 2019 et atteindrait 3,4 % sur la période 2020-2021. Dans de nombreuses économies de l'UMEOA, notamment, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée ou encore au Sénégal, le niveau de la croissance a été maintenu au-dessus de 6,0 % ces deux dernières années. Les pays d'Afrique Centrale, voient également un rétablissement progressif de la croissance de leur PIB, sous l'effet conjugué de la reprise des prix des matières premières et des mesures d'assainissement budgétaire.

Malgré cette reprise, les perspectives de réduction de la pauvreté restent confrontées à d'énormes défis. Bien que nos pays affichent des taux de croissance élevés, beaucoup n'ont pas encore opéré la transformation structurelle nécessaire pour que la croissance soit inclusive, offrant des emplois et des opportunités économiques à la majorité de la population. Nous avons encore assisté cette année à une recrudescence des actes de terrorisme dont les considérables coûts économiques et humains annihilent les efforts de croissance et de développement des pays comme le Tchad, le Cameroun, le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Dans ce contexte, le soutien financier et les conseils avisés des partenaires tels que le Groupe de la Banque mondiale constituent des facteurs clés pour la conception et la mise en œuvre de politiques économiques pertinentes, visant l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Ainsi, au cours de ces douze (12) derniers mois, nous avons œuvré pour le renforcement de la coopération entre cette institution et nos pays. Nous avons fait valoir nos points de vue sur les questions inscrites sur l'agenda de l'institution. Nous avons également engagé le Groupe de la Banque mondiale dans la recherche des solutions idoines pour adresser les défis cités plus haut.

La Direction du Groupe de la Banque mondiale a été sollicitée sur la nécessité d'une stratégie pour l'emploi et la transformation économique et la mise en place d'un mécanisme institutionnel clair pour soutenir sa mise en œuvre dans nos pays. Nous avons également plaidé pour l'élaboration d'un plan d'action pour soutenir les fondements d'une économie numérique dans chaque pays et le développement des compétences nécessaires pour permettre à nos pays de tirer parti des avantages énormes du dividende démographique.

Dans le cadre du plaidoyer pour le renforcement de l'intégration régionale, nous avons souligné la nécessité d'un appui du Groupe de la Banque mondiale à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf,) à travers le renforcement des infrastructures physiques et la mise en œuvre des réformes au niveau national et régional pour éliminer

les obstacles à la facilitation des échanges. L'élaboration en cours de la stratégie sur la fragilité a été une occasion pour nous d'insister pour une meilleure analyse des facteurs spécifiques à l'origine de la fragilité et des conflits. Nous avons aussi plaidé pour une assistance humanitaire coordonnée et ciblée et une assistance financière concessionnelle pour les pays en situation de conflits ou exposés au risque de conflits. Enfin, dans le cadre de l'animation et de la coordination des activités de notre groupe nous avons, de concert avec les Bureaux de nos Administrateurs au FMI et à la Banque mondiale, facilité l'organisation de séminaires et sessions de consultations de haut niveau à l'attention des Gouverneurs, sur certaines questions clés telles que la dette, la fragilité, les conflits et les violences ou encore l'industrialisation en Afrique.

Pour terminer, je voudrais souligner deux questions importantes en instance dans l'agenda du Groupe de la Banque mondiale pour les mois à venir : La dix-neuvième reconstitution de ressources de l'IDA (IDA19) s'achèvera en Décembre 2019. Comme vous le savez, l'IDA représente une source importante de financement concessionnel pour beaucoup de nos pays. Je voudrais donc sensibiliser mes pairs Gouverneurs à saisir toutes les occasions opportunes, lors de leurs discussions bilatérales avec les donateurs, pour faire un plaidoyer en faveur d'une mobilisation forte des ressources pour l'IDA. J'exhorte également nos pays à souscrire à la nouvelle augmentation du capital du Groupe de la Banque mondiale que nous, en tant que Gouverneurs, avons voté en 2018. La souscription à cette augmentation du capital par l'ensemble des pays de notre groupe est une question de survie du groupe au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale.

Mon mandat de Président du groupe Afrique II s'achèvera à la fin des Assemblées annuelles 2019. C'est donc le premier et le dernier rapport que je signe sous la présente administration du groupe. Je tiens à remercier l'Administrateur de notre groupe et toute son équipe pour leur engagement et leur professionnalisme dans le renforcement et le suivi quotidien de notre coopération avec le Groupe de la Banque mondiale.

ALAMINE OUSMANE MEY



Réunion des Gouverneurs du groupe Afrique II en Avril 2019 en marge des réunions de printemps



Photo: Jean Claude TCHATCHOUANG, Administrateur



II - MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR

Porter plus haut la voix de l'Afrique

Mesdames, Messieurs les Gouverneurs, Il y'a tout juste un an, vous m'avez élu pour représenter les vingt-trois pays qui constituent notre groupe au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale. Permettez-moi tout d'abord de saisir l'occasion de ce premier rapport d'activités, pour vous renouveler ma profonde gratitude pour la confiance que vous avez placée en ma personne, et vous souhaiter la bienvenue aux Assemblées Annuelles 2019 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internationale (FMI).

Nous voici à nouveau réunis à Washington pour débattre des grands enjeux mondiaux et promouvoir les actions qui permettront de résoudre les problématiques majeures de développement économique et de réduction de la pauvreté. Malheureusement pour les pays de notre groupe, ces enjeux restent encore de taille malgré un allègement de la dette publique et la mise en œuvre d'ambitieux programmes de réformes et d'investissements publics qui ont favorisé une forte croissance économique et un recul de la pauvreté au cours de la période 2001-2018. En effet, force est de constater que cette croissance n'a pas été suffisamment inclusive car, en dépit de son recul dans le reste du monde, l'extrême pauvreté est restée largement concentrée en Afrique subsaharienne. Ce phénomène est dû au fait que l'élasticité de la pauvreté à la croissance a été plus faible en Afrique que dans les autres régions du monde. Aujourd'hui, 41% de la population extrêmement pauvre dans le monde vit en Afrique subsaharienne avec moins de 1,90 dollars EU par jour.

Ce constat alarmant nous interpelle, tout comme les disparités socio-économiques, les phénomènes d'exclusion, les vulnérabilités liées au changement climatique, et les conflits auxquels font face les populations africaines, entraînant souvent des flux migratoires qui se déroulent dans des conditions parfois tragiques.

Nos pays, à eux seuls, ne peuvent faire face à ces défis. A l'heure de la mondialisation, la réponse à ces problématiques ne peut que s'inscrire dans le cadre d'une action économique concertée d'ordre universel. Une telle plateforme nous est offerte par le GBM qui à travers ses interventions, veille à ce que l'effort des nations africaines repose sur le socle solide du multilatéralisme ; un multilatéralisme axé sur la coopération mondiale et qui détient la promesse d'une transformation économique inclusive et pourvoyeuse d'emplois de qualité indispensables pour inverser la courbe d'évolution de l'extrême pauvreté dans nos pays.

Vous conviendrez avec moi qu'il est grand temps que soient recueillis les fruits de cette promesse. Pour ce faire, la voix de l'Afrique doit être portée encore plus haut au sein du GBM. C'est la tâche que je me suis assignée au début de mon mandat, celle de permettre que soient entendus les appels et les attentes pour une Afrique plus inclusive, plus résiliente, plus intégrée et plus prospère.

Ces appels sont aussi ceux de nos populations qui aspirent à une vie meilleure, notamment les femmes, les jeunes et les plus vulnérables. A travers mes missions menées sur le terrain, j'ai pu me rendre compte de la force de ces aspirations dans un monde en mutation perpétuelle, où les opportunités offertes par l'émergence des technologies nouvelles et l'accès au numérique offrent l'espoir d'une réelle transformation de nos économies grâce à la connectivité régionale, à l'inclusion financière, ou encore à la valorisation du capital humain.

Nous nous devons de saisir ces opportunités afin que les aspirations de nos populations deviennent une réalité. Ce sont ces aspirations qui, tout au long de l'année, ont guidé mon action dans la conduite de ma mission en tant qu'Administrateur représentant les pays de notre groupe au sein du GBM et m'ont amené à focaliser mon mandat sur quatre axes stratégiques, à savoir : (i) la mobilisation du financement au profit du secteur public de nos pays ; (ii) la mobilisation du financement privé pour la diversification économique et la création d'emploi ; (iii) le renforcement du dialogue entre nos pays et le GBM ; et (iv) le renforcement de la voix et la représentation de notre groupe au sein du GBM.

La mobilisation du financement public demeure un enjeu de taille au regard du nombre particulièrement élevé de pays de notre groupe emprunteurs de l'IDA, à savoir 17 pays sur 23. Les négociations pour la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19 qui ont démarré à Washington en avril 2019, et se sont poursuivies à Addis Abeba en juin

2019, ont été l'occasion, grâce à votre appui, de porter encore plus haut cette voix de l'Afrique et de placer le continent en première ligne dans les négociations. Nous avons ainsi pu mener un plaidoyer fort en faveur d'un niveau de ressources plus élevé qu'auparavant, en vue de renforcer l'impact des interventions de l'IDA sur le terrain, notamment à travers des interventions ciblées sur l'emploi et la transformation économique. Nous avons ainsi développé des partenariats stratégiques pour en appeler auprès des bailleurs de fonds, à une augmentation substantielle des allocations de l'IDA19 et engager la Banque mondiale à la création d'emplois de meilleure qualité et plus inclusifs, tout en permettant l'autonomisation des femmes, la cohésion sociale et la réduction des migrations économiques. Toutefois, au-delà de l'IDA, il m'est également apparu nécessaire de plaider pour un accès accru aux financements de la BIRD en faveur des pays à revenu intermédiaire de notre groupe, ainsi que pour un accès de nos pays aux ressources des fonds globaux que constituent le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et l'Initiative pour le financement des femmes entrepreneures (We-fi), dans un souci de maximisation des ressources financières.

La mobilisation du financement privé reste tout aussi cruciale pour la diversification économique et la création d'emplois dans les pays de notre groupe. Il m'est apparu donc important d'orienter mon appui en soutien à toutes les actions du GBM pour lever les risques et les obstacles au financement du secteur privé en faveur du développement. Mon Bureau a ainsi engagé les discussions avec les équipes techniques de la Banque mondiale pour une utilisation accrue des instruments de garanties en faveur de nos pays et pour la mobilisation d'appuis budgétaires substantiels pouvant financer les réformes nécessaires à la participation du secteur privé dans les secteurs indispensables au développement de nos pays, tels que l'agriculture et l'énergie. Mon Bureau a également incité la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) à jouer un rôle de premier plan dans le financement du développement et l'atténuation des risques d'investissement. Pour ce faire, outre la mobilisation de capitaux privés et de financements mixtes, il s'est agi de plaider en faveur d'un renforcement des activités en amont grâce à une meilleure prise en compte des diagnostics pays et des services de conseil dans la mise en œuvre de la stratégie de la SFI (SFI 3.0) et de celle de la MIGA (MIGA2020). Il a été question également d'encourager fortement la SFI et la MIGA à accroître leurs présences respectives en Afrique Subsaharienne à travers une augmentation des effectifs du personnel sur le terrain. Les engagements pris à ce niveau par les deux institutions pour l'année 2020 témoignent du succès de ces négociations.

Le rapport annuel que j'ai l'honneur de vous soumettre rend compte plus en détail des actions menées par mon Bureau dans le cadre de la mise en œuvre de toutes mes priorités stratégiques tant au niveau de la mobilisation du financement public et privé en faveur de nos pays, qu'au niveau du renforcement du dialogue, de la voix et de la représentation de notre groupe au sein du GBM. Il fait également état des financements octroyés par les différentes institutions du GBM à nos pays au cours de l'exercice 2019.

Porter encore plus haut la voix de l'Afrique dans une volonté de maximiser les ressources disponibles pour le développement inclusif de nos pays, continuera de guider mon action en 2020. Certes, les défis demeurent importants, mais un vent d'espoir souffle porté par l'opportunité qui nous est offerte de recentrer l'Afrique au cœur des grands débats stratégiques du GBM telle que la Stratégie sur la Fragilité, les conflits et la violence (FCV), actuellement en cours d'élaboration. Comme sur tous les dossiers, je continuerai de veiller à ce que les intérêts de nos pays soient protégés et que des appuis conséquents soient apportés à la supervision, au suivi et à l'évaluation des programmes en faveur de nos pays. De concert avec mes homologues africains du Conseil d'Administration, j'entends également continuer de plaider en faveur d'une nouvelle stratégie du GBM sur l'emploi

et la transformation économique qui devrait permettre de renforcer le tissu industriel de nos économies et de créer le minimum de 28 millions de nouveaux emplois de qualité nécessaires par an pour renforcer l'inclusion sociale en Afrique.

Dans un tel contexte marqué par les attentes de nos populations en faveur d'une véritable transformation économique et structurelle de l'Afrique, je voudrais pouvoir compter sur votre soutien pour permettre au GBM d'obtenir plus de résultats en matière de développement tout en étant financièrement solide. J'aspire donc à ce que l'ensemble de nos pays souscrivent dans les délais prescrits, à l'augmentation de capital approuvée par les Gouverneurs du GBM en 2018 pour un montant total de 13 milliards de dollars EU, à savoir 7,5 milliards de dollars EU pour la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et 5,5 milliards de dollars EU pour la SFI.

C'est sur cette note d'espoir, qu'au terme de cette première année d'activités, je voudrais vous réitérer mes sincères remerciements pour le soutien et la collaboration dont j'ai bénéficié de la part de chacune et de chacun de vous.

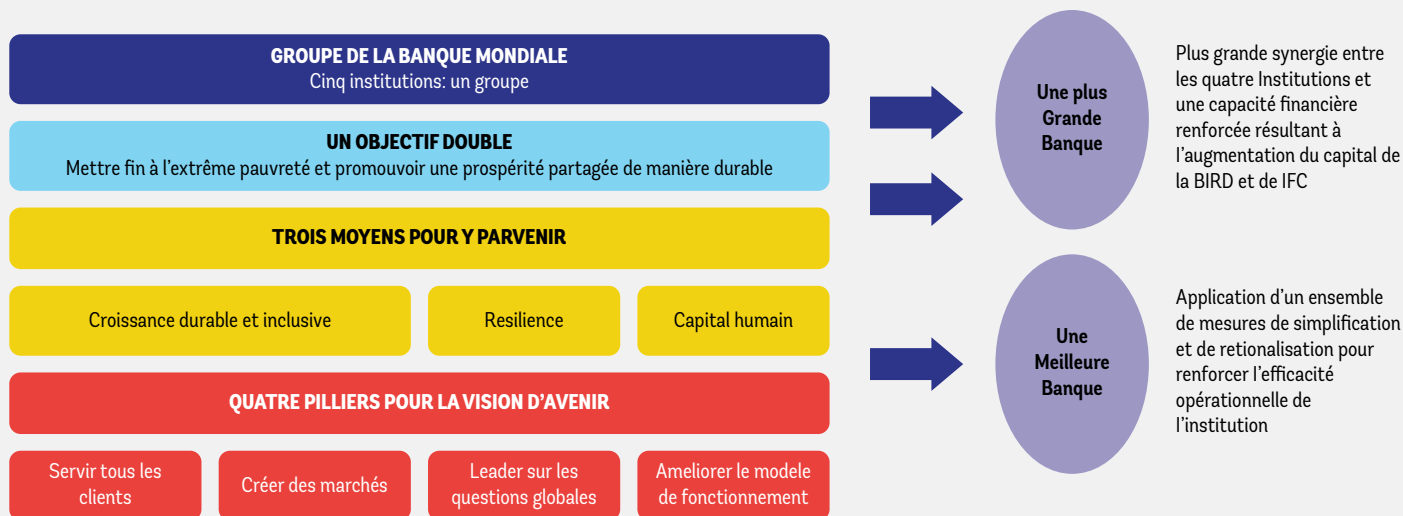


Photo: Siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington D.C.



III - LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est composé de cinq institutions (BIRD, IDA, SFI, MIGA, CIRDI), toutes focalisées sur deux objectifs à savoir : (1) la réduction de l'extrême pauvreté , et (2) la promotion d'une prospérité partagée. Dans la poursuite de son double objectif, le GBM se concentre sur trois domaines prioritaires dont : (1) l'accélération de la croissance économique, (2) l'investissement dans le capital humain, et (3) la promotion de la résilience aux chocs et aux menaces d'envergure mondiale. La Vision d'Avenir (Forward Look) est le document fondamental qui définit le cadre stratégique des interventions du GBM pour appuyer les pays membres à parvenir à la transformation structurelle de leurs économies pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Cette vision repose sur quatre piliers : (i) servir tous les clients. (ii) créer les marchés, et maximiser la finance pour le développement en élargissant l'utilisation des solutions du secteur privé et, (iii) établir un leadership sur les questions internationales, tout en (iv) améliorant le mode de fonctionnement du Groupe.



1 - Un Groupe unique avec cinq institutions

Créé en 1944 pour reconstruire l'Europe ravagée par la guerre, le Groupe de la Banque mondiale est devenu l'une des plus importantes sources d'aide au développement. Il comprend cinq institutions :

- 1 L'IDA (Association internationale pour le développement) accorde des prêts (sans intérêt) et des dons aux pays à faible revenu.
- 2 La BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) prête aux pays à revenu intermédiaire.
- 3 la SFI (Société financière internationale), branche privée du Groupe, prête au secteur privé des pays en développement.
- 4 La MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) favorise et garantit les investissements directs étrangers dans les pays en développement.
- 5 le CIRDI (Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements).

	BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement	IDA Association internationale de développement	IFC Société financière internationale	MIGA Agence multilatérale de garantie des investissements	CIRDI Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements
Création	1945	1960	1956	1988	1966
Rôle :	Appuyer le développement économique et institutionnelle des pays		Promouvoir le développement du secteur privé	Favoriser les investissements étrangers directs dans les pays en développement	Offrir des moyens de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends relatifs aux investissements internationaux
Clients :	Gouvernement des pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 1 026 et 4 035 dollars)	Gouvernements des pays à faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 1 025 dollars)	Investisseurs dans les pays membres	Investisseurs dans les pays membres	Investisseurs et Gouvernement des pays membres
Produits :	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assistance technique ■ Services de conseil ■ Prêts ■ Garanties ■ Instruments de gestion du risque 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Investissements à long terme ■ Prêts à court terme/garanties ■ Services-conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Couverture contre les risques politiques ■ Rehaussement de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administration des affaires ■ Autorité de nomination ■ Récusation d'un arbitre

* Les cinq institutions du Groupe de la Banque mondiale (GBM) : 1. La BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) prête aux pays en développement. 1. L'IDA (l'Association internationale pour le développement) accorde des prêts concessionnels et des dons aux pays les plus pauvres. 3. La SFI (Société financière internationale), branche privée du GBM, prête au secteur privé. 4. La MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) favorise et garantit l'engagement des capitaux étrangers dans les pays en développement. 5. Le CIRDI (Centre international de règlements des différends relatifs aux investissements).

2 - Un Groupe qui poursuit deux objectifs

La mission du Groupe de la Banque mondiale (GBM) s'articule autour de deux objectifs ambitieux mais réalisables : (i) **Mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030**, en réduisant le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour ; (ii) **Promouvoir une prospérité partagée**, en stimulant la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays.

Pour atteindre ce double objectif le Groupe de la Banque mondiale travaille avec ses partenaires des secteurs public et privé, collabore avec la société civile et les gouvernements, et fait participer les bénéficiaires et parties

prenantes sur le terrain, afin de s'assurer que chaque individu ait la possibilité de réaliser pleinement son potentiel.

Des progrès notables ont été accomplis au cours des 25 dernières années. Le taux de pauvreté dans le monde, mesuré par le nombre de personnes vivant avec moins de 1,9 dollar par jour, est passé de 36% en 1990 à 10% en 2015, soit 25 points de réduction en 25 ans. Au cours de cette période, un quart de la population du monde a été tiré hors de la pauvreté. Les gains les plus importants ont été réalisés en Asie de l'Est et pacifique, ainsi qu'en Asie du Sud. Le ralentissement récent dans la réduction de la pauvreté est lié à un changement dans la composition régionale de la pauvreté. La plupart des pauvres vivent maintenant en Afrique dans un environnement de croissance économique plus faible et avec moins de partage de la prospérité.

3 – Un Groupe qui se focalise sur trois domaines prioritaires

Dans la poursuite de son double objectif, le Groupe de la Banque mondiale concentre son action dans trois domaines prioritaires : (i) **l'accélération du rythme d'une croissance économique durable et inclusive** qui est la voie la plus sûre pour sortir de la pauvreté ; (ii) **l'investissement dans la population pour accroître le capital humain**, afin que chaque individu puisse concrétiser la possibilité qui lui est offerte de réussir dans l'économie du XXI^e siècle ; (iii) **la promotion de la résilience aux chocs et aux menaces d'envergure mondiale** pour se préparer à relever les défis qui pourraient compromettre les acquis de la lutte contre la pauvreté.

4 – Un Groupe avec une vision d'avenir axée sur quatre piliers

La Vision d'Avenir (*Forward Look*) est le document fondamental qui définit le cadre stratégique des interventions du Groupe de la Banque mondiale pour appuyer les pays membres à parvenir à la transformation structurelle de leurs économies et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Approuvé par le Comité de Développement lors des Assemblées Annuelles de 2016, la « Vision d'avenir » du GBM a permis d'articuler une stratégie cohérente du Groupe pour soutenir la réalisation du double objectif du Groupe : mettre fin à l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 et promouvoir une prospérité partagée au profit des 40 % les plus pauvres de la population mondiale. Cette vision repose sur quatre piliers : (i) servir tous les clients ; (ii) établir un leadership sur les biens publics mondiaux ; (iii) mobiliser les ressources et créer les marchés en maximisant la finance pour le développement et en élargissant l'utilisation des solutions du secteur privé et, (iv) améliorer le mode de fonctionnement du Groupe.

Pour ce faire, le Groupe de la Banque mondiale s'est dotée des moyens importants pour se positionner comme une « plus grande et meilleure Banque ». Ses moyens financiers proviennent des reconstitutions des ressources de l'IDA et de l'augmentation du capital de la BIRD et de la SFI approuvé par le conseil des Gouverneurs en Avril 2018. Le Groupe s'est aussi amélioré pour devenir plus agile grâce à la mise en application des approches permettant d'améliorer l'efficacité (agilité, simplification administrative, utilisation de la technologie)

5 – Un Groupe aligné sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine

Les actions du Groupe de la Banque mondiale en Afrique sont en phase avec l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, deux initiatives régionales et mondiales pour un développement durable et une transformation structurelle de l'Afrique.

L'Agenda 2063 est un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique, à mettre en œuvre au cours des 50 prochaines années. C'est la continuation du chemin panafricain suivi au cours des siècles vers l'unité, l'autodétermination, la liberté, le progrès et la prospérité collective en vertu du panafricanisme et de la renaissance africaine. Il se fonde sur les initiatives continentales passées et existantes et cherche à en accélérer la mise en œuvre pour la croissance et le développement durable. Il a été convenu par les dirigeants africains en 2013, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'Agenda 2063 s'appuie sur sept aspirations, à savoir :

Aspiration 1 : Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable.

Aspiration 2 : Un continent intégré politiquement, uni sur la base des idéaux du panafricanisme et de la renaissance de l'Afrique.

Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice, et de la primauté du droit.

Aspiration 4 : Une Afrique pacifique et sûre.

Aspiration 5 : Une Afrique avec une forte identité culturelle, un patrimoine, des valeurs et une éthique commune.

Aspiration 6 : une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens en comptant sur le potentiel des populations africaines, en particulier, les femmes et les jeunes, et la prise en charge des enfants.

Aspiration 7 : l'Afrique comme acteur et partenaire mondial fort, unie, résistant et influençant dans le monde.

Les aspirations de l'Agenda 2063 couvrent les trois domaines de concentration du Groupe de la Banque mondiale, notamment (i) la transformation structurelle, par le biais de l'industrialisation, (ii) le développement social en mettant l'accent sur la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la problématique homme-femme et l'inclusion sociale et (iii) la lutte contre le changement climatique et la préservation des écosystèmes marins et terrestres.



6 – Un groupe avec une stratégie spécifique sur l'Afrique

La Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour la Région Afrique 2019 ambitionne d'appuyer les pays vers la transformation structurelle, la diversification économique, la résilience et l'inclusion. Elle prend en compte la diversité des pays dans la Région, pour proposer une gamme

d'instruments à même de répondre aux besoins spécifiques de chaque pays. Quatre types d'actions sont retenus pour le continent : (1) investir plus et mieux dans le capital humain, (2) faire un saut qualitatif dans l'économie digitale et la haute technologie du 21^{ème} siècle, (3) exploiter les capitaux et le savoir-faire du secteur privé pour combler le gap des infrastructures et, (4) bâtir la résilience à la fragilité et au changement climatiques.

AMBITIONS DU GBM POUR L'AFRIQUE À L'HORIZON 2023 POUR INFORMER LES CADRES DE PARTENARIAT AVEC LES PAYS

CROISSANCE ET PAUVRETÉ

- Réduire le taux de pauvreté de 41 % à 28 %
- Réduire l'effectif des populations pauvres de 413 millions à 350 millions
- Augmenter le taux de croissance de 2,7 % à 7,3 %



MAXIMISATION DE LA FINANCE POUR DÉVELOPPEMENT

- Augmenter l'investissement direct étranger de 1,45 % du PIB à 4 %
- Augmenter la formation brute de capital fixe de 19,5 % du PIB à 25 %
- Augmenter le crédit intérieur au secteur privé de 45 % du PIB à 55 %



REVOLUTION NUMERIQUE (DIGITAL MOONSHOT)

- Augmenter le pourcentage de la population avec une connexion à la large bande de 23 % à 58 %
- Augmenter le pourcentage des adultes utilisant les paiements numériques de 35 % à 55 %



CAPITAL HUMAIN

- Augmenter le taux d'achèvement du 1er cycle du secondaire de 43,3 % à 54,3 %
- Réduire le nombre d'enfant de moins de 5 ans malnutris de 31,6 % à 25,8%





Photo du Conseil d'Administration de la Banque mondiale en 2019 : Au premier plan au centre, le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS, à sa droite Mme. Kristalina GEORGIEVA, CEO de la Banque mondiale, Shaolin YANG, Directeur Général et Chef des Services Administratives, Bernard LAUWERS, Directeur Général et Chef des Services Financier par intérim ; à sa droite, Mme Yvonne TSIKATA, Vice-Présidente et Secrétaire Générale, et Sandie OKORO, Vice-Présidente Principale et Chef des Services Légaux. Au fond, assis, les 25 Administrateurs de la Banque mondiale, debout les 25 Administrateurs Suppléants.



IV - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1 – Présentation du Conseil d'Administration

La Banque mondiale est semblable à une coopérative, dans laquelle les actionnaires sont les 189 pays membres. Ces actionnaires sont représentés par un Conseil des Gouverneurs, qui est l'organe de décision suprême du Groupe de la Banque mondiale. Les Gouverneurs sont en général les ministres des finances ou du développement des pays membres. Ils se réunissent une fois par an à l'occasion des assemblées Annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI)

Les Gouverneurs délèguent certains aspects de leur mandat à 25 Administrateurs qui sont en poste au siège de la Banque. Les cinq principaux actionnaires nomment chacun un Administrateur, et les autres pays membres sont représentés par des Administrateurs élus par des groupes de pays. Le Président du Groupe de la Banque mondiale préside les réunions du Conseil des Administrateurs et est responsable de la gestion générale de la Banque. Il est sélectionné par le Conseil des Administrateurs pour un mandat renouvelable de cinq ans.

L'ensemble des Administrateurs constituent le Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale. En règle générale, ils se réunissent au moins deux fois par semaines pour superviser les activités de la Banque, et notamment approuver les opérations de prêt ou de garantie, les nouvelles politiques de la Banque, le budget administratif, les stratégies d'aide aux pays et les décisions touchants aux emprunts et aux finances de l'institution.

2 – Organisation du travail du Conseil d'Administration

Le Conseil des Administrateurs compte cinq comités permanents et un comité ad hoc : (i) le Comité d'audit, (ii) le Comité du budget, (iii) le Comité sur l'efficacité du développement, (iv) le Comité des questions administratives et de la gouvernance, et (v) le Comité des ressources humaines. Les Administrateurs siègent à un ou plusieurs de ces comités, qui aident le Conseil à s'acquitter de sa mission de supervision en procédant à un examen attentif des politiques et des pratiques de l'institution. Le Comité directeur du Conseil d'Administration, auquel siègent tous les Administrateurs, se réunit une fois tous les deux mois pour examiner le programme stratégique de travail du Conseil.

Par l'intermédiaire de ses comités, le Conseil entretient un dialogue sur l'efficacité des activités de la BIRD, de l'IDA, de la SFI et de la MIGA avec le Panel d'inspection et le Groupe indépendant d'évaluation, qui rendent compte directement au Conseil.

Les comités du Conseil des Administrateurs

Comité directeur du Conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale (BIRD/IDA)

Comité d'audit

Surveille les finances, la comptabilité, la gestion des risques, les dispositifs de contrôle interne et l'intégrité institutionnelle de la Banque.

Comité du budget

Assiste le Conseil dans l'approbation des budgets de la Banque.

Comité sur l'efficacité du développement

Évalue l'efficacité de la Banque sur le plan du développement, guide ses orientations stratégiques et contrôle la qualité et les résultats de ses opérations.

Comité des questions administratives concernant la gouvernance et les Administrateurs

Guide la gouvernance de la Banque, l'efficacité du Conseil et la politique administrative applicable aux bureaux des Administrateurs.

Comité des ressources humaines

Supervise la responsabilité à l'égard de la stratégie, des politiques et des pratiques de la Banque concernant les ressources humaines et leur alignement sur ses besoins de fonctionnement.

Comité d'éthique

Établi en 2003 pour effectuer des examens ponctuels des questions ayant trait à l'interprétation ou à l'application du Code de conduite des agents du Conseil.

3 – Points saillants du travail du Conseil d'Administration au cours de l'exercice fiscale 2019

L'année fiscale 2019 a été celle d'un changement significatif dans le leadership de la Banque et celle des réalisations notables du Groupe de la Banque mondiale. Le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité Monsieur David MALPASS comme Président du Groupe pour une durée de cinq ans, à compter du 9 avril 2019. Le Conseil a eu de nombreuses interactions avec la Direction de la Banque, ainsi qu'avec le Président, sur des sujets stratégiques, dont la mise en œuvre de la Vision d'avenir et l'augmentation du capital, l'ajustement des instruments de prêt pour étendre le programme du financement basé sur le résultat, le renforcement du cadre des responsabilités du panel d'inspection, les ajustements opérationnels dans la mise en œuvre de l'IDA18, et l'augmentation des projets à caractère transformationnel.

Le Conseil a discuté des mesures de politiques et des réformes internes pour faciliter la mise en œuvre d'importants aspects de la Vision d'avenir et de l'augmentation de capital, telle que la mobilisation des ressources du secteur privé, l'organisation et le réaligement des ressources humaines, un nouveau cadre de soutenabilité financière et de marge en cas de crise, et le fonds de la BIRD pour les solutions novatrices relatives aux biens publics mondiaux. Le Conseil a approuvé le plan d'action sur le changement climatique, qui permet de capitaliser le progrès significatif déjà accompli pour un meilleur recadrage des ambitions de l'Institution tout en mettant l'accent sur l'adaptation et la résilience.

Des progrès ont été réalisés également sur les questions du genre et le développement, et l'approche de la Banque visant à éliminer l'écart entre homme et femme et entre garçons et filles. De même il y a eu des progrès sur la diversité et l'inclusion au sein du personnel et des membres de la Direction. Le Conseil a demandé que l'effort se poursuive en interne et avec les pays membres. Le Conseil a noté que l'environnement international est de plus en plus difficile avec un affaiblissement de la croissance économique mondiale, surtout pour les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence.

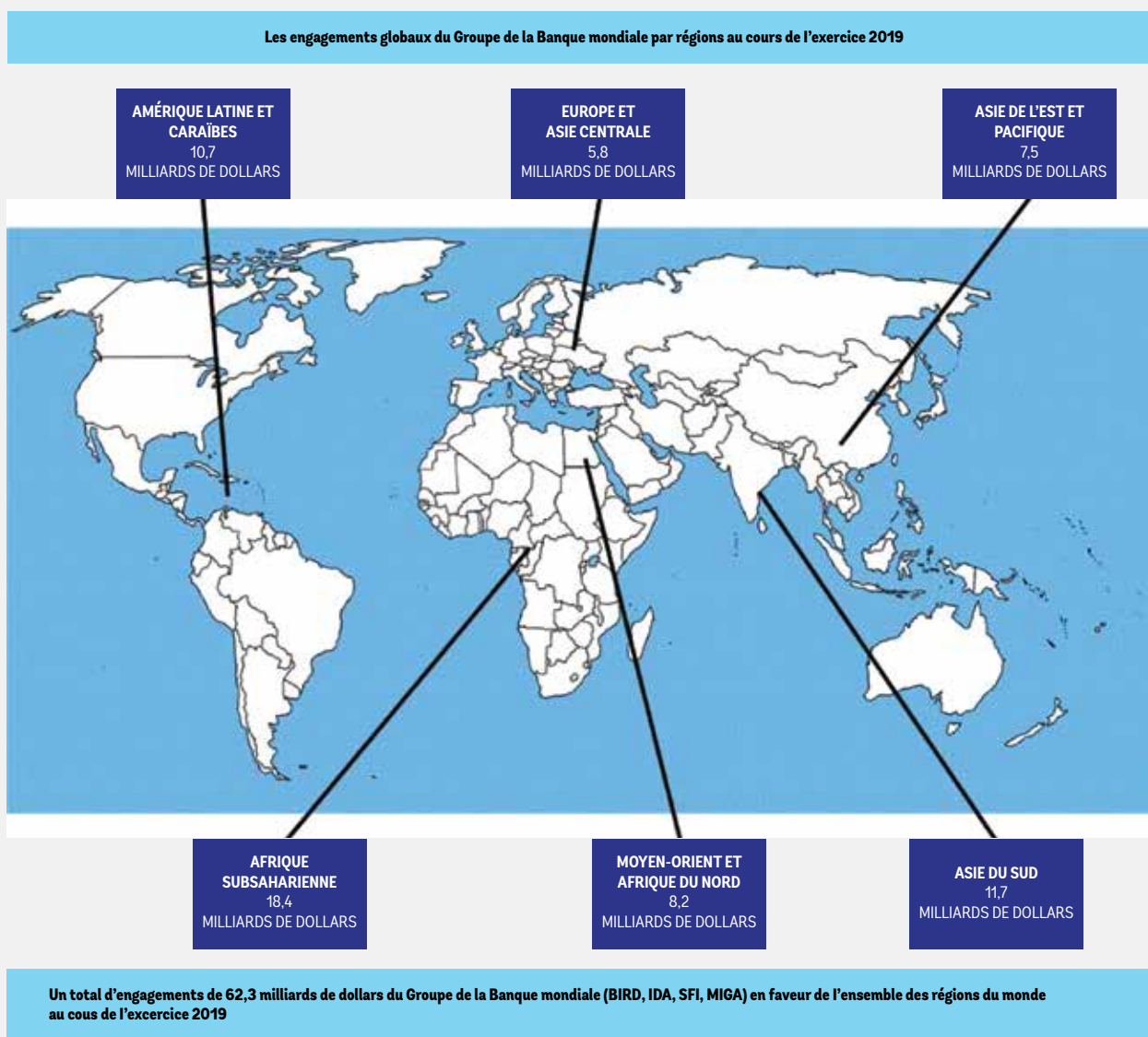
Le Conseil a discuté des efforts additionnels nécessaires pour faire face aux vulnérabilités en matière d'endettement, augmenter la résilience aux chocs, et booster les perspectives de croissance à long terme, pour noter que la Banque a un rôle important à jouer en matière de soutenabilité de la dette. Le Conseil a examiné le rôle de leadership de la Banque sur des questions telles que la technologie de rupture et transformative, le développement du capital humain, l'avenir du travail, l'intégration régionale et la promotion du commerce, ainsi que le genre et l'équité. Le Conseil a mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration

entre les institutions du Groupe de la Banque pour la mobilisation des ressources pour le développement. Il a également encouragé le partenariat avec le secteur privé, les institutions financières et autres sur les réformes pour améliorer la productivité, investir dans le capital humain et les infrastructures, toutes choses indispensables pour l'atteinte du double objectif de la Banque et des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Enfin, le Conseil a effectué des visites de terrain en Angola, au Cambodge, à l'île Maurice, en Mongolie, au Singapour, et en Ouganda,

pour évaluer l'impact des engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les pays. Des sites de projet ont été visités dans ces pays. Ces visites ont permis de discuter avec les membres des gouvernements, la société civile, les représentants du secteur privé, et les autres acteurs, de l'efficacité des projets et du mode de mise en œuvre adopté par la Banque.

Au cours de l'année fiscale 2019 le Conseil a approuvé des projets pour un montant global de 62,3 milliards de dollars.



FINANCEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE PAR ANNEE FISCALE, EN MILLIONS DE DOLLAR

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Groupe de la Banque mondiale						
Engagements	58.190	59.776	64.185	61.783	66.868	62.341
Déboursements	44.398	44.582	49.039	43.853	45.724	49.955
BIRD						
Engagements	18.604	23.528	29.729	22.611	23.002	23.191
Déboursements	18.761	19.012	22.532	17.861	17.389	20.182
IDA						
Engagements	22.239	18.966	16.171	19.513	24.010	21.932
Déboursements	13.432	12.905	13.191	12.718	14.383	17.549
SFI						
Engagements	9.967	10.539	11.117	11.854	11.629	8.920
Déboursements	8.904	9.264	9.953	10.355	11.149	9.634
MIGA						
Emissions Brutes	3.155	2.828	4.258	4.842	5.251	5.548
Fonds Fiduciaires mis en oeuvre par les récipiendaires						
Engagements	4.225	3.914	2.910	2.962	2.976	2.749
Déboursements	3.301	3.401	3.363	2.919	2.803	2.590

4 – Points saillants du travail des Comités du Conseil d'Administration au cours de l'exercice fiscale 2019

Le Comité d'audit a, au-delà des rapports financiers périodiques des institutions du Groupe de la Banque mondiale, examiné les modifications apportées aux conditions générales des prêts de la BIRD et de l'IDA, l'approche pour la mise en œuvre du cadre de soutenabilité financière de la BIRD, et le rapport annuel sur les risques et les limites individuelles d'emprunt auprès de la Banque pour l'exercice 2020.

Le Comité du budget a prêté son concours à la mise en œuvre satisfaisante du processus annuel de budgétisation des institutions qui forment le Groupe de la Banque mondiale en veillant à ce que l'allocation des ressources obéisse aux principes de (1) l'alignement stratégique, de (2) la viabilité budgétaire et de (3) l'accent mis en permanence sur l'efficacité. Le Comité du budget a aussi fourni des orientations sur la viabilité financière de ces institutions, en se penchant notamment sur les résultats financiers obtenus chaque trimestre. De concert avec le Comité des ressources

humaines, il a également passé en revue la méthodologie et le système de rémunération du personnel du Groupe de la Banque mondiale.

Le Comité pour l'efficacité du développement s'est penché sur les questions relatives à l'orientation stratégique du Groupe de la Banque. Il a examiné la qualité des opérations financées par la Banque, ainsi que la modernisation et la mise en œuvre du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale, les premières évaluations du Programme pour les résultats et des Cadres de partenariat-pays, et les initiatives de simplification.

De manière spécifique, ce comité a examiné au cours de cette année fiscale plusieurs rapports d'évaluation produite par Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG en anglais pour « Independent Evaluation Group, dont trois(3) évaluations majeures ayant des recommandations de portée significative pour les pays de notre Groupe. Il s'agit de l'évaluation de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale en appui à l'intégration régionale, de l'évaluation de l'approche de l'Institution dans le domaine de la facilitation du commerce et de l'évaluation des engagements en appui

à la création des marchés. Un autre dossier notable invité au cours de cette année se rapporte à la mise en place d'un cadre pour l'évaluation des risques spécifiques aux opérations, notamment ceux relatifs à l'atteinte des résultats de développement. Enfin, les discussions entamées en 2018 suite à la revue des fonctions du Panel d'inspection de la Banque mondiale, se sont poursuivies tout au long de cette année fiscale, et ont porté de manière spécifique sur (i) l'extension du délai d'exclusion d'éligibilité des plaintes, (ii) les options de suivi des plans d'action de la direction de la Banque par une entité indépendante de celle-ci et (iii) la possibilité de créer une fonction de règlement des litiges au sein de la Banque, distincte de la direction de la Banque. Il convient de rappeler que cette revue avait été initiée en août 2017 afin de déterminer si le Panel d'inspection nécessitait une mise à jour de ses attributions pour continuer à fonctionner de manière efficace dans le cadre du nouveau cadre environnemental et social (CES).

Le Comité des questions administratives, a examiné le plan d'action pour l'efficacité du Conseil d'Administration, les droits de vote de l'IDA, le rapport

à mi-parcours de l'exécution du budget des Administrateurs, la mise à jour des procédures pour l'évaluation des performances du Président du Groupe de la Banque mondiale et de l'autoévaluation du Conseil d'Administration, la phase III du programme de renforcement des capacités dans le cadre de la voix et de la représentation des pays en développement.

Le Comité des ressources humaines a examiné diverses activités ayant trait à la stratégie du Groupe de la Banque en matière de ressources humaines. Il s'est notamment penché sur les plans de carrière des employés ; le travail dans les zones en situation de fragilité, de conflit ou de violence ; les traitements des salaires ; l'éthique, la déontologie et le système de justice interne ; la planification des effectifs ; le suivi sur la diversité et l'inclusion ; l'enquête sur l'engagement des employés ; l'adoption des valeurs fondamentales, l'examen externe du harcèlement sexuel et les révisions du code de conduite. Le Comité a enfin passé en revue la méthodologie et le système de rémunération du personnel du Groupe de la Banque mondiale, conjointement avec le Comité du budget.

V - BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR - PLAN STRATÉGIQUE 2019-2020

La stratégie 2019-2020 du Bureau de l'Administrateur, vise à aider les pays de notre groupe à tirer le meilleur profit des opportunités offertes par la Banque. Cette stratégie est fondée sur 4 axes et 12 objectifs.

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
Aider les pays à mobiliser plus de ressources concessionnelles et non concessionnelles	Encourager les pays à poursuivre les réformes en vue d'attirer le secteur privé pour la diversification économique et la création d'emplois	Renforcer l'engagement stratégique et le dialogue de la Banque mondiale avec nos pays	Renforcer la voix et la représentation de notre groupe
Objectif 1 Faire le suivi de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19.	Objectif 4 Eliminer les obstacles au financement du secteur privé	Objectif 7 Renforcer le dialogue sur le CPF.	Objectif 11 Mettre en œuvre l'augmentation de capital de 2018
Objectif 2 Plaider pour un accès accru aux ressources de la BIRD.	Objectif 5 Engager la SFI à de meilleures interventions ciblées par le déploiement de la boîte à outils de SFI3.0, la mobilisation de capitaux et le financement mixte.	Objectif 8 Renforcer l'orientation sectorielle sur les domaines clés ayant un potentiel pour la diversification économique et la création d'emplois.	Objectif 12 Poursuivre l'agenda de la diversité et de l'inclusion
Objectif 3 Aider à la mobilisation de ressources supplémentaires	Objectif 6 Engager la MIGA à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers aux moyens d'instruments de réduction des risques de la MIGA	Objectif 9 Renforcer l'orientation stratégique sur les groupes de pays. Objectif 10 Favoriser le développement des stratégies d'intégration régionale	



Photo: Bâtiments de la Primature du Cameroun et de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé



1 - AIDER LES PAYS À MOBILISER PLUS DE RESSOURCES CONCESSIONNELLES ET NON CONCESSIONNELLES

L'année 2019 a été marquée par les négociations au titre de la 19^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA (IDA19). Compte tenu de l'importance des ressources concessionnelles pour les pays du groupe, le Bureau a engagé un dialogue intensif avec la Direction de la Banque ainsi qu'avec les autres membres du Conseil d'Administration afin d'influencer les domaines stratégiques clés et pour une reconstitution forte des ressources au titre de l'IDA19. Ainsi, la mobilisation menée de concert avec les trois autres Bureaux africains autour de l'importance du thème emploi et transformation économique a permis de l'inscrire à l'Agenda de la réunion du Comité de Développement en vue d'une recommandation des Gouverneurs pour une stratégie dédiée à cette thématique. Le Bureau a également apporté une assistance technique à nos deux représentants aux négociations de reconstitution des ressources de l'IDA. En outre, le Bureau a fait un plaidoyer pour un accès plus accru aux ressources de la BIRD pour nos pays éligibles. Des actions ont été également menées pour la mobilisation des fonds verticaux.

Reconstitution des ressources au titre de l'IDA19



L'Association internationale de développement (IDA) est la principale source de financements concessionnels pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se trouvent en Afrique et 20 dans notre groupe. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,3 milliard de personnes.

Avec la ratification des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, ainsi que l'adoption d'un accord historique à Addis Abeba sur les moyens de mobiliser les financements nécessaires à leur réalisation, la communauté internationale s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour mettre fin à la pauvreté d'ici 2030. L'IDA a vocation à jouer un rôle central dans cette mission, en permettant de mobiliser des milliards de dollars vers ces investissements indispensables — auprès du secteur public comme du secteur privé, à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale — et de concrétiser les ODD par des actions pilotées par les pays.

En tant que principale source de financements concessionnels, l'IDA est reconnue comme une institution mondiale capable d'entraîner des

transformations comme aucun pays donateur ne pourrait à lui seul le faire.

Tous les trois ans, les bailleurs de fonds se réunissent pour reconstituer les ressources de l'IDA et examiner son cadre d'action. Le processus de reconstitution des ressources consiste habituellement en quatre conférences officielles qui se déroulent sur une année. Outre les représentants des États bailleurs de fonds (appelés « plénipotentiaires de l'IDA »), des représentants des pays membres emprunteurs sont invités à y prendre part afin que le cadre d'action et de financement de l'IDA réponde bien aux besoins des pays.

Les États bailleurs de fonds de l'IDA ainsi que les représentants de ses pays membres emprunteurs se sont réunis à Livingstone (Zambie) le 15 novembre 2018 afin de lancer le processus de la 19^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-19). Ce processus permet d'approfondir les discussions sur les problèmes auxquels sont confrontés les pays

bénéficiaires de l'aide de l'IDA et de recueillir l'avis des partenaires sur les mesures et stratégies de financement pour y faire face.

Les participants ont convenu de conserver les thèmes prioritaires de l'IDA-18, mais ont aussi souligné la nécessité de s'adapter aux technologies disruptives et d'exploiter leur potentiel, ainsi que l'importance de renforcer l'élan impulsé par le Projet sur le capital humain, en insistant sur la dimension transversale de ces enjeux. Le processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA-19 aboutira à une enveloppe de financement qui couvrira les exercices 2021 à 2023.

Le calendrier des conférences pour le processus de reconstitution des ressources IDA-19 se présente comme suit :

Conférence de lancement : 15 novembre 2018, Livingstone (Zambie)

Conférence de négociation : 14-15 avril 2019, Washington (États-Unis)

Conférence de négociation : 17-20 juin 2019, Addis-Abeba (Ethiopie)

Conférence de négociation : 21-22 octobre 2019, Washington (États-Unis)

Conférence d'annonce des contributions : décembre 2019, Stockholm (Suède)

Bien que les cinq thèmes spéciaux de l'IDA18 aient été maintenus, des innovations majeures ont été apportés tant au niveau de l'architecture que de la portée des engagements stratégiques. Le renforcement de la collaboration avec la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) en vue d'atteindre des résultats substantiels et durables dans les pays a été également souligné.

- **Emplois et transformation économique** - Les neuf (9) engagements stratégiques retenus, mettent un accent particulier sur la création des marchés pour les investissements privés ; le développement des chaînes de valeurs mondiales et régionales et le renforcement des investissements dans le capital humain.
- **Fragilité, conflit et violence** - Les Plénipotentiaires ont appuyé l'alignement entre ce thème et la stratégie de la Banque mondiale sur les FCV en cours d'élaboration afin de renforcer davantage les engagements de l'IDA dans les environnements difficiles. Ils ont également soutenu la portée et l'ambition des sept engagements stratégiques proposés ainsi que le lien avec le capital humain et l'accent

mis sur le renforcement des engagements dans les trois régions que sont le Sahel, la corne de l'Afrique et le Lac Tchad. Ce thème comporte sept (7) engagements stratégiques.

- **Changement climatique** - Les actions retenues dans le cadre des six (6) engagements stratégiques viseront en particulier: à accroître le financement lié au climat ; à renforcer l'appui à l'adaptation et à la résilience ; à stimuler l'impact systémique au niveau national ; et de faciliter la transformation économique par le biais d'une transition résiliente et à faible émission de carbone tout en maintenant une attention particulière sur les questions d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.
- **Genre et développement** - Au cours du cycle de l'IDA19, ce thème spécial permettra, à travers les cinq (5) engagements stratégiques retenus, d'accélérer les investissements dans les ressources humaines, créer des opportunités économiques et renforcer la résilience. Il couvrira deux axes : (i) Le renforcement de la mise en œuvre de la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur l'égalité du genre et (ii) le renforcement des liens avec d'autres thèmes spéciaux, par le biais des interventions qui favorisent l'emploi et l'amélioration de la situation des femmes dans les situations fragiles et conflictuelles.
- **Gouvernance et institutions** - Les Plénipotentiaires ont accueilli avec satisfaction l'accent mis sur les actions visant à soutenir les pratiques budgétaires durables, la responsabilité sociale, le renforcement des fonctions gouvernementales essentielles, la transparence de la dette, la gouvernance des infrastructures et la lutte contre la corruption, ainsi que le respect des normes mondiales, y compris la poursuite des efforts pour la mobilisation des ressources intérieures, en particulier pour les pays dont les recettes fiscales sont inférieures à 15% du PIB. Ce thème porte sur douze (12) engagements stratégiques.

Accord sur les propositions de solutions à la vulnérabilité de la dette

Reconnaissant que l'augmentation du niveau d'endettement pose un défi majeur au développement, les partenaires de l'IDA ont globalement approuvé les mesures proposées par la Direction pour atténuer la vulnérabilité de la dette pendant le cycle de l'IDA19, et mieux renforcer les capacités des pays pour une gestion transparente de la dette. Il s'agit des mesures introduites dans le cadre des thèmes spéciaux sur *l'emploi et la transformation économique* et *la gouvernance* pour favoriser la croissance

économique durable et de la mise en place d'une nouvelle politique de financement du développement durable (SDFP), en remplacement de la politique d'emprunt non-concessionnelle (NCPB). Nos représentants, à l'instar des autres partenaires de l'IDA ont appelé à une certaine souplesse dans la mise en œuvre du programme d'amélioration de la viabilité de la dette (DSEP).

L'architecture financière de l'IDA19

Au cours de la seconde réunion de reconstitution, les Plénipotentiaires ont également examiné les trois scénarios de financement proposés par la Direction de l'IDA ainsi que les innovations et ajustements apportées aux différents instruments financiers pour mieux les adapter aux contextes actuels des pays.

- **Les scénarios financiers** - De manière générale, le scénario de base d'un montant de 80 milliards de dollars EU a été jugé adéquat pour soutenir l'ambition reflétée dans les initiatives proposées et appuyer la réalisation du double objectif de la réduction de la pauvreté et de la prospérité partagée. Certains Plénipotentiaires ont requis de la Direction deux scénarios additionnels pour permettre de mieux éclairer les décisions finales lors des réunions d'octobre 2019. Les Plénipotentiaires ont largement soutenu le niveau de concessionnalité dans les scénarii financiers proposés ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du programme de couverture, afin d'améliorer la gestion de la sensibilité de l'IDA aux fluctuations des taux d'intérêt.
- **L'allocation spécifiques en faveur des Etats fragiles et affectés par les conflits et les violences (FCV) a vu** une augmentation de 20 %, sous le scénario de base. En termes d'innovation majeure, l'on peut retenir la création d'une enveloppe spécifique dédiée aux pays FCV, faisant partie de l'allocation de base de l'IDA et assortie de trois différents types de mécanismes adaptés aux situations spécifique de chaque pays. Ainsi (i) L'allocation pour la prévention et la résilience (PRA) apportera un soutien accru aux pays exposés aux risques d'un conflit ou à une violence à grande échelle et financera le pilier sur la prévention. (ii) L'allocation pour le maintien des services essentielles dans les situations de crise et de conflit (RECA) est destinée au pilier 2 et (iii) la « Turn Around Allocation » (TAA) appuiera les pays sortant d'une période de conflit, de crise sociopolitique ou de désengagement dans le cadre du pilier 3 : sortir du piège de la fragilité.
- **Le guichet des communautés d'accueil et des réfugiés (WHR) a été institué en** remplacement du sous-guichet du programme régional pour les réfugiés. Il est assorti d'une enveloppe de 2 milliards de dollars EU.
- **Le programme régional** - Les Plénipotentiaires ont salué la proposition de l'augmentation de près de 50 % des ressources du Programme Régional en vue de renforcer les actions dans les régions du Sahel, des Grand Lacs et de la Corne de l'Afrique et soutenir les initiatives clés de l'IDA19, telle que l'économie numérique et la stratégie du capital humain pour l'Afrique.
- **Le Guichet SFI-MIGA de promotion du secteur privé (PSW)** - La taille globale du PSW a été maintenue à 2,5 milliards de dollars EU pour l'IDA19 et les quatre mécanismes d'allocation de ressources reconduits. L'accès de cet outil aux pays Gap et Blend a été également approuvé, mais assujettie à un plafond de 20% et sous la condition que cela s'inscrive dans le cadre des projets régionaux et programmatiques.
- **Le guichet de financement complémentaire (SUW)** - Le guichet de financement complémentaire (SUW) d'une enveloppe de 5,5 milliards de dollars E.U a été mis en place en remplacement du mécanisme de financement complémentaire (SUF) afin de soutenir des projets ou programmes nationaux ou régionaux ayant un grand impact sur le développement.
- **Le mécanisme de riposte aux crises (CRW)** - Enfin, le mécanisme de riposte aux crises (CRW) a été également maintenue, cependant avec une enveloppe globale réduite de 23% par rapport à l'IDA18 et ramenée à 2,5 milliards de dollars EU. Le CRW permettra renforcer la réponse à un stade précoce aux catastrophes naturelles, aux pandémies et aux **et** aux épisodes d'insécurité alimentaire.
- **Autres ajustements apportés aux politiques financières de l'IDA** - Les plénipotentiaires ont salué la proposition d'introduire un outil d'intermédiation pour la couverture des matières premières pour les pays IDA avant la fin de IDA18. L'instrument appuiera les pays pour mieux gérer leur exposition aux fluctuations des cours des matières premières, en élargissant la liste des outils de gestion des risques pouvant affecter leur solde budgétaire. Ils ont également convenu de développer des solutions de financement en monnaie locale d'ici la revue à mi-parcours de l'IDA19, estimant que cet instrument a l'avantage de permettre d'atténuer l'exposition des pays à la

volatilité des taux de change et de renforcer le développement des marchés locaux.

■ **Le reclassement et la clause d'accélération des remboursements -**

Les Plénipotentiaires ont exprimé leur large soutien à la mise en œuvre de l'accélération contractuelle pour les pays reclassés dans la catégorie BIRD au cours de l'IDA18 (Bolivie, Sri Lanka et Vietnam) à compter de l'IDA19. Enfin, de nombreux Plénipotentiaires ont salué la proposition de reclassement de la Mongolie et de la Moldavie après le cycle de l'IDA18 comme un signe positif de leurs progrès en matière de développement, tout en soulignant la nécessité d'assurer un soutien adéquat de la BIRD en leur faveur, en ligne avec l'augmentation de capital.

Le rôle joué le Bureau de l'Administrateur au cours des négociations

Le plaidoyer du Bureau tant auprès du Conseil d'administration de la Banque qu'au niveau des Plénipotentiaires de l'IDA, où nos pays emprunteurs sont représentés par S.E. Madame Aichatou Boulama KANE, Ministre du Plan du Niger, et Monsieur Paulo GOMEZ, consultant et ancien Administrateur de la Banque mondiale, a essentiellement porté sur trois points, à savoir une forte reconstitution des ressources, la mise en avant des besoins spécifiques de nos pays, et d'avoir des politiques et des instruments pertinents pour plus d'impact dans nos pays..

Une reconstitution forte des ressources de l'IDA19

Nos pays ont besoin d'une solide reconstitution de l'IDA19 qui soit à la hauteur de leurs ambitions et qui puisse leur permettre de faire face aux défis persistants de la fragilité et de l'insécurité, mais surtout de transformer leurs potentialités en opportunités économiques. Grâce à la participation active aux négociations de S.E. Madame Aichatou Boulama KANE, Ministre du Plan du Niger, représentante des pays de notre groupe, et à son ferme engagement appuyé par le Bureau, nous avons contribué à obtenir une hausse de 11 % du montant des ressources prévues par rapport au niveau de l'IDA18, qui a été retenu comme scénario de base. Il importe de rappeler que l'un des objectifs que nous nous étions assignés dans le cadre de la nouvelle stratégie du Bureau, était de faire un plaidoyer en faveur d'une reconstitution robuste de l'IDA19 qui soit au moins égale au niveau de financement de l'IDA18 en termes réels. Le résultat obtenu

montre que l'objectif que le Bureau s'était fixé a été atteint. C'est le lieu de remercier S.E. Mme KANE pour tous les efforts déployés en faveur de la cause de notre groupe.

La mise en avant des besoins spécifiques de nos pays

Le Bureau a veillé à la prise en compte des besoins et attentes spécifiques des pays de notre groupe, aussi bien aux niveaux de la formulation des engagements stratégiques que des allocations de ressources. Dans les discussions sur l'orientation et les engagements stratégiques, nos représentants se sont joints à la majorité des Plénipotentiaires en vue d'un plaidoyer en faveur d'une stratégie plus opérationnelle, et d'une ambition plus grande au niveau de l'IDA19.

De manière spécifique, nous avons concentré nos efforts sur le thème de la fragilité, de l'emploi et de la transformation économique (JET), ainsi que sur la dette :

- Sur le thème de la fragilité, le plaidoyer de la représentante de notre groupe a été particulièrement déterminant dans l'obtention des résultats positifs enregistrés. Ce plaidoyer vise à s'attaquer aux sources d'instabilité et à renforcer la résilience aux niveaux tant national que régional dans les pays de notre groupe, à mettre l'accent sur la prévention et l'intervention précoces, et à faire de la question du genre un axe important de la prévention. Cette démarche est en conformité avec l'objectif de la stratégie du Bureau. En réponse, la Banque s'est engagée à introduire des révisions au niveau du cadre sur l'allocation des ressources concessionnelles de base, qui permettront de mieux cibler la prévention et d'accroître fortement le soutien de l'IDA aux États en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV). Toutes ces mesures devraient contribuer à accroître l'allocation de base de 20 %.
- Sur la mobilisation et la sensibilisation, le Bureau a joué un rôle de premier plan pour une stratégie opérationnelle et ambitieuse relative au thème de l'emploi et de la transformation économique (JET). Grâce au plaidoyer constant, soutenu par des consultations périodiques et de haut niveau avec la Direction, le Bureau, en collaboration avec d'autres chaises africaines, a contribué à revoir à la hausse l'ambition au titre de l'emploi et de la transformation économique (JET) dans le cadre de l'IDA19. Les chaises africaines se félicitent de l'appui reçu des donateurs et représentants des pays emprunteurs de l'IDA, et surtout

des avancées obtenues à ce jour sur cet agenda. Grâce à leurs soutiens, nous avons réussi à accroître le nombre d'engagements stratégiques, en les faisant passer de 9 à 13, et à renforcer leurs ambitions. Nous avons réussi à convaincre la Direction de la Banque et le Conseil d'administration, d'inscrire cette thématique à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité du développement en octobre 2019.

- En ce qui concerne les autres efforts menés, nous avons demandé et obtenu la tenue d'un atelier qui a réuni les experts africains de la dette à Abidjan le 16 mai 2019. La tenue de cet atelier et les consultations en interne avec certaines chaises ont été déterminantes pour le renforcement de la visibilité de l'agenda sur la dette auprès des Plénipotentiaires de l'IDA et au sein de la Banque. Cette initiative a permis d'amener l'IDA à prendre en compte des aspects de long terme, tels que le développement des marchés de capitaux dans nos pays et la couverture des risques due à la volatilité des prix des matières premières.

Les politiques et instruments pertinents pour plus d'impacts dans nos pays

Au-delà de l'augmentation de l'enveloppe financière, de l'articulation des thèmes et des ambitions au niveau des engagements stratégiques, le Bureau a, à des degrés divers, fait le plaidoyer pour la consolidation des politiques et instruments opérationnels. Ces derniers devraient permettre, entre autres, une meilleure prise en compte de la fragilité et un appui plus élargi, systématique et mieux coordonné de l'IDA19 face aux crises. Ils devraient aussi renforcer le partage des risques dans les projets et l'attraction des capitaux privés dans les contextes d'investissements à haut risques, ainsi que la préservation de la pérennité de l'IDA et la prédictibilité de ses financements. Il convient de souligner deux acquis importants enregistrés par notre groupe, dans le cadre des négociations en cours.

Le premier tient au fait d'avoir lancé et soutenu un plaidoyer qui a permis d'obtenir une hausse de près de 50% de l'enveloppe régionale par rapport au montant de l'IDA18 ; il s'agit de la hausse la plus importante depuis la mise en place du guichet régional. Nous veillerons à ce que cette hausse se

traduise par la formulation de projets régionaux structurants pour soutenir les initiatives régionales du Sahel et des Grands Lacs, en conformité avec les objectifs du Bureau.

Le deuxième est relatif au plaidoyer pour un plus grand soutien aux réformes engagées par nos pays, et qui vont dans le sens d'une plus grande stimulation des investissements privés. En réponse, l'IDA19 doublera les appuis budgétaires et proposera l'utilisation d'appuis budgétaires régionaux, qui n'étaient jusque-là pas disponibles. L'IDA19 procédera à un ajustement des ressources au niveau des quatre mécanismes du Guichet du secteur privé (PSW), dans le but de tenir compte des besoins et de la demande des clients pour mieux les accompagner dans la mise en œuvre des réformes dont ils ont besoin.

Les deux Représentants du groupe Afrique II aux réunions de l'IDA

Les représentants des pays bénéficiaires participent aux discussions de reconstitution de l'IDA depuis le cycle de reconstitution de l'IDA13. Actuellement, les représentants des pays bénéficiaires sont au nombre de 14. Le tableau ci-dessous donne la répartition des représentants par régions géographiques. Notre groupe est représenté par Mme Aichatou BOULAMA KANE, Ministre du Plan du Niger, et M. Paulo GOMES, Consultant et ancien Administrateur du Groupe de la Banque mondiale.

RÉGIONS DU MONDE	AVANT L'IDA18	A PARTIR DE L'IDA18
Afrique subsaharienne	3	6 (dont 2 pour notre groupe)
Asie du sud	1	2
Asie de l'est et Pacifique	2	2
Amérique latine/Caraïbes	1	2
Europe/ Asie centrale	1	1
Moyen orient et Afrique du nord	1	1
Total	9	14

BIOGRAPHIE DE MADAME AÏCHATOU BOULAMA KANÉ

Ministre du Plan de la République du Niger

Gouverneur de la Banque mondiale

--

Madame Aïchatou Boulama Kané est Ministre du Plang depuis 2016.

Ancien Gouverneur de la Région de Niamey, de 2011 à 2013. Elle a servi comme Directrice de Cabinet du Premier Ministre de 2013 à 2015; Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur, de 2015 à 2016.

Elle a obtenu sa Mîtrise en Economie à l'Université de Rennes I, en France. En 1981, elle obtient un DESS en Transport et Distribution à University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France).

Depuis le 6 Fevrier 2018, Madame Kané Présidente du Conseil des Ministres du G5 Sahel.



BIOGRAPHIE DE MONSIEUR PAULO GOMES

Consultant et Ancien Administrateur du Groupe de la Banque mondiale Paulo Gomes a sonactif plus de 25 ans d'expérience à la fois dans l'Administration Publique et le secteur Privé. Il a été également membre du Conseil d'Administration de la Banque Ouest africaine de Développement (BOAD) , de Ecobank, Asky Airline

M. Gmes conseille plusieurs dirigeants et Administrateurs de grandes entreprises Il a joué un rôle de leadership rimportant dans le développement de plusieurs initiatives du secteur privé tel que l'émergente Société de Développement Agricole de l'Afrique de l'Oust lancée en. 2012

Monsieur Paulo Gomez a obtenu son Master avec Mention Honorable en Politiques Economiques et Gestion, à Kennedy School de l'Université de Havard aux Etats Unis en 1997. Il a obtenu sa Maitrise en et Commerce Internationale à l' Institut d'etudes libres des relations internationales (ILERI), à Paris, France

Et un Certificat d'etudes politiques, de l'Institut d'etudes politiques (Sciences Po), Paris, France en 1984.



Plaidoyer pour un accès accru aux ressources de la BIRD



Port Louis, Capitale de l'île Maurice

Les pays à revenu intermédiaire ont la caractéristique d'être des locomotives de la croissance mondiale, d'abriter de gros investissements d'infrastructure et de recevoir une part importante des exportations provenant des économies avancées et des pays à faible revenu. Alors qu'un grand nombre d'entre eux enregistrent des avancées économiques et sociales rapides, ils jouent un rôle de premier plan dans la résolution des problèmes mondiaux.

Mais les pays à revenu intermédiaire abritent aussi plus de 70 % de la population pauvre mondiale, souvent dans des régions reculées. En outre,

parce qu'ils n'ont qu'un accès limité aux financements du secteur privé, ces pays sont vulnérables aux chocs économiques et aux crises internationales, au premier rang desquelles figurent le changement climatique, les migrations forcées et les pandémies. La Banque mondiale est un partenaire essentiel pour les pays à revenu intermédiaire, qui représentent plus de 60 % du portefeuille de la BIRD. Elle apporte des ressources financières mais aussi des services techniques et d'appui aux connaissances ; fournit des conseils stratégiques pour aider les pouvoirs publics à procéder à des réformes qui améliorent les services, encouragent l'investissement privé et promeuvent l'innovation et l'échange de solutions ; collabore avec les pays

au gré de l'évolution des défis auxquels ils sont confrontés grâce à des produits financiers innovants et diverses enceintes mondiales.

La BIRD s'attache surtout à faire en sorte que les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité soient durables. Elle met tout particulièrement l'accent sur le soutien apporté au développement économique des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui, après avoir bénéficié de l'aide de l'IDA, deviennent des clients de la BIRD. Elle s'emploie aussi à accroître ses capacités afin d'aider les pays en proie à un conflit ou en situation de fragilité. La BIRD est un partenaire de long terme et, à ce titre, elle intensifie son appui à tous les pays à revenu intermédiaire en période de crise.

Notre Bureau a activement contribué aux discussions du Conseil d'administration dans le cadre de l'augmentation de capital de la BIRD adoptée par le Conseil des Gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale en 2018. A cet effet, les fonds propres de la BIRD ont été augmenté de 7,5 milliards de dollars US sous la forme de capital payé par les pays membres, ainsi que de 52,6 milliards de dollars US de capital callable. Ces ressources additionnelles permettront d'accroître les engagements de la BIRD dans les pays à revenu intermédiaire en général et ceux dans la tranche inférieure en particulier, notamment en Afrique. Le Bureau compte profiter de l'occasion de la mise en œuvre effective de cette augmentation pour pousser à un plus grand accès de nos pays IDA à revenu intermédiaire de la tranche inférieure aux ressources de la BIRD.

Six pays du Groupe sont éligibles au guichet de la BIRD. Il s'agit du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de l'île Maurice, du Cameroun, de la République

du Congo et du Cabo Verde. Le Bureau a activement engagé la Banque au cours de cette année fiscale sur la nécessité d'apporter des réponses spécifiques aux besoins financiers de ces pays.

S'agissant des pays exclusivement BIRD, notamment le Gabon, la Guinée Equatoriale et l'île Maurice, quelques avancées ont été faites. Pour la première fois, le Gabon a reçu un appui budgétaire d'un montant de 200 millions de dollars. L'île Maurice et la Guinée Equatoriale ont intensifié leurs recours au produit d'assistance technique remboursable (RAS).

Dans la catégorie des pays mixtes, sont classés le Cameroun, la République du Congo et le Cabo Verde. Il convient de préciser que les pays mixtes, sont éligibles aux ressources de l'IDA du fait des niveaux de revenu par habitant, et aux ressources de la BIRD en raison de leur solvabilité. En ce qui concerne le Cameroun, l'appui du Bureau a permis le doublement du montant de la deuxième tranche de l'appui budgétaire ainsi que son financement uniquement sur les ressources concessionnelles. Par ailleurs, le projet hydroélectrique de Nachtigal a bénéficié d'un financement substantiel de la BIRD pour la mise en place des instruments d'atténuation des risques et le renforcement des capacités. Cabo Verde a bénéficié d'un prêt de 5,0 millions de la BIRD dans le cadre du programme de décaissement différé en cas de catastrophe naturelle (CAT DDO)

Enfin, le Bureau poursuit son plaidoyer pour un meilleur accès des pays IDA de notre groupe aux garanties partielle de risque (PRG) de la BIRD pour stimuler le financement du secteur privé, comme cela a été le cas pour la Cote d'Ivoire.

Mobilisation de ressources des fonds globaux et/ou verticaux



Une tractoriste à l'œuvre dans la localité de Mani, au Tchad dans le cadre du projet d'autonomisation des femmes

Les fonds verticaux, fonds globaux ou fonds thématiques font partie des nouveaux vecteurs d'acheminement de l'aide. Il s'agit d'initiatives internationales ayant pour objectif de financer des approches thématiques, sectorielles ou sous-sectorielles du développement. Ces initiatives mobilisent, depuis une vingtaine d'années, des financements publics et privés importants. Au cours de l'exercice 2019, les actions du Bureau dans ce domaine ont porté en particulier sur quatre fonds.

1. Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie

Le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémies (PEF) a particulièrement retenu l'attention du Bureau en raison de la crise Ebola en RDC, un important pays de notre groupe. La République démocratique du Congo a eu accès pour la seconde fois à ce mécanisme pour financer non seulement les actions d'urgence afin de contenir l'épidémie d'Ebola,

LE PEF SOUTIENT LA RDC CONTRE LE VIRUS EBOLA

Depuis 2018, la République démocratique du Congo (RDC) lutte contre une grave épidémie d’Ebola — la dixième du genre à laquelle le pays est confronté depuis 1976, et qui a occasionné plus de 1,655 décès. Face à cette situation et tirant les leçons de l’épidémie d’Ebola qui avait frappé l’Afrique de l’Ouest entre 2014 et 2016 tuant plus de 11,300 personnes, la Banque mondiale a déclenché le Guichet de liquidités du PEF pour la première fois en approuvant un décaissement de 12 millions de dollars E.U. en mai 2018 afin de lutter contre la maladie. Ce financement est venu en soutien au programme de riposte du Gouvernement de la RDC ainsi que des interventions des partenaires internationaux dans le cadre du plan d’intervention d’urgence de 56,8 millions de dollars E.U. de la RDC approuvé pour trois mois.

En 2019, la Banque mondiale a continué de soutenir les interventions de première ligne contre l’épidémie d’Ebola mises en œuvre par les pouvoirs publics et les partenaires internationaux dans les provinces du Nord-Kivu et de l’Ituri, situées dans l’est de la RDC, à la frontière de l’Ouganda, du Soudan du Sud et du Rwanda. Le 19 février 2019, un appui financier de 20 millions de dollars E.U. a été approuvé par l’organe directeur du PEF, avec comme décaissement initial un montant de 10 millions de dollars E.U. pour supporter la mise en œuvre du troisième plan d’action stratégique du gouvernement en réponse à l’épidémie d’Ebola durant une période de 6 mois, allant de février à juillet 2019. A ce jour, la riposte sanitaire en RDC aura permis de guérir 700 personnes de la maladie à virus Ebola et d’en vacciner plus de 160,000.

mais également des mesures de préparation pour renforcer le système de santé.

En 2018, le PEF, à travers son organe directeur, a pour la première fois pu venir en aide au Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) pour soutenir ses efforts dans la lutte contre l’épidémie du virus d’Ebola. En février 2019, le PEF a de nouveau porté assistance à la RDC, à la demande des autorités, face à l’ampleur de l’épidémie d’Ebola qui sévit dans les provinces du Nord Kivu et de l’Ituri (voir encadré).

En dehors de cet appui financier, le Bureau a exhorté la Direction de la Banque à aller au-delà des efforts pour éradiquer Ebola, et à intensifier les engagements de la Banque en RDC afin de réduire la pauvreté et les inégalités qui alimentent cette épidémie.

Il convient de rappeler que l’accès aux ressources financières du PEF s’effectue par le biais de deux guichets : (i) un guichet d’assurance pour un montant maximum de 500 millions de dollars E.U. accessible sur les trois années de la phase pilote débutée en 2017, suivant l’ampleur de l’épidémie ; et (ii) un guichet de liquidités pour une enveloppe allant de 50 à 100 millions de dollars par an, en complément de la couverture d’assurance. Le premier guichet a été cofinancé par l’Allemagne et le Japon tandis que le second a reçu une allocation initiale de 50 millions d’euros de la part de l’Allemagne. En complément à ces contributions volontaires, le PEF a pu bénéficier en 2017 d’une allocation exceptionnelle de 50 millions

de dollars E.U. du programme régional de l’IDA17, ainsi que de l’émission sur les marchés financiers de deux séries d’emprunts obligataires du PEF, permettant ainsi de mobiliser un montant total de ressources de 425 millions de dollars E.U. sur trois ans, avec un niveau de souscription estimé à 200 %. La performance de cette première levée de fonds sur les marchés financiers initiée par la Trésorerie du GBM reflète l’intérêt et la confiance des investisseurs dans ce nouvel instrument d’atténuation des risques de pandémies dans les pays à faibles revenus.

2. Programme mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)¹

On estime que 820 millions de personnes n’ont pas eu assez à manger en 2018, contre 811 millions l’année précédente, une augmentation constatée pour la troisième année consécutive. Cela souligne l’immense défi qui reste à relever pour atteindre l’ODD visant la faim zéro l’horizon 2030.

1. Le GAFSP (Programme mondial pour l’agriculture et la sécurité alimentaire) qui s’aligne sur le Programme détaillé pour le développement de l’agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP) est un fonds mondial multi bailleurs qui depuis sa mise en place en 2010, soutient les plans d’investissements agricoles des pays IDA. 60% des fonds du GAFSP ont été alloués à des projets en Afrique. Le GAFSP a entamé, depuis l’année dernière, des consultations en vue de mieux se positionner, pour une mobilisation forte des ressources lors de la deuxième reconstitution qui commence l’année prochaine, sous la présidence effective de République Fédérale d’Allemagne

Pour contribuer à renverser cette tendance, le Bureau a mené trois actions au cours de l'exercice fiscal 2018-2019 :

La première action est la participation active du Bureau de l'Administrateur au déroulement des travaux de la 14^e rencontre du Comité directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) les 16 et 17 janvier 2019 à Berlin. Au cours de cette rencontre, le Comité directeur a ciblé exclusivement les États fragiles pour le quatrième appel à propositions, permettant ainsi à ces derniers d'accroître leurs chances d'accéder au financement.

Le Bureau a également soutenu le projet de mobilisation d'un montant global de 1,5 milliards de dollars EU, pour la seconde reconstitution des ressources du GAFSP qui a été adopté par le Comité, assorti d'une stratégie impliquant toutes les parties prenantes, y compris les pays récipiendaires du GAFSP. Il est bon de rappeler que depuis son lancement

en 2010, le GAFSP a déjà investi plus de 500 millions USD dans 9 pays de notre groupe, à savoir -le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, et le Togo.

La deuxième action a été le coparrainage de notre Bureau avec le Ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) de la République Fédérale d'Allemagne de l'évènement sur le GAFSP, qui s'est déroulé le 14 avril 2019, en marge des réunions de printemps 2019.

La troisième action, a consisté en la préparation de nos pays au quatrième appel à proposition du guichet du GAFSP dédié au secteur public. Compte tenu du ciblage de ce quatrième appel à proposition sur les États fragiles, et la faiblesse des capacités de ces pays, nous avons demandé et obtenu que nos pays soient assistés techniquement dans la préparation des propositions de projets à soumettre. Sur 10 États fragiles appartenant à notre groupe, 8 pays ont obtenu des financements pour la préparation des propositions de projets.

LE GAFSP 10 ANS APRÈS, QUELS ENSEIGNEMENTS ? PAR DJIME ADOUM²



Au moment où l'on parle de la deuxième reconstitution du GAFSP, il me semble opportun, d'une part, de partager mon point de vue en tant que représentant de 23 pays bénéficiaires du GAFSP sur le rôle de cet instrument pour les pays africains, surtout ceux de notre groupe et, d'autre part, de jeter un regard sur son avenir.

D'abord, il importe de rappeler que le GAFSP est un fonds fiduciaire multi-bailleurs d'une valeur de 1,5 milliard de dollars mis en place par une dizaine de bailleurs de fonds lors de la conférence du G8 tenue en juillet 2009 en Italie. L'objectif principal était d'aider les pays à atténuer l'effet de la crise alimentaire de 2008 qui avait secoué les pays en développement et de soutenir par la suite le financement des plans nationaux. Il s'agit donc d'un programme qui couvre pratiquement tous les aspects de la chaîne des valeurs du secteur agricole, allant de la productivité à la transformation.

En terme opérationnel, le GAFSP vise l'évaluation et le financement des projets qui soutiennent les plans nationaux et implique les agriculteurs et la société civile dans les processus de décision et de mise en œuvre.

2. Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation du Tchad ; Représentant régional du Groupe Afrique II de la Banque mondiale au sein du Comité directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

Il constitue donc un outil de développement inclusif qui s'adapte au changement et privilégie la participation des parties prenantes à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'élaboration, de la mise en œuvre des projets ou de la réflexion sur les ajustements à faire sur le programme.

Chaque année, en vue de s'assurer de la bonne gestion du programme, un comité directeur composé de toutes les parties prenantes —notamment les bailleurs de fonds, la société civile, les agences de supervision des projets, les représentants des pays bénéficiaires, les institutions financières de développement et autres institutions internationales, telles les Nations Unies— se réunit pour délibérer. Ce comité constitue l'organe de décision, seul

Dix ans après la mise en place du GAFSP, son bilan en Afrique est tout à fait satisfaisant. Il peut s'illustrer en deux points majeurs :

En premier lieu, le GAFSP constitue l'un des programmes au niveau mondial qui a donné de la visibilité au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) sur le terrain. En effet, une des particularités du GAFSP est la priorité que ce programme accorde aux initiatives pays telles que le PDDAA ainsi qu'à tout autre aspect qui garantit une participation inclusive à l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Il convient de saluer le rôle que les représentants africains ont joué, par le passé, en s'assurant de l'alignement des propositions de projets sur le processus du PDDAA, comme l'un des critères de sélections des pays africains. Pour formuler une demande de financement au titre du GAFSP, un pays africain devrait avoir élaboré un plan d'investissement post-pacte au titre du PDDAA, qui doit être suivi d'un rapport d'examen technique et d'une réunion de travail sur le programme. C'est un principe inviolable auquel nous tenons et que nous devons défendre lors de toutes les rencontres, quelles que soient les réformes du GAFSP en perspective.

Le deuxième point est que la prise en compte du PDDAA est directement liée à l'origine des performances que les pays africains ont pu enregistrer. Grâce à la prise en compte du PDDAA, plus de 60 % des ressources ont été engagées dans le financement de 60 projets dans 22 pays d'Afrique subsaharienne pour un montant de 770 millions sous forme de dons aux gouvernements, avec 183 millions pour les agro-entrepreneurs et 10 millions pour les associations et faitières. Sur ce montant, 11 pays du Groupe Afrique II ont bénéficié de 12 projets pour un montant de

341 millions sous forme de dons aux gouvernements, avec 73 millions aux agro-entrepreneurs et 7 millions aux associations et coopératives agricoles dans nos pays. Malgré ces résultats, bon nombre de défis restent à relever pour optimiser les dons du GAFSP octroyés à nos pays.

L'avenir du GAFSP dépendra donc de sa capacité d'optimiser, en servant de levier pour attirer des ressources privées et maximiser les montants investis dans les projets.

Afin d'avoir un plus grand impact des projets du GAFSP, il faudra plus de synergies entre les deux guichets faisant partie de la structure de sa gouvernance. C'est de là que découle l'importance d'une réforme qui pourrait repositionner le GAFSP pour qu'il soit en mesure de mieux jouer son rôle de soutien aux plans d'investissement et servir également de levier pour le développement du secteur privé si nécessaire pour la transformation de l'agriculture africaine.

Avec le soutien des représentants régionaux, le comité de direction a entamé il y a un an, une réforme d'envergure portant sur le modèle de financement, la gouvernance et le fonctionnement du GAFSP.

À terme, cette réforme, devrait permettre un renforcement de l'importance et du rôle du secteur privé, l'adoption d'une approche holistique et inclusive en offrant plus de possibilité de maximisation des synergies entre les guichets public et privé, tout en maintenant le PDDAA comme partie intégrante des critères d'allocation qui accordent la priorité aux pays africains emprunteurs de l'IDA.

Outre les réformes structurelles, le quatrième appel à proposition ciblera exclusivement les États fragiles. Il s'agit là d'une décision salubre qui est

tout à fait justifiée dans la mesure où les évaluations des projets existants du GAFSP ont montré que seulement 26 % des États classés comme étant fragiles (8 pays sur les 31 bénéficiaires) avaient pu bénéficier des fonds du GAFSP. En circonscrivant donc cet appel uniquement aux États fragiles, le nombre potentiel de demandes s'en trouvera réduit, ce qui aura pour effet d'accroître les chances des États fragiles d'accéder au financement. Cette décision a une implication très positive pour l'Afrique et les pays de notre groupe, d'autant plus que si on s'en tient à la classification de la Banque mondiale, seulement 14 pays africains sur 39 (dont 10 dans le Groupe Afrique II) remplissent les critères de fragilité. Nous nous attèlerons donc à aider ces 10 pays fragiles à préparer et présenter de très bonnes propositions pour accroître leur chance de réussite.

L'avenir du GAFSP dépend non seulement de la réussite de cette réforme, mais aussi du succès de la mobilisation des ressources au titre de la deuxième reconstitution qui sera lancée au début de cette année.

Nous souhaitons donc une reconstitution robuste à même de faire face aux défis émergents que sont la fragilité, la famine et l'insécurité alimentaire dans le Sahel, la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et le Lac Tchad. Je saisis la présente opportunité pour attirer l'attention de tous sur le fait que les statistiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont très inquiétantes pour les pays africains. Nous devons accélérer le processus d'analyse des projets et d'octroi de financement ainsi que d'encadrement dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets. Cette démarche nous permettra d'aller vite vers l'atteinte des objectifs de développement, et ce, bien que la cible de 2030 semble de plus en plus problématique. Là où d'autres parties du monde ont réalisé des progrès notables, les régions de l'Afrique, faut-il le rappeler, ont plutôt enregistré un recul.

3. Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi)



Un panel lors du sommet sur le We-Fi à Abidjan en mars 2019 incluant notamment Mme Ivanka TRUMP, Conseillère du Président américain, et Mme Kristalina GEORGIEVA, CEO de la Banque mondiale

Dès le lancement de l'initiative We-fi en Octobre 2017, notre Bureau a engagé une collaboration étroite avec le Secrétariat, hébergé par la Banque mondiale afin de mettre en avant les situations spécifiques des pays IDA et des pays fragiles de notre groupe. Le We-Fi est maintenant à sa deuxième année d'exécution et deux tours de mobilisation de ressources lancés avec succès ont permis de recueillir des donateurs un montant de 249 millions de dollars, lesquels ont servi à mobiliser près de 2,6 milliards de dollars de ressources supplémentaires des secteurs public et privé.

Le premier appel à propositions effectué en avril 2018 a permis d'allouer 120 millions de dollars à la Banque asiatique de développement, à la Banque islamique de développement et au Groupe de la Banque mondiale. Ces ressources ont servi à mobiliser 1,6 milliards supplémentaires pour financer les programmes et projets devant créer plus de 57.000 nouveaux emplois et aider 45.816 femmes entrepreneurs dans les pays en développement. Le Groupe de la Banque mondiale a reçu 75 millions de dollars pour son programme « Création de finances et de marchés pour tous » desquels, 43% environ, devraient aller à l'Afrique subsaharienne, pour financer des projets nationaux et régionaux au bénéfice des pays suivants : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

Le deuxième appel à propositions a été clôturé le 4 février 2019 et les annonces faites en mai 2019 laissent prévoir une allocation à hauteur de 129 millions de dollars. Près de la moitié de ces ressources sont

destinées aux pays africains par l'entremise de la Banque africaine de développement (BAD). En effet, cette dernière a reçu un montant de 61,8 millions de dollar pour le programme « *Affirmative Finance Action for Women in Africa* » (AFAWA), lequel desservira principalement les pays IDA et les pays fragiles ou touchés par un conflit, où les femmes n'ont pas suffisamment accès aux programmes de financement, de marchés, de connaissances et de mentorat. Il s'agit du Burundi, des Comores, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie, du Mali, de la Mauritanie, du Mozambique, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe.

Le Bureau a également travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat du We-fi dans le cadre du Sommet régional d'Abidjan de mars 2019. Le Bureau s'est assuré de la coordination et de la mobilisation des participants des pays du groupe Afrique II. Le Sommet a ainsi vu la participation de nombreuses hautes personnalités, dont le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan DUNCAN, représentant le Président de la République, Alassane OUATTARA, Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire, M. Brijri RAFINI, Premier Ministre du Niger, et M. Paul MOTAZE, Ministre des Finances du Cameroun. La contribution du Bureau à l'élaboration de l'*Appel conjoint à l'Action*, lancée à la fin du sommet a permis de mieux affiner les messages clés destinés à engager les pouvoirs publics et les acteurs privés pour l'amélioration de l'accès des femmes chefs d'entreprise au capital, aux marchés et à la technologie.

4. Fonds d'investissement climatiques (CIF)³

Figurant parmi les grands enjeux du développement, la mobilisation de financements en appui à l'action climatique représente aussi des opportunités économiques se chiffrant en milliers de milliards de dollars. Le déficit de financements pour le climat, toujours plus important, doit être impérativement réduit pour permettre aux pays en développement de tenir leurs objectifs de développement durable tout en profitant des retombées d'une nouvelle économie climatique. Un impératif qui était au cœur des domaines d'action prioritaires du Sommet sur le climat organisé par les Nations Unies en septembre 2019.

Opérationnels depuis plus de dix ans et dotés d'une enveloppe de 8,3 milliards de dollars, les Fonds d'investissement climatiques (CIF) sont le premier instrument multilatéral de financement climatique au

L'empreinte de CIF dans notre région comprend les programmes suivants :

- Programme d'investissement forestier (FIP) d'un montant de \$125 millions couvrant les pays suivants : Burkina Faso, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire et Cameroun.
- Programme pilote de résilience au climat (PPCR) à Madagascar et au Niger pour un montant de \$100 millions chacun.
- Programme de renforcement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) au Mali s'élevant à \$ 50 millions.

Les programmes du Cameroun et de Madagascar sont en préparation.

3. Le CIF comprend quatre programmes : le Fonds pour les technologies propres (CTF); le Programme pilote de résilience au changement climatique (PPCR); le Programme de renforcement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP); et le Fonds d'investissement forestier (FIP)

monde. Ils aident les pays en développement à financer une trajectoire de développement sobre en carbone et résiliente au changement climatique. Ces dons, prêts concessionnels, instruments d'atténuation du risque et autres prises de participation permettent de lever un volume important de fonds auprès du secteur privé, des banques multilatérales de développement et d'autres sources. Cette approche du financement climatique a fait ses preuves. Cinq banques multilatérales de développement — la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale — mettent en œuvre les projets et programmes financés par les CIF.

Avec à leur actif plus d'une décennie d'actions en faveur du climat, les CIF ont permis de débloquer plus de 55 milliards de dollars d'investissements en lien avec le changement climatique dans 72 pays. Des centaines de programmes et de projets porteurs de transformations ont ainsi été menés à bien. Ces projets n'auraient pas pu voir le jour sans les capitaux mis à disposition par les CIF, capables d'absorber les risques et à des taux inférieurs à ceux du marché. À l'échelle mondiale, les initiatives financées par les CIF contribuent à la production de 26,5 gigawatts d'électricité verte, à l'amélioration de l'accès à l'électricité pour 8,5 millions d'individus et plus de 300 000 entreprises, au renforcement de la résilience face aux chocs climatiques pour 45 millions d'habitants et 44.000 entreprises et à l'ajout de 36 millions d'hectares de forêts durables.

Ces initiatives vont de la conception de nouveaux instruments financiers pour renforcer l'efficacité énergétique en Turquie à la construction de la plus grande centrale solaire à concentration au Maroc en passant par le développement de moyens de subsistance à l'épreuve du climat au Niger. Les partenariats noués dans le cadre des CIF concourent à l'essor des industries vertes au Chili, au Ghana, en Inde et au Népal, en apportant espoir et emplois aux jeunes des pays émergents. Par ailleurs, les enseignements tirés des quelques 300 initiatives soutenues par les CIF permettent de fixer progressivement des normes en matière de participation des parties prenantes, de gouvernance, de transparence et de responsabilité pour des institutions financières publiques et privées analogues.

En marge des Réunions de printemps 2019 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, plus de 30 pays en développement ont appelé la communauté internationale à recapitaliser les Fonds

d'investissement climatiques (CIF), afin de faire face à l'aggravation des effets du changement climatique et à l'important déficit de financements en faveur d'un développement sobre en carbone. Sous réserve de dotations suffisantes, les CIF peuvent continuer à repousser la frontière du financement climatique dans le monde, agissant comme des partenaires

privilegiés pour faire évoluer les marchés, les technologies, les institutions et les comportements. Ils rendent possibles les transitions sans précédent qui s'imposent dans l'utilisation des terres, dans l'industrie, dans l'énergie, dans les transports et dans le développement urbain pour parvenir à bâtir un monde plus résilient.

Les nouveaux programmes en développement par le CIF pour présentation à la réunion du conseil d'Administration de la Banque en janvier 2020 comprennent :

1. **Programme d'intégration d'énergies renouvelables à grande échelle** : des voies d'investissement compatibles avec un scénario de réchauffement à 2 ° C nécessiteront la démonstration urgente et à grande échelle de solutions d'intégration d'énergies renouvelables (ER) dans les réseaux électriques de manière à maintenir la fiabilité et la sécurité d'approvisionnement. Ce programme soutiendra les premiers investissements dans les technologies, infrastructures et autres innovations émergentes.
2. **Programme d'urbanisation intelligente face au climat** : le programme mondial CIF pour une urbanisation intelligente face au climat soutiendra au moins vingt villes de taille petite à moyenne dans les pays en développement. Il visera les situations où la forme urbaine et les infrastructures urbaines ne sont pas encore verrouillées et où 60% des nouvelles villes urbanisées et l'aménagement du territoire auront lieu jusqu'en 2030. Le programme testera et mettra en œuvre de nouvelles approches d'investissement dans le développement urbain qui exploitent à la fois des solutions de planification urbaine stratégique et de financement à grande échelle pour réduire les obstacles à l'action climatique urbaine et renforcer la participation du secteur privé.
3. **Programme visant à accélérer la transition dans l'industrie à faibles émissions de carbone** : le programme déploiera des financements concessionnels pour aider à catalyser de profonds changements de comportement et un impact durable dans les secteurs à fortes émissions, notamment les produits chimiques et pétrochimiques, la fabrication de fer, d'acier, d'aluminium, et les transports. Le programme fournira des instruments financiers traditionnels et innovants pour lutter contre les obstacles aux investissements dans les modèles commerciaux et les technologies à faibles émissions de carbone et résilient au changement climatique, ainsi qu'une assistance technique pour la préparation de projets en matière de technologies et de renforcement des capacités des entreprises.
4. **Un programme supplémentaire sur la gestion durable du paysage** est également en cours d'élaboration en vue d'une décision de la réunion du CPT de janvier 2020.

Une capitalisation totale de 5 milliards USD dans ces quatre nouveaux programmes CIF est visée.

Mobilisation des ressources à travers les tables rondes des bailleurs de fonds



Le Premier Ministre José Ulisses de Pina CORREIA E SILVA lors de son adresse à la Conférence sur Cabo Verde

Dans le cadre de l'appui apporté à nos pays pour la mobilisation de ressources additionnelles, le Bureau a pris part à un certain nombre de tables rondes et réunions de groupes consultatifs des bailleurs de fonds organisées par nos pays avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE CABO VERDE : 11 AU 12 DÉCEMBRE 2018

Le Bureau a participé du 11 au 12 décembre 2018 à Paris, à la Conférence internationale du Cabo verde, intitulée « construire de nouveaux partenariats pour le développement durable de Cabo Verde ». Placée sous la présidence effective de Son Excellence M. José Ulisses de Pina CORREIA

E SILVA, Premier Ministre de Cabo Verde, l'objectif de la Conférence internationale était de réunir les partenaires au développement et le secteur privé autour des principaux axes stratégiques pour le développement de Cabo Verde, tels que déclinés dans le Plan stratégique de développement durable et inclusif de Cabo Verde (PEDS) sur la période 2017-2021.

Lors de cette conférence, le Gouvernement a pu recueillir les perspectives des partenaires au développement, entre autres, la BAD, le PNUD, l'Union Européenne, et la Banque mondiale. De manière générale, les participants ont manifesté leur soutien aux orientations stratégiques du PEDS. Ils se sont engagés à soutenir les efforts du Gouvernement dans sa mise en œuvre et l'ont invité à identifier des projets bancables bien structurés pour en faciliter le financement.

Les Intentions de financements de la part des partenaires au développement se sont élevées à près de 700 millions de dollars américains. Le Groupe de la Banque mondiale, la tête de file des bailleurs de fonds a annoncé un

montant de 245 millions de dollars américains sur 5 ans, suivi de la BAD (175 millions d'euros sur 3 ans), et de la CEDEAO (100 millions de dollars américains sur 4 ans).

La réunion du Groupe Consultatif sur le Sénégal : 17 au 18 décembre 2018



Le Président Macky SALL s'adressant aux participants à l'ouverture de la réunion du Groupe Consultatif sur le Sénégal

Le Bureau a également pris part à la réunion du Groupe consultatif sur le Sénégal, organisé avec l'appui de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette réunion du Groupe consultatif pour le financement de la phase II du Plan Sénégal Emergent (PSE) s'est tenue les 17 et 18 décembre 2018 à Paris sous la présidence effective de Son Excellence M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, avec à ses côtés Son Excellence M. Amadou BA, Ministre de l'économie, des Finances et du Plan du Sénégal.

L'objectif principal de la réunion du Groupe consultatif était de présenter la seconde phase du PSE, cadre de référence des interventions des acteurs de développement au Sénégal, et ses opportunités d'investissement aux partenaires publics et privés en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour financer le développement du pays sur la période 2019 - 2023.

A l'issue de cette réunion, le Sénégal a obtenu des promesses de financements de la part des bailleurs institutionnels d'un montant record de 7.356 milliards de FCFA (plus de 14 milliards de dollars américains). Ce montant représente plus de 2,5 fois l'objectif de 2850 milliards de FCFA annoncé.

La Conférence de coordination des partenaires et Bailleurs de fonds du G5 Sahel

Le Bureau a enfin participé le 06 décembre 2018 à Nouakchott, à la Conférence de Coordination des partenaires et bailleurs de fonds du G5 Sahel pour le financement de la première phase (2019-2021) du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP). La Conférence a été organisée par le Secrétariat permanent du G5 Sahel en collaboration avec la République

Islamique de Mauritanie avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, dont le Système des Nations Unies et l'Union Européenne.

La Conférence s'est déroulée sous la présidence effective de Son Excellence M. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger, Président en exercice du G5 Sahel, en présence de ses Pairs du Burkina Faso, de la République Islamique de Mauritanie, et de la République du Tchad. La République du Mali était représentée par son Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Le PIP comprend 40 projets structurants pour un montant total d'environ 2 milliards d'euros. Il repose sur quatre piliers, à savoir : (i) la gouvernance ; ii) la résilience ; (iii) la sécurité ; et (iv) les infrastructures. Les projets se concentrent sur les régions frontalières de l'Ouest

(Niger-Tchad), du Centre (Burkina Faso-Mali) et de l'Orient (Niger-Tchad) du G5 Sahel qui ont besoin d'une politique d'investissement visant à les doter de meilleures infrastructures et à les désenclaver. Les citoyens vivant dans ces régions - y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés - bénéficieront d'une attention particulière en termes d'accroissement de l'accès à des services de qualité.

À l'issue des discussions, les partenaires ont fait des promesses de financements à hauteur de 2,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 127% par rapport à l'objectif initial annoncé. Ce niveau d'engagement témoigne de la qualité de la coopération entre les Etats membres du G5 Sahel et leurs partenaires.



Port of ...

45T/35m 40T/41m

ZPMC
2000

45T/35m 40T/41m

ZPMC
2000

9



2 - ENCOURAGER LES PAYS À POURSUIVRE LES RÉFORMES AVEC L'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE EN VUE D'ATTIRER LE SECTEUR PRIVÉ POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Dans le souci d'appuyer les pays dans la mise en œuvre des réformes clés pour stimuler la participation du secteur privé, le Bureau a réussi à obtenir une augmentation des appuis budgétaires prévus pour certains pays de notre groupe. Il en est de même du renforcement de la présence de la SFI sur le terrain, matérialisée par l'ouverture prochaine de neuf bureaux en Afrique subsaharienne dont cinq dans les pays de notre Groupe. Enfin la Direction de la SFI a été engagée tout au long de l'année sur la nécessité d'accélérer ses travaux en amont, notamment les analyses approfondies des secteurs, les diagnostics du secteur privé (CPSD), l'ouverture de guichet consultatif pour la création de marché (CMAW) et le cadre prévisionnel de mesure d'impact et de suivi (AIMM).

Le Bureau s'est engagé dans sa stratégie 2018-2020 à aider nos pays à mobiliser davantage de capitaux privés notamment en amenant la SFI et la MIGA à jouer un rôle de premier plan dans le financement du développement. Cet engagement est guidé par le changement de paradigme selon lequel la communauté de développement en général, et la Banque mondiale en particulier, est passé d'une logique de financement du développement essentiellement basé sur l'aide publique au développement (APD) et le secteur public à une logique caractérisée par un rôle primordial des institutions de financement du développement (IFD), tels que la SFI et la MIGA, comme acteurs de premier plan dans le financement du développement en renforçant leur capacité à mobiliser les ressources du secteur privé. Dans cet esprit, plus que jamais, la Banque mondiale, la SFI et la MIGA collaborent plus efficacement, sous l'approche « Maximisation de la finance pour le développement, MFD », et travaillent ensemble pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité commune en tant que membres d'un même Groupe de la Banque mondiale.

Profitant de cet environnement interne, le Bureau a travaillé avec toutes les équipes du GBM pour explorer et renforcer les moyens nécessaires pour éliminer les obstacles au financement du secteur privé dans nos pays, particulièrement en utilisant les appuis budgétaires et les garanties de la Banque mondiale. Nous avons engagé la SFI à de meilleures interventions

ciblées par le déploiement de sa boîte à outils SFI 3.0, ainsi que la mobilisation de capitaux auprès des investisseurs internationaux pour des investissements conjoints, et le renforcement du financement mixte avec des fonds d'aide publique au développement (APD). L'intensification des interactions avec la MIGA a permis également d'engager cette institution à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers au profit de nos pays aux moyens d'instruments de réduction des risques déployés à travers sa stratégie MIGA2020.

Au-delà de ces efforts en interne déployés par le Bureau auprès des institutions du GBM, l'Administrateur a mené d'autres actions visant à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers au profit des pays de notre groupe en nouant des partenariats et en encourageant les initiatives orientées vers la mobilisation des ressources du secteur privé. Dans ce cadre, il a engagé un partenariat avec les patronats allemand et européen sur le développement des PME en Afrique. Il a pris part au Sommet UE/UA sur les PME africaines à Bruxelles du 20 au 22 mars 2019 et à la 7^{ème} édition du Forum « Africa – CEO » du 23-26 mars 2019 à Kigali, au Rwanda. En marge du Forum, l'Administrateur a pris part le 25 mars 2019 à la « *Session Invest in Togo* » présidée par le Chef de l'Etat togolais, S.E.M Faure GNASSINGBE, destiné à « vendre » aux investisseurs privés internationaux le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo, dont 65% du financement est attendu du secteur privé.

Éliminer les obstacles au financement du secteur privé



Rencontre avec Nana Benz, légendaires femmes d'affaires, à Lomé au Togo

Dans les discussions avec les équipes du GBM et lors de ses différentes missions de consultation dans les pays de notre groupe, l'Administrateur a encouragé à la fois la Banque et les autorités à se focaliser davantage sur les réformes nécessaires pour améliorer significativement l'environnement des affaires. Un environnement des affaires adéquat constitue le principal facteur d'attrait des investissements privés. Selon le rapport *Doing Business* 2019 de la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne est la région qui met en œuvre le plus grand nombre de réformes dans le monde. Les efforts des gouvernements soutenus par les appuis budgétaires de la Banque mondiale contribuent grandement à ce résultat en accompagnant les pays dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles. Cette dynamique participe à la création d'un environnement réglementaire favorables aux investissements privés sur le continent.

Utilisation des appuis budgétaires et du financement de la Banque mondiale

Au cours de la période sous revue nous avons mené des démarches tendant à engager la Banque mondiale à éliminer les risques du secteur public et les obstacles au développement du secteur privé de nos pays grâce à ses appuis budgétaires sous forme de dons ou de prêts, et par le biais de son diagnostic, son dialogue sur les politiques, et ses services de conseil, pour accompagner la mise en œuvre des réformes. A cet égard, nous avons renforcé le partenariat avec le département sectoriel (GP) de la finance, de la compétitivité et de l'innovation, qui est en charge des services de conseil indispensables à la mobilisation des capitaux privés. Nous avons engagé la Banque mondiale à augmenter son soutien au secteur financier,

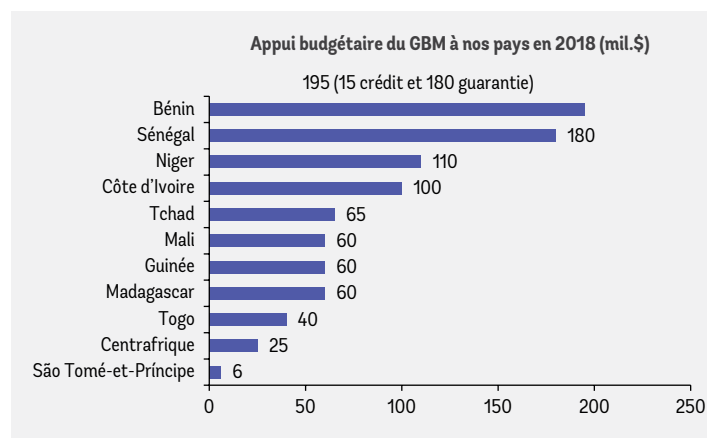
aux réformes juridiques et réglementaires, ainsi qu'aux politiques visant à créer un environnement propice à l'investissement privé étranger et local en faveur des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, les TIC, le tourisme, et l'habitat.

Les appuis budgétaires de la Banque mondiale jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles et des politiques nécessaires pour créer un environnement propice à une croissance soutenue et inclusive. Le GBM a réalisé des opérations d'appuis budgétaire dans nos pays pour un total d'engagements de 1460 millions de dollars au cours de l'exercice 2019 contre 917 millions de dollars au cours de l'exercice 2018 soit un accroissement de 59 %. Quant à la BIRD, ses engagements sous forme d'appuis budgétaire restent encore faibles, justifiant les efforts de plaidoyer de notre Bureau pour un soutien plus accru de la BIRD dans nos pays et en Afrique.

Les Appuis Budgétaires de la Banque mondiale dans nos pays au cours de l'année fiscale 2019 (Millions de dollars US)

	PAYS	2019	DATE	2018	DATE
1	Benin	195	30 Aout 2018	40	28 novembre 2017
2	Burkina Faso	100	24 avril 2019	75	14 décembre 2017
3	Cap Verde	40	5 juin 2019		
4	Cameroun	200	28 aout 2019	200	20 décembre 2017
5	Comores				
6	Congo- RDC	120	27 février 2019		
7	Congo- République				
8	Cote d'ivoire	100	11 décembre 2018	125	5 décembre 2017
9	Djibouti				
10	Gabon	200	19 février 2019	200	7 novembre 2017
11	Guinée	60	31 juillet 2018		
12	Guinée Bissau				
13	Guinée Equatoriale				
14	Madagascar				
15	Mali	60	5 juillet 2018		

16	Maurice				
17	Mauritanie			26	20 décembre 2017
18	Niger			120	5 décembre 2017
19	RCA	100	6 mai 2019		
20	Sao Tome & Principe			6	18 mai 2018
21	Sénégal	180	14 décembre 2018	60	30 juin 2017
22	Tchad	65	12 septembre 2018	65	29 juin 2017
23	Togo	40	10 décembre 2018		
	Total	1460	Année fiscale 2019	917	Année fiscale 2018



Utilisation des garanties de la Banque mondiale

La Banque mondiale, en dehors des activités de la MIGA, offre deux grands types de garanties à ses clients. Les garanties à l'appui de projets permettent aux pays clients de mobiliser les partenaires privés autour d'un projet d'investissement. Ce type de garantie vise à atténuer les risques qui remettent fondamentalement en cause la viabilité de l'investissement. Le deuxième type de garantie est celle apportée pour soutenir les réformes (Policy Based Guaranty – PBG).

Nous avons engagé la Banque mondiale à une utilisation accrue de ses instruments de garantie pour attirer les investisseurs du secteur privé dans des secteurs stratégiques nécessitant des investissements importants et

à long terme dans nos pays. Nous avons appelé la Banque à explorer les options nécessaires pour rendre ses garanties plus attrayantes et pour réduire les coûts de transaction au profit de nos pays.

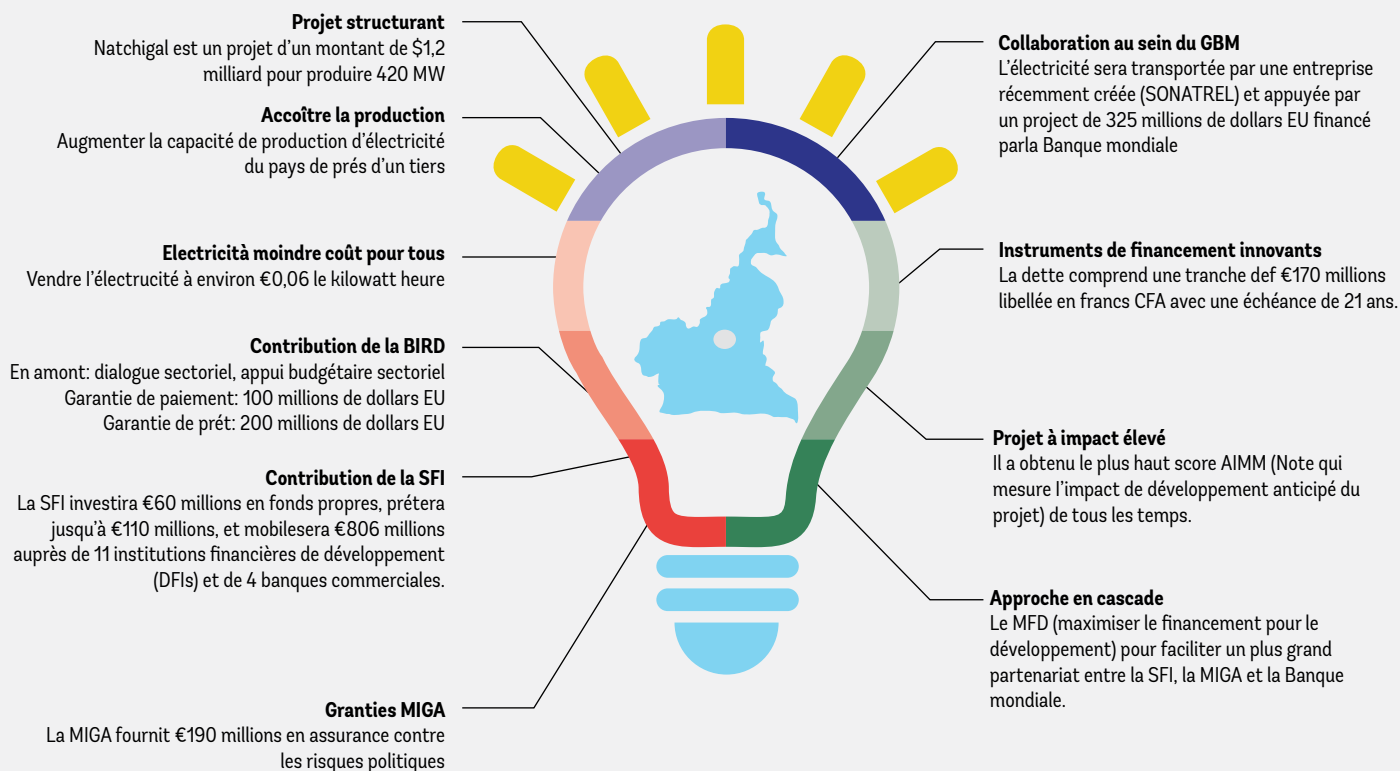
C'est ainsi, par exemple, que dans le courant de l'exercice 2019, notre Bureau a soutenu le Bénin auprès de la Direction de la Banque pour la structuration et l'approbation d'une opération d'appui budgétaire de 195 millions de dollars US, dont 15 millions sous la forme de crédit et 180 millions sous la forme de garantie. La garantie a couvert les créanciers commerciaux contre le risque de défaillance du service de la dette du Gouvernement, permettant au Bénin d'emprunter 387 millions d'euros (environ 450 millions de dollars) sur le marché. Le Bénin a pu ainsi reprofiler son endettement en utilisant une partie du prêt sur le marché international pour remplacer sa dette intérieure à court terme avec une plus longue échéance (12 ans) et un taux d'intérêt beaucoup plus bas (environ 4% contre 7% sur le marché intérieur). En conséquence, le Bénin a rééquilibré son portefeuille de dette, allongé sa maturité moyenne et

abaissé la valeur actuelle de sa dette. Cela implique des économies de 0,5% du PIB (environ 40 millions d'euros) sur la durée du prêt.

La garantie de la Banque mondiale a ainsi permis au Bénin de diversifier ses sources de financement en recourant au marché des capitaux internationaux, alors qu'il n'avait pas de notation de crédit internationale et n'était pas connu en tant qu'emprunteur sur ce marché. Cette garantie partielle a permis d'amplifier l'impact de l'allocation IDA pour le Bénin qui n'est que de 600 millions de dollars US.

Dans le cadre du projet hydroélectrique de Nachtigal le Cameroun a pu bénéficier aussi d'une garantie de la Banque mondiale en appui aux garanties et aux financements des banques privées. Le Bureau poursuit son effort pour obtenir de la Banque le même type de soutien par des garanties en faveur d'autres pays de notre groupe pour leur permettre d'obtenir un effet de levier de leurs enveloppes IDA.

NACHTIGAL : UN MODÈLE DE PPP DANS LE SECTEUR ÉNERGIE



Engager la SFI à de meilleures interventions ciblées par le déploiement de la boîte à outils de SFI3.0, la mobilisation de capitaux et le financement mixte



Siège de la Société financière internationale (SFI) à Washington, DC

Le mandat de la SFI est devenu plus décisif dans un environnement contraint par la limitation des ressources de l'Etat et le déclin de l'aide publique au développement (APD). Il est désormais clairement établi que les objectifs de développement durables (ODD) ne peuvent être atteints à l'horizon 2030 sans une forte implication des investissements privés. Cette évidence a été prise en compte dans la vision d'avenir du GBM. Le renforcement du mandat de la SFI l'a conduit à mettre en place, depuis quelques années, une panoplie de nouveaux instruments d'intervention dénommée boîte à outils SFI 3.0. Pour soutenir la mise en œuvre de ces nouveaux instruments, la SFI a développé au cours de ces dernières années sa capacité de mobilisation de ressources, notamment à travers un programme de portefeuille de prêt conjoints, un programme de financement mixte, et la création d'une société de gestion d'actifs.

Boîte à outil SFI 3.0

La boîte à outils SFI 3.0 est destinée à guider la réorientation des actions de la SFI vers les pays IDA et ceux en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV). Elle comprend essentiellement le Diagnostic du secteur privé de chaque pays (CPSD), les stratégies-pays de la SFI, les réflexions sectorielles approfondies, le renforcement des services-conseils, le guichet de conseil pour la création de marché (CMAW), l'utilisation du guichet IDA pour le secteur privé (PSW), complétés par la refonte du mode opératoire de la SFI et le renforcement de sa présence sur le terrain. L'augmentation de capital de 5,5 milliards de dollars décidée à l'automne dernier par les Gouverneurs en faveur de la SFI devrait grandement aider à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie.

Le Diagnostic du Secteur Privé Pays (CPSD)

Les diagnostics des secteurs privés des pays (CPSD) sont apparus indispensables pour mieux cibler les interventions de la SFI et pour la création de marchés à l'échelle, dans ce sens qu'ils apportent une compréhension détaillée des contraintes qui pèsent sur le développement du secteur privé et permettent un ciblage stratégique des interventions à mener par le GBM. Le cadre de partenariat pays (CPF) restant le principal document de stratégie pays du GBM, son calendrier détermine la programmation des diagnostics du secteur privé des pays. Les CPSD, ainsi que les analyses approfondies des secteurs et d'autres outils d'analyse, informent les stratégies pays de la SFI, qui alimentent à leurs tours les CPF des pays.

Le Bureau a discuté en amont aussi bien avec les équipes du GBM qu'avec nos autorités de la nécessité d'engager les diagnostics des secteurs privés notamment pour les pays qui n'ont pas encore achevé les processus du diagnostic pays (SCD) et du cadre de partenariat pays (CPF) ou des notes d'engagement pays (CEN) pour ceux dont la situation ne permet pas l'élaboration d'un CPF formel, afin de mieux éclairer ces processus.

Dans cette mouvance, le Bureau a coalisé avec d'autres Administrateurs pour soutenir la réalisation d'une trentaine de diagnostic du secteur privé pays (CPSD) dont 5 pour les pays de notre groupe (3 CPSD achevés pour le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal ; 2 CPSD en cours de réalisation pour la RDC et la Côte d'Ivoire).

Les Stratégies pays de la SFI

Les échanges avec la SFI ont permis au Bureau d'obtenir le démarrage des stratégies pays de la SFI pour quelques pays de notre groupe dont la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo et le Sénégal. Ce nouvel instrument adopté par la SFI à l'automne 2018, intègre les outils d'analyse et l'expertise de la SFI et du GBM pour définir des scénarios en vue de l'engagement de la SFI dans un pays et dans des secteurs spécifiques indiqués par le CPSD. Cette stratégie détermine aussi bien le pipeline de financement à court terme dans le cadre des stratégies SFI 1.0 et 2.0 que les opportunités de création de marché prévues par la stratégie SFI 3.0.

Les stratégies pays de la SFI soutiennent également une meilleure articulation avec les pays clients des avantages potentiels de la mise en œuvre des approches cascades (utilisation des solutions du secteur privé là où c'est possible avant d'envisager les investissements publics).

L'élaboration des stratégies pays est administrée par un comité interne placé sous l'autorité du Directeur général de la SFI. Chaque stratégie pays est suivie d'un plan d'affaires qui identifie trois à cinq priorités et décrit des mesures concrètes à prendre pour y répondre à court, à moyen et à long termes. Le Bureau continue de pousser la SFI à inscrire un plus grand nombre de pays de notre groupe dans sa programmation des stratégies-pays.

Les réflexions sectorielles approfondies

Le Bureau a apporté sa contribution dans toutes les réflexions sectorielles approfondies menées par la SFI. Nous avons profité de ces réflexions sectorielles et du renforcement de la collaboration qu'elles induisent entre les institutions du GBM pour les inciter à renforcer leurs interventions dans des secteurs spécifiques des pays de notre groupe, notamment les chaînes de valeur agricole, l'énergie, et l'économie digitale, tout en améliorant leurs appuis dans les autres secteurs dont les réflexions sectorielles approfondies sont achevées.

Les réflexions sectorielles approfondies constituent un moyen pour la SFI d'examiner les atouts et les contraintes de chaque secteur, d'évaluer ses interventions dans le secteur pour tirer les leçons qui s'imposent, afin de se fixer des priorités et une stratégie pour ses interventions futures. A ce jour, cet exercice a été accompli pour neuf secteurs, dont l'agribusiness, l'économie digitale, la santé, l'éducation, la manufacture, l'énergie, le crédit aux PME, l'inclusion financière, l'eau et l'assainissement. Les neuf réflexions sectorielles approfondies servent d'instruments essentiels au développement de nouvelles initiatives visant à transformer les secteurs. Elles aident considérablement la SFI à mieux aligner ses missions d'investissement et de conseil et à renforcer sa collaboration avec le reste du GBM.

Ainsi, l'initiative « Economie numérique pour l'Afrique (*Digital Economy for Africa Moonshot*) auquel le Bureau a contribué est une résultante de la réflexion sectorielle approfondie sur l'économie numérique. La réflexion approfondie sur la microfinance aide les équipes de la SFI à développer des plates-formes pouvant être utilisées pour atteindre des populations mal desservies ou non bancarisées, en particulier dans les zones agricoles et rurales. Dans le secteur de l'énergie, les équipes de la SFI utilisent la réflexion sectorielle approfondie pour améliorer la cartographie du marché et poursuivre un large éventail d'interventions en amont visant à renforcer l'accès à l'électricité.

DES AVANCÉES NOTABLES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Diagnostiques et stratégies			
Diagnostic secteur privé pays (avec GBM)	Objectif - Identifier les opportunités de création / expansion de marchés et d'investissement du secteur privé, ainsi que les obstacles à éliminer	14 Réalisés	15 en cours
		Angola, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Guinée, Kazakhstan, Kenya, Maroc, Népal Philippines, Rwanda, Sénégal, Afrique du sud, Ouzbékistan	Brésil, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, République Arabe Syrienne, Haïti, Indonésie, Jordanie, Kirghizistan, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Sri Lanka
Stratégies pays (SFI avec les contributions de la Banque)	Objectif - Décrire l'approche stratégique et le programme de travail de la SFI dans un pays donné et informe le CFP	10 Réalisés	5 en cours
		Agroalimentaire, Marchés des Capitaux, économie Numérique, éducation, Santé, Industrialisation, Microfinance, Energie, SME Finance, L'eau & Assainissement.	FinTech, Logement, Textiles Energie, Transport
Réflexions sectorielles approfondies (SFI avec les contributions de la Banque)	Objectif - Analyser les industries pour identifier les principaux domaines de transformation du secteur et de développement commercial ciblé de la SFI.	17 Réalisés	26 en cours
		Angola, Argentine, Arménie, Côte D'ivoire, République Dominicaine, Ghana, Indonésie, Jamaïque, Macédoine du Nord, Mexique, Mongolie, Maroc, Myanmar, Paraguay, Philippines, Sénégal, Timor-Oriental.	Albanie, Bhoutan, Brésil, République centrafricaine, Chine, Colombie, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Égypte, République arabe, El Salvador, Éthiopie, Fidji, Haïti, Honduras, Madagascar, Nigéria, Papouasie Nouvelle-Guinée, Rwanda, Afrique du Sud, Serbie, Sierra Leone, Sri Lanka, Turquie, Ukraine, Ouzbékistan.

Les Services-Conseils de la SFI

Dans ses échanges avec la haute Direction de la SFI, l'Administrateur incite l'institution à mettre davantage ses services-conseils à la disposition de nos pays et de leurs secteurs privés, afin de les aider à mieux structurer les actions de promotion et de développement des investissements privés. Au cours de l'exercice sous revue, le Bureau a veillé à ce que la SFI ait des engagements en amont et maintienne un solide programme de services-conseil dans les secteurs cibles critiques pour le développement et la transformation économique de nos pays (par exemple, l'énergie et l'agro-industrie). Cette action a amené la SFI à travailler avec la Banque et la MIGA dans la promotion du dialogue sur les politiques de réformes réglementaires et le développement d'outils pour écarter les risques d'investissements.

Les services-conseil sont au cœur de l'approche de création de marchés engagée par la SFI. Ils permettent à l'institution de déployer son expertise en matière de développement de marchés et d'interventions en amont sur des marchés difficiles. A compter de l'année fiscale 2019, la plupart des équipes en charge des services-conseils transversales ont été entièrement intégrées au département de l'industrie, achevant ainsi le processus d'intégration des services-conseils qui a débuté en juillet 2018, en vue de mieux aligner les outils de la SFI et de renforcer la capacité du département à concevoir et à fournir des programmes pays et des programmes sectoriels plus performants. Les équipes de service-conseil se concentrent essentiellement sur le développement des secteurs et la création de marchés.

Le guichet de conseil pour la création de marché (CMAW)

Afin de renforcer l'utilisation des services-conseils, le Bureau a engagé des discussions avec la SFI pour rendre pleinement opérationnel le guichet de Conseil pour la création de marché (CMAW) dans les pays fragiles (FCS) et les pays IDA, et élargir l'instrument aux pays à revenu intermédiaire (MIC). Ce guichet vise à fournir des ressources supplémentaires grâce à l'allocation du revenu net de la SFI aux services-conseils et à la préparation des projets. Dans la stratégie SFI 3.0, les autorisations de dépense du CMAW sont de 70 millions USD chaque année pour les années fiscales 2019-2020, dont au moins 50 % sont consacrés à l'Afrique subsaharienne.

La Création de marché par la SFI se focalise sur les secteurs à fort potentiel de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations. Les infrastructures, la santé, l'éducation et les technologies affectent la qualité de vie des populations, tout en créant des emplois et des revenus. La SFI aide aussi les institutions financières, en particulier les banques, à améliorer l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et des pauvres. Pour créer et développer des marchés, la SFI s'appuie sur toutes les ressources à sa disposition, y compris les diagnostics des secteurs privés des pays.

Le guichet IDA pour le Secteur Privé Pays (PSW)

Au cours de l'exercice sous revue, l'Administrateur a particulièrement poussé à l'utilisation du guichet IDA pour le secteur privé (PSW) dans nos pays. Ce guichet utilisé à travers la SFI et la MIGA vise à surmonter le défi de la perception négative de risque à laquelle font face les pays en développement et les pays fragiles et qui constitue une barrière à l'accès aux finances par les entreprises privées. L'utilisation de ce guichet permet à la SFI et à la MIGA de prendre part à des financements syndiqués et de partager les risques, en particulier avec les banques locales, afin de « dé-risquer » le financement des initiatives privées locales et permettre aux institutions financières locales de prendre plus de risques sur les entreprises privées.

La SFI a utilisé le PSW pour la première fois au cours de l'exercice 2019 pour mobiliser des ressources en faveur du financement de logement en Afrique de l'Ouest, où moins de 7% des ménages peuvent s'octroyer un habitat décent. En utilisant le guichet PSW, la SFI a pu acquérir 9 millions

de dollars de bons en monnaie locale émis par la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CRRH-UEMOA), une compagnie régionale de refinancement des prêts immobiliers, afin de lui permettre d'étendre son portefeuille de prêts immobiliers pour un montant de 500 millions de dollars, tout en renforçant le marché financier régional en Afrique de l'ouest.

Toujours en Côte d'Ivoire, le guichet PSW a été utilisé en juin 2019 par la SFI, en partage de 50% des risques, pour soutenir la NSIA Banque pour lui permettre de prêter jusqu'à un montant équivalent à 20 millions d'euros aux PME, avec une incitation particulière pour les PME gérées par des femmes et les PME dont les activités sont orientées vers l'atténuation du changement climatique.

Enfin, le PSW a été également utilisé dans un projet régional pour appuyer les six filiales du Groupe Baobab pour des crédits dans la microfinance à plus de 130.000 micros et moyennes entreprises, notamment en milieu rural au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en RDC, à Madagascar, au Nigéria et au Sénégal, pour un montant total de 21 millions de dollars EU.

La refonte du mode opératoire et le renforcement de la présence de la SFI sur le terrain

Le Bureau a suivi avec beaucoup d'attention et est intervenu sur tous les dossiers relatifs à refonte du mode opératoire de la SFI. Cette refonte en cours d'achèvement vise à recentrer les opérations de la SFI sur les pays IDA et ceux confrontés à la fragilité, aux conflits et à la violence, afin de faire un meilleur impact sur la lutte contre la pauvreté et le partage de la prospérité. A la requête de l'Administrateur en coalition avec certains de ses pairs, notamment africains, l'institution s'est engagée à consacrer un minimum de 40% de son portefeuille à ces pays dans un proche horizon. En ce qui concerne particulièrement l'Afrique, la SFI compte mener des efforts pour engager le secteur privé africain à innover, à créer des emplois et à s'étendre au-delà des frontières.

La refonte du mode opératoire a été accompagnée d'une restructuration des équipes de conduite des opérations qui a été achevée au cours de l'année fiscale 2019. Sur insistance des Administrateurs africains, la SFI est en train de renforcer sa présence en Afrique subsaharienne. Elle prévoit d'avoir en Afrique entre 722 et 752 personnes de ses effectifs d'ici l'année fiscale 2022. Ce qui devrait représenter entre 16% et 17% de l'effectif total du personnel de la SFI contre 11% à l'heure actuelle.

Mobilisation de capitaux par la SFI

Afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie SFI 3.0, la SFI a renforcé sa capacité de mobilisation des capitaux à travers le programme de portefeuille de prêts conjoints, le programme de financement mixte, et la création d'une société de gestion d'actifs.

Le Programme de portefeuille de prêts conjoints (Managed Co-Lending Portfolio Program ou MCPP)

Le programme de portefeuille de prêts conjoints est une plate-forme de syndications de la SFI en faveur de la création de portefeuilles diversifiés de prêts au secteur privé dans les marchés émergents. La plate-forme MCPP exploite la capacité de structuration de la SFI et sa connaissance approfondie des marchés pour générer des opportunités pour des investisseurs tiers à des conditions commerciales. Le MCPP donne à la SFI la capacité de fournir des financements plus importants en syndiquant d'autres investisseurs. Le MCPP offre en retour aux investisseurs internationaux une plate-forme pour participer à un portefeuille mondial diversifié de projets dans les marchés émergents et dans plusieurs secteurs. Tous les investissements sont structurés commercialement et conçus pour répondre aux besoins de développement.

Les Financements mixtes

Les financements mixtes permettent à la SFI de se servir de l'aide publique au développement (APD) comme « effet de levier » pour mobiliser les financements privés. En apportant son appui dans des projets de développement financés par les APD, la SFI contribue à mobiliser les ressources et l'expertise du secteur privé en faveur de ces projets.

Selon les bailleurs de fonds, le recours à l'APD pour démultiplier les financements privés permet de libérer les nouveaux investissements nécessaires pour combler le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Dans cette perspective, les partenaires au développement considèrent les financements mixtes comme une solution pour appuyer des projets à grande échelle dans les pays en développement.

La Société de gestion d'actifs (AMC)

Le but de la Société de gestion d'actifs (AMC) créée en 2009 par la SFI est de mobiliser des fonds auprès des investisseurs privés pour investir dans des entreprises privées productives des pays en développement. Pour atteindre cet objectif, l'AMC met en place des fonds qui répondent aux objectifs de placement des investisseurs tout en s'alignant sur les priorités stratégiques de la SFI. L'AMC est orientée vers les investissements qui peuvent faire un impact sur le développement tout en garantissant un retour sur investissement.

Cette formule répond à la demande des investisseurs institutionnels qui cherchent à réaliser des investissements financièrement viables sur les marchés émergents. Elle permet à la SFI d'établir des relations solides avec les investisseurs institutionnels, y compris les fonds souverains, et de partager sa connaissance de la classe d'actifs et des normes d'investissement des marchés émergents, dont des normes environnementales et sociales.

Notre Bureau a défendu l'intégration de l'AMC dans le statut juridique de la SFI, afin de lui permettre d'éviter d'être soumise au régime fiscal des sociétés privées américaines et lui permettre de se concentrer sur la mobilisation des ressources auprès des investisseurs internationaux pour la promotion du secteur privé et des projets de développement dans nos pays.

AMC AUJOURD'HUI

13 fonds mobilisés

10 milliards de dollars levés (total)

7,8 milliards de dollars levés auprès de tiers

58 investisseurs externes de haut calibre

4,8 milliards de dollars mobilisés par des investissements

640 millions de dollars mobilisés par le biais de co-investissements directs

1,6 milliard de dollars engagés dans les pays IDA

2,8 milliards de dollars de capital économique enregistrés pour SFI

131 millions de dollars de frais et **60 millions de dollars** de dividendes versés à SFI

Engager la MIGA à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers aux moyens d'instruments de réduction des risques de la MIGA



Au cours de l'exercice 2019, le Bureau a particulièrement interagi avec la haute Direction de la MIGA pour l'amener à s'engager davantage dans les pays de notre groupe, à renforcer sa présence sur le terrain, et à développer un mécanisme de création de marché, en utilisant sa stratégie MIGA 2020. Le résultat a été probant : une augmentation de 18,5% des engagements de la MIGA dans nos pays passant à 1,9 milliard de dollars pour l'exercice 2019 contre 1,6 milliard un an auparavant. Le détail de ces interventions de la MIGA est donné au chapitre VI du présent rapport. En outre, la MIGA a soutenu au cours de la période des investisseurs originaires de notre groupe pour leurs investissements dans d'autres pays. Il s'agit de 92,7 millions de dollars des investisseurs sénégalais dans les infrastructures, de 73,1 millions de dollars des investisseurs mauriciens dans les services et l'agribusiness, et de 5,4 millions de dollars des investisseurs djiboutiens dans le secteur manufacturier.

De façon spécifique, les garanties octroyées au cours de l'exercice 2019 par la MIGA en faveur de nos pays peuvent être détaillées comme suit :

- 564,5 millions de dollars EU en Côte d'Ivoire dans l'infrastructure et les secteurs du pétrole et du gaz ;

- 453,7 millions de dollars EU au Cameroun dans les infrastructures ;
- 300,0 millions de dollars EU en Mauritanie dans le secteur minier ;
- 307,5 millions de dollars EU au Sénégal dans les infrastructures et le secteur financier ;
- 127,3 millions de dollars EU en Guinée dans le secteur minier ;
- 71,6 millions de dollars EU à Madagascar dans les infrastructures ;
- 67,5 millions de dollars EU en République Démocratique du Congo dans le secteur des services ;
- 24,3 millions de dollars EU à Djibouti dans le secteur des services ;
- 5,5 millions de dollars EU au Benin dans le secteur des services ;
- 5,2 millions de dollars EU au Gabon dans le secteur des services.

En ce qui concerne le renforcement de sa présence sur le terrain, l'insistance de notre Bureau soutenu par la plupart des membres du

Conseil d'Administration, a amené la MIGA à s'engager à accroître considérablement l'effectif de son personnel sur le terrain en Afrique dans le courant de l'exercice 2020. Le renforcement de la décentralisation de la MIGA en Afrique et dans les pays IDA/FCS pourrait s'appuyer sur la présence de la SFI en Afrique avec ses trois centres principaux de Dakar, de Nairobi et de Johannesburg. Cela contribuerait à accroître les investissements directs étrangers (IDE) intracontinentaux, régionaux et sud-sud, en plus d'aligner l'approche de la MIGA sur celle de la Banque et de la SFI en matière de décentralisation et de travail en amont. Une présence

accrue sur le terrain, en travaillant en étroite collaboration avec la SFI, devrait permettre à la MIGA d'être plus efficace en matière de création de marché et de saisie des opportunités existantes.

Les interventions de la MIGA aident les pays à progresser dans la réalisation du double objectif du GBM, à savoir mettre fin à la pauvreté extrême et promouvoir la prospérité partagée de manière durable.

Les garanties de la MIGA protègent les investissements contre les risques non commerciaux et peuvent aider les investisseurs à obtenir un financement à de meilleures conditions.

La stratégie à moyen terme MIGA2020 couvrant les années fiscales 2018-2020 priorise l'IDA, les FCS et la finance climat comme ses axes d'intervention. MIGA2020 a jusqu'à présent fourni une vaste gamme de résultats de développement avec l'émission des garanties de 8,2 milliards de dollars dans le monde qui ont appuyé des financements d'un montant total de 23,1 milliards de dollars. Les clients et les projets soutenus produisent de solides résultats en matière de développement.

Malgré un environnement macro-économique difficile, caractérisé par un déclin des IDE dans les pays en développement, en particulier dans les pays IDA et FCS, la MIGA a doublé son portefeuille combiné IDA/FCS au cours de ces six dernières années, passant de 3,6 milliards USD pour l'exercice 2013 à 7,2 milliards USD. Le portefeuille du financement climatique est passé de 2,2 à 4,7 milliards de dollars. Au cours de la même période, les recettes brutes du portefeuille de garanties ont presque doublé, passant de 10,8 à 21,3 milliards USD, attribuable à la forte croissance du nombre de nouvelles garanties émises.

Le soutien apporté aux énergies renouvelables et au financement de l'énergie a été particulièrement fort, avec notamment six nouveaux projets d'énergie solaire en Afrique du Sud ainsi que de nouvelles garanties pour deux centrales solaires en Namibie. La MIGA a également soutenu des projets climat en Afghanistan, au Cameroun et en Ouganda. Au cours de la période, il y a eu aussi une expansion des garanties de 155 millions de dollars à la centrale hydroélectrique de Bujagali, en Ouganda.

LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA MIGA

1. Les produits d'assurance risques politiques peuvent être achetés individuellement ou en combinaison. La sélection de la couverture souhaitée doit être faite avant l'émission d'une garantie.
2. Protection contre la perte, l'endommagement ou la disparition d'actifs corporels résultant d'actes politiques de guerre ou de troubles civils
3. Protection contre les pertes résultant d'un manquement d'une entreprise souveraine, sous-souveraine ou appartenant à l'État à effectuer un paiement à l'échéance
4. Protection contre les pertes résultant de certaines actions gouvernementales susceptibles de réduire la propriété du placement assuré
5. Notre couverture en cas de rupture de contrat offre une protection contre les pertes résultant de la rupture ou de la répudiation d'un contrat par un gouvernement avec un investisseur
6. Protection contre les pertes résultant de l'impossibilité de convertir légalement la monnaie locale en monnaie forte

Autres actions visant à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers vers les pays de notre groupe



Poignée de mains entre l'Administrateur J.C. TCHATCHOUANG et le Président de la fédération des PME de l'Union Européennes et de l'Association des PME allemandes, M. OHOVEN, après leur décision d'œuvrer ensemble aux partenariats entre les PME africaines et européennes

Dans le cadre du plaidoyer pour la promotion du secteur privé, le Bureau a rencontré le Patron des PME allemandes et les responsables de l'initiative spéciale allemande pour l'Afrique, et a pris part au forum EU-Afrique sur les PME ainsi qu'au CEO Africa forum.

Rencontre avec le patronat allemand et européens et les responsables de l'initiative spéciale pour l'Afrique

La première rencontre s'est tenue en marge de la 14^{ème} réunion du Comité Directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) le 15 janvier 2019 avec M. Mario OHOVEN, Président de la Fédération des PME de l'Union Européenne et de l'Association des PME allemandes, en présence de plusieurs membres de cette association. La deuxième réunion s'est tenue le 16 janvier 2019 avec M. Michael OOS,

Directeur du Département du secteur privé à la GIZ et Thomas ROLF, Chef de projet de création d'emplois et de transformation économique à la GIZ, l'agence d'exécution des programmes du Ministère de la Coopération allemande.

La première réunion avait pour but de faire le point des chantiers de la Fédération des PME européennes et de l'Association des PME allemandes en Afrique, ainsi que des efforts déployés pour renforcer la coopération entre les entreprises allemandes et les PME africaines. A l'issue de l'entretien, les deux parties ont convenues de : (1) la création d'une plateforme pour permettre aux PME allemandes et africaines, qui ont un intérêt commun dans des secteurs précis, de nouer un dialogue sur les opportunités d'affaires. Les rencontres qui résulteront de cette plateforme permettront à chaque PME de trouver facilement des partenaires pour entreprendre des projets ou nouer des relations d'affaires ; (2) la définition des modalités de

partenariat et du mécanisme de collaboration de la plateforme ; y compris le rôle des gouvernements et de l'UE ; (3) la participation de l'Administrateur au sommet UE/Afrique sur les PME tenue le 21 mars 2019 à Bruxelles.

La deuxième rencontre a permis de souligner l'importance stratégique croissante du Gouvernement allemand en Afrique, ainsi que l'ambition de la GIZ de soutenir le compact du G20 à travers la mise en œuvre de l'initiative spécial sur la création d'emplois et la transformation économique pour l'Afrique.

L'Administrateur et les responsables de la GIZ se sont accordés sur la conception et la mise en œuvre d'un projet régional de deux clusters, l'un sur l'automotive et l'autre sur l'agro-industrie pour l'Afrique. Cette discussion s'est poursuivie en marge du sommet UE/Afrique sur les PME en mars 2019, sur les modalités de mise en œuvre du projet régional. En mai 2019 à Washington, une nouvelle rencontre entre les deux parties a permis d'élaborer une note conceptuelle pour servir de base de discussion pour les prochaines étapes sur le dossier.

Participation au Sommet UE/UA sur les PME africaines

À l'invitation de Monsieur Walter GRUPP, Secrétaire général de la Confédération des PME de l'Union européenne, l'Administrateur a effectué une mission à Bruxelles du 20 au 22 mars 2019 pour participer au Sommet UE-Afrique sur les PME où il a prononcé une allocution sur le thème « Importance du partenariat EU-Afrique et rôle des PME dans le développement des deux continents ».

L'Administrateur a partagé avec l'audience cinq points qu'il considère comme prioritaires pour faire avancer l'agenda des PME, à savoir : i) la mise en place et l'application de législations adéquates pour faciliter l'accès des PME aux marchés et au crédit, la réduction des lourdeurs administratives et la simplification des procédures de décaissement ; ii) l'amélioration du climat des affaires et les actions menées par le Groupe de la Banque mondiale, en particulier la Société financière internationale (SFI), en collaboration avec nos pays et les institutions régionales comme l'OHADA ; iii) le renforcement des capacités des PME locales pour leur permettre d'échanger et de tirer parti de l'élargissement des perspectives commerciales qui s'offrent à elles au niveau des chaînes de valeurs

régionales et internationales ; iv) l'amélioration de l'accès des PME aux marchés de financement, ce qui passe inévitablement par le développement de systèmes financiers plus adaptés et de mécanismes de garanties plus fiables ; et v) le renforcement des capacités entrepreneuriales, condition nécessaire à l'évolution des PME à leur capacité à accéder à de nouveaux marchés.

À la fin de son allocution, l'Administrateur a fait trois suggestions qu'il considère comme étant les conditions de succès dans la mise en œuvre de l'agenda pour les PME africaines, à savoir : i) l'adoption d'une approche holistique et cohérente entre les parties prenantes, nos pays, les partenaires et les responsables des PME ; ii) un partenariat renforcé qui tienne compte aussi bien des avantages comparatifs que des expertises de chacun, surtout ceux de nos pays, des institutions bilatérales et multilatérales, des agences de développement régionales et internationales, y compris les organisations non gouvernementales, telles que la Fondation Eluemelu ; et iii) une plus grande ambition, pour la réalisation de projets d'envergure, à même de produire des résultats d'échelle et un impact régional plus grand.

Forum « Africa – CEO »

Du 23-26 mars 2019, le Bureau a participé à la 7^{ème} édition de l'*Africa CEO Forum* (ACF) qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda. L'Administrateur a pris part à la session *Invest in Togo* qui a eu lieu le 25 mars 2019 à Kigali. Au cours de cette session, S.E Faure GNASSINGBE, Président de la République togolaise, a présenté les ambitions et les projets du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Le coût estimatif de ce Plan est de 4622 milliards de francs CFA d'investissements, dont 65 % devront être financés par le secteur privé.

Aux côtés du Président, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Sani YAYA, a présenté les grands objectifs du Togo, qui ces dernières années a fait des efforts salués par les bailleurs de fonds internationaux en matière de réformes et de gestion des finances publiques. Le niveau d'endettement national redescend progressivement et devrait atteindre environ 70 % du PIB à la fin 2019. Quant au déficit budgétaire, il a été limité à 0,3 % du PIB en 2018.

Pour le pays, il s'agit de miser avant tout sur sa position de hub logistique en Afrique de l'Ouest. Le secteur financier fait aussi l'objet d'une attention particulière dans le PND. Le Gouvernement révisé actuellement le code

des investissements et discute avec plusieurs États en vue de signer des conventions fiscales. L'objectif est de renforcer la position du Togo comme plateforme financière.

Au cours de cette session, le Togo a dévoilé deux investissements public-privé dans le secteur des nouvelles technologies. Le premier concerne la création à l'horizon 2020 d'un centre de cybersécurité en partenariat

avec le groupe polonais *Asseco*, l'un des leaders européens du secteur. Le montant du projet est évalué à 14 millions d'euros. Le second contrat porte sur la participation de l'État pour un montant de 10 millions d'euros à un fonds géré par la société *Bamboo Capital Partners* dédié à des projets reposant sur la technologie de la *blockchain*. Lors de la conférence, le Togo a également reçu le soutien du groupe *Liquid Telecom* qui a annoncé son intention d'investir dans le pays.



Peinture de Jimoh Buraimoh, Nigéria, Réunion des sages



3 - ENGAGER LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE À RENFORCER SON ENGAGEMENT STRATÉGIQUE ET LE DIALOGUE AVEC NOS PAYS

L'année fiscale 2019 a été marquée par des consultations régulières avec les autorités aussi bien lors des missions effectuées par l'Administrateur dans les pays que lors des visites effectuées par ces derniers à Washington DC. De plus, l'élaboration de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la fragilité a été l'occasion pour mieux aligner les priorités stratégiques sur les besoins de nos pays.

Renforcer le dialogue avec les pays



Mission de consultation avec le Président Allassane Ouattara à Abidjan

Au cours de l'année fiscale 2019, l'Administrateur a effectué cinq missions de consultation auprès des autorités de Madagascar, Djibouti, Niger, Côte d'Ivoire, et de l'Île Maurice afin de recevoir les orientations et échanger sur les voies et moyens pour renforcer la coopération entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale. Le Bureau a également apporté son soutien aux autorités de nos pays lors de leur visite dans la capitale américaine et facilité l'organisation des réunions avec les dirigeants du Groupe de la Banque mondiale. Il s'agit notamment des Présidents de la RCA et de la République démocratique du Congo, ainsi que des Premiers ministres de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le Bureau a également apporté son assistance à une délégation de haut-niveau de la CEMAC en mission à Washington DC en décembre 2018, dans le cadre du suivi de la stratégie régionale de sortie de crise sur laquelle les six pays de la CEMAC s'étaient engagés avec le FMI.

Missions de l'Administrateur dans les pays de notre groupe

Visite de l'Administrateur à Madagascar

À Madagascar du 25 au 27 février 2019, l'Administrateur a eu des entretiens avec le Premier Ministre, S.E. Christian NTSAY, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Richard RANDRIAMANDRATO, le Gouverneur de la Banque Centrale de Madagascar, M. Alain RASOLOFONDRAIBE. Il a également rencontré les représentants du secteur privé et effectué une visite d'un projet de filets sociaux financé par la Banque mondiale dans le district de Betafo.

Les entretiens ont permis de faire le tour d'horizon des besoins du pays en matière d'appui au développement économique et financier, et de la

stratégie que l'Administrateur a mise en place pour mobiliser plus de ressources publiques et privées en faveur des pays qu'il représente.

Parmi les secteurs prioritaires sur lesquels les autorités ont mis l'accent dans leur Initiative Émergence Madagascar (IEM) figurent l'électrification rurale, les infrastructures de transport et de télécommunication, l'utilisation de la technologie pour l'inclusion financière, l'amélioration du réseau bancaire et de l'accès à la finance, la démocratisation de l'accès à la technologie et à la connectivité, le soutien aux PME pour accroître la création d'emploi, et une plus grande décentralisation. Les autorités ont exprimé leurs attentes quant à l'appui de l'IEM par le Groupe de la Banque mondiale. Elles ont fait part de leur intention d'organiser des tables rondes sectorielles pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'IEM. Elles se sont engagées à poursuivre les réformes, à améliorer la mobilisation des ressources intérieures et la qualité de la gouvernance.

Visite de l'Administrateur à Djibouti

Les discussions avec les autorités lors de la visite à Djibouti, du 27 février au 3 mars 2019, ont permis de : i) passer en revue la situation économique et sociale du pays ; ii) faire l'état de la coopération entre le pays et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) ; et iii) explorer les domaines où le GBM pourrait renforcer son soutien à Djibouti avec le prochain Cadre de partenariat-pays (CPF) en cours d'élaboration.

Cette mission a été effectuée conjointement avec la SFI et la Banque mondiale, avec notamment la participation de M. Mohamed GOULED Vice-président Risque et finance à la SFI et Mme Marina WES, Directrice-pays pour Djibouti à la Banque mondiale.

La mission conjointe a été reçue en audience par S.E.M. Ismaïl Omar GUELEH, Président de la République de Djibouti et par M. Abdoukader Kamil MOHAMED, Premier Ministre. Elle a eu des séances de travail avec M. Ilyas Moussa DAWALEH, Ministre de l'économie et des finances en charge de l'industrie, et les représentants du secteur privé.

La mission a également visité des projets du Gouvernement financés par la Banque, notamment le projet de soutien aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil à Hol Hol et Ali-Addhé dans la région d'Ali-Sabieh, le port et la zone franche de Djibouti, ainsi que le projet d'éradication des bidonvilles à Balballa.

Les consultations avec les Autorités djiboutiennes ont mis en exergue le potentiel de développement qui existe à Djibouti, notamment dans la production d'énergie solaire, l'économie numérique et le développement des services logistiques et financiers. La mise en valeur de ce potentiel devrait permettre d'accélérer la croissance de l'économie djiboutienne pour créer des emplois viables et de qualité pour la jeunesse avec la participation active du secteur privé national.

Le pays a entamé un processus de transformation économique et sociale grâce aux investissements structurants réalisés dans les infrastructures de logistique, de transport et d'eau potable. Par ailleurs, les efforts de réformes du Gouvernement ont permis de renforcer la stabilité macroéconomique et l'environnement des affaires de Djibouti. Dans ce cadre, Djibouti a signé, le 12 avril 2019, la convention du Centre international pour le règlement des différends en matière d'investissement (CIRDI, ICSID en anglais).



Signature de la convention du CIRDI par le Ministre Ilyas Moussa DAWALEH le 12 avril 2019 à Washington

Visite de l'Administrateur au Niger

Du 28 au 30 mars 2019, en marge des réunions de la Zone Franc, l'Administrateur a effectué une mission de consultation auprès des autorités nigériennes. Cette consultation visait trois objectifs : (i) permettre à l'Administrateur de se présenter officiellement aux autorités du Niger ; (ii) passer en revue l'état du dialogue et des opérations du Niger avec la Banque mondiale ; et (iii) échanger avec les autorités sur les grandes orientations stratégiques et les objectifs pour guider son action au Conseil d'Administration de la Banque mondiale.

Au cours de cette mission, l'Administrateur a : (i) rencontré les hautes autorités du pays ; (ii) eu un déjeuner de travail avec quelques personnalités du Gouvernement ; (iii) rencontré le personnel de la mission résidente de la Banque ; (iv) eu une session de travail avec les chefs des projets financés par la Banque mondiale au Niger ; (v) rencontré les partenaires techniques et financiers ; et (vi) visité des sites de projets financés par la Banque mondiale.

L'Administrateur a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger. Il a eu une

séance de travail avec Madame Aïchatou Boulama KANE, Ministre du Plan et Gouverneure du Niger pour le Groupe de la Banque mondiale.

Les rencontres avec les autorités ont permis à l'Administrateur de discuter de l'accroissement des ressources financière du GBM en faveur du Niger. Il les a encouragés à travailler à l'amélioration du niveau de décaissement avant la fin de l'année fiscale. Les autorités nigériennes se sont engagées à atteindre un taux de décaissement de 30% au 30 juin 2019, à redoubler d'efforts pour améliorer leur CPIA, et à poursuivre la mise en œuvre des réformes. Les autorités ont présenté leur ambition en matière de développement du secteur privé, un moteur important de la croissance avec le développement du monde rural.

Enfin, l'Administrateur a saisi l'opportunité des rencontres avec les autorités pour les encourager à préparer au plus tôt les dossiers de souscription du Niger à l'augmentation du capital de la BIRD et de la SFI. Il les a également encouragés à envisager une programmation de ces souscriptions dans le cadre des cycles budgétaires couvrant la période de souscription.

Visite de l'Administrateur en Côte d'Ivoire

En marge du Sommet du We-Fi à Abidjan, l'Administrateur a eu des consultations avec les autorités ivoiriennes. Il a été reçu en audience par le Vice-Président de la République, S.E. M. Daniel Kablan DUNCAN et par le Ministre de l'économie et des Finances S.E.M Adama Kone. Les discussions ont porté sur la coopération entre la Banque et la Côte d'Ivoire, les progrès économiques et sociaux accomplis par le Gouvernement au cours des quatre dernières années en particulier dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures, du développement du secteur privé, et du soutien aux PME.

Avec le Ministre des finances les discussions ont également concerné l'atelier sur la dette que l'IDA a prévu d'organiser en collaboration avec la BAD à Abidjan. L'importance de ce dossier a été soulignée dans le cadre des discussions de l'IDA19, et l'implication du ministère pour une forte sensibilisation des participants a été sollicitée.

Il a été enfin question de la mise en place prochaine du fonds fiduciaire adopté par le conseil des ministres, qui sera dédié au financement de la formation, de l'apprentissage des jeunes et des fonctionnaires ivoiriens dans les domaines de l'analyse et de l'élaboration des politiques de gestion des programmes économiques et financiers. L'Administrateur a encouragé les autorités ivoiriennes à finaliser les documents juridiques sur l'augmentation du capital de la BIRD et à soumettre leur plan de paiement du capital appelée.

Visite des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale à l'Île Maurice

Du 27 avril au 1^{er} mai 2019, une délégation de huit Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale, dont l'Administrateur Jean Claude TCHATCHOUANG, a séjourné à l'Île Maurice, dans le cadre des visites de terrain annuelles effectuées par les membres du Conseil d'Administration.

La délégation a eu des rencontres avec les organisations de la société civile, le Conseil Economique, le Ministre des Finances, le Premier Ministre, le Gouverneur de la Banque mondiale pour l'Île Maurice, le Ministre de l'Éducation, et les représentants des institutions financières. Elle a également eu des entretiens avec des instituteurs et des élèves du cours primaire 2 qui utilisent des tablettes électroniques dans leurs études. La mission a été clôturée par une rencontre avec les partenaires au développement.

Les principales conclusions à retenir de l'ensemble des discussions que la délégation a eues se résument notamment comme suit :

- L'Île Maurice doit avoir un plan stratégique pour la poursuite de son succès économique et social et passer à un statut de pays à revenu élevé. Avec sa stratégie pour l'Afrique, le gouvernement mauricien se positionne comme une porte d'entrée des investissements en Afrique. Le pays a par ailleurs l'ambition de doubler la contribution de l'économie bleue au PIB à l'horizon 2030.
- Dans les années à venir le défi de l'insularité et de la taille sera renforcé par les changements technologiques, climatiques et démographiques, qui constituent à la fois des menaces et des opportunités. Les impacts du changement climatique se font déjà ressentir à travers les cyclones, l'érosion côtière, et les baisses des rendements agricoles qui ont des effets négatifs sur l'économie et la population.
- La Banque mondiale devrait examiner la possibilité de mettre à la disposition de l'Île Maurice les mécanismes qu'elle a développés pour lui permettre de renforcer sa résilience contre le changement climatique ; en puisant par exemple dans son expérience sur l'économie bleue dans d'autres parties du monde, et en proposant des mesures de prévention contre le changement climatique.
- Les différents acteurs sont conscients des défis à relever et travaillent au maintien de la compétitivité de l'économie mauricienne. Le secteur privé, le gouvernement et la société civile travaillent de concert pour identifier les investissements en capital humain nécessaires à l'atteinte des objectifs.
- Les engagements de la Banque mondiale à l'Île Maurice sont limités aux produits d'études et de recherche qui lui permettent de faire face à ses défis. Les Administrateurs ont convenu que cette forme d'engagement est appropriée pour le pays, compte tenu de son niveau de revenu relativement élevé.
- Cependant, il existe une grande opportunité de coopération entre l'Île Maurice et le Groupe de la Banque mondiale notamment avec la SFI et MIGA pour réaliser les ambitions de la stratégie pour l'Afrique et augmenter le commerce et les investissements régionaux notamment en profitant par exemple des conventions signées par l'Île Maurice avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, et le Mozambique pour créer entre eux des zones économiques spéciales.

- Les autorités mauriciennes sont particulièrement intéressées par l'appui de la Banque mondiale sur les questions des centres de formations régionaux, de gestion des eaux, du changement climatique, de la stratégie pour l'Afrique et des zones économiques spéciales.

Globalement, les Administrateurs étaient satisfaits de leur visite à l'île Maurice. Ils ont exprimé leur admiration pour la façon dont une économie initialement de monoculture a été transformée en une économie basée sur une multitude de piliers en l'espace d'une cinquantaine d'année.

Visites de nos autorités à la Banque mondiale

Visite du Président de la RDC à la Banque mondiale

A l'occasion de la première visite de travail et d'amitié aux Etats Unis de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président nouvellement élu à la tête de la République Démocratique du Congo (RDC), une forte délégation a été reçue à la Banque mondiale le 6 avril 2019. La délégation qui s'est rendue à la Banque mondiale était conduite par Son Excellence Henri Yav MULANG, Ministre des Finances, représentant le Chef de l'Etat empêché à la dernière minute.

La délégation a été reçue par Mme Kristalina GEORGIEVA, Présidente par intérim du Groupe de la Banque Mondiale. Le Ministre Henri Yav MULANG a transmis le message du Chef de l'Etat qui s'articule autour de (i) l'importance et la qualité des relations avec le Groupe de la Banque mondiale et surtout l'appui de la Banque dans la lutte en cours contre l'épidémie d'EBOLA, (ii) les priorités du Gouvernement, notamment la modernisation des infrastructures, le renforcement de la gouvernance, la diversification et la transformation de l'économie congolaise, le développement du capital humain et le développement durable ; (iii) la nécessité de renforcer la coopération avec la Banque et l'engagement ferme du Président de la République à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour renforcer notamment la gouvernance, la lutte contre la corruption, et l'amélioration du climat des affaires.

Du côté du Groupe de la Banque Mondiale, le message était rassurant. Mme GEORGIEVA a tenu à préciser que les priorités de la RDC et celles de la Banque se rejoignent. Elle a réitéré l'engagement du Groupe de la Banque Mondiale à travailler de concert avec le Gouvernement à la transformation de l'économie congolaise et pour la lutte contre la pauvreté. Cette pauvreté, qu'elle estime inacceptable pour un pays regorgeant de potentiels en termes de ressources naturelles et de ressources humaines.

Visite du Président de la RCA à la Banque mondiale

Le Président de la République Centrafricaine, Son Excellence Pr. Archange TOUADERA était au siège de la Banque mondiale à Washington le 8 avril 2019. Au cours de cette visite il a eu un entretien avec la Vice-Présidente par Intérim du Groupe de la Banque mondiale, Mme Kristalina GEORGIEVA. Auparavant, il a eu une réunion de travail avec le Vice-Président de la Région Afrique de la Banque, M. Ghanem HAFEZ

La visite du Président fait suite à l'accord de paix signé le 6 février 2019 entre le Gouvernement et 14 groupes armés. Dans cet accord, les parties s'engagent à « renoncer » dès la signature de l'accord « à tout recours à la force armée » pour régler leurs différends. La mise en œuvre de cet accord nécessite l'appui politique, financier et technique de la communauté internationale. La Banque mondiale étant un des partenaires privilégiés de la République Centrafricaine, il était normal de discuter avec elle ce soutien indispensable à l'installation d'une paix durable et à la création d'un environnement propice à la poursuite de la reconstruction et du recouvrement économique de la République Centrafricaine.

Les entretiens ont également été l'occasion de faire le point de l'appui de la Banque mondiale depuis la fin de la transition en mars 2016. Les besoins en matière de renforcement du capital humain ont été abordés notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et le social. La question de l'énergie a été également discutée. La Banque apporte son appui à la République Centrafricaine pour rétablir et améliorer la production et la distribution de l'énergie électrique, à travers l'amélioration de la fiabilité du système de fourniture de l'énergie électrique et sa stabilité, dans un contexte de fragilité.

Rencontre du Premier Ministre de Côte d'Ivoire avec M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale, en marge des Réunions de printemps 2019

Dans le cadre des réunions de Printemps qui ont eu lieu du 11 au 14 avril 2019 à Washington DC, S.E. M. Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget, du Portefeuille de l'Etat, et Gouverneur pour la Côte d'Ivoire auprès du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du FMI a rencontré Monsieur David MALPASS, nouveau Président du GBM, le 14 avril 2019.

Le Premier Ministre a rappelé la situation économique de la Côte d'Ivoire, et mis en relief les efforts déployés par le Gouvernement pour préserver et

renforcer les acquis en matière de paix, de sécurité, de réconciliation et de cohésion nationale. Les performances enregistrées au niveau économique sont appréciables, avec un taux de croissance moyen de plus de 8,5% entre 2012-2017, un cadre macroéconomique stable et performant, une économie diversifiée grâce aux efforts de transformation de l'agriculture et du secteur minier et des investissements directs étrangers en forte augmentation.

Dans son intervention, le Premier Ministre a tenu à souligner l'engagement du Gouvernement aux principes de bonne gouvernance. A cette occasion il a rappelé le classement de son pays dans le top 10 mondial des meilleurs réformateurs, selon les rapports *Doing Business* de la Banque Mondiale en 2014, 2015 et 2018, ainsi que dans le rapport 2018 de la Fondation Mo Ibrahim. Le Premier Ministre a toutefois reconnu que beaucoup restait à faire pour atteindre l'objectif du Gouvernement de réduire la pauvreté de moitié en 2025.

Le Président MALPASS a exprimé la disponibilité de la Banque à accompagner la Côte d'Ivoire, et son souhait de voir une plus grande implication du secteur privé dans le processus de développement du pays. La nécessité d'améliorer l'indice du capital humain a été abordée. En ce qui concerne l'énergie, la Banque prépare deux projets d'envergure devant permettre à la Côte d'Ivoire d'apurer les arriérées de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et augmenter sa capacité de production énergétique. Ces deux projets devraient être présentés au Conseil d'administration avant la fin de l'année fiscale 2019.

Visite du Premier Ministre du Mali à la Banque mondiale

Son Excellence Monsieur Soumeylou Boubèye MAIGA, Premier Ministre du Mali, a effectué une visite de travail à Washington DC du 26 au 27 mars 2019. L'objet de cette mission était de : (i) faire part de la situation sécuritaire du Mali aux autorités américaines et solliciter leur soutien pour le renouvellement du mandat des 16.000 troupes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) qui devait expirer en juin 2019; (ii) faire le point sur les efforts de réformes du Gouvernement avec le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale ; et (iii) plaider auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour le renouvellement du mandat de la MINUSMA.

Au cours de la rencontre avec la Présidente par Intérim du GBM, Mme Kristalina GEORGIEVA, le Premier Ministre a fait le point de la situation

sécuritaire difficile dans le centre et le nord du pays. Il a indiqué que pour y faire face, le Gouvernement consacre 3,8% du PIB ou environ 25% du budget national aux dépenses de sécurité. Le Gouvernement poursuit également les efforts dans le domaine du développement avec pour priorité les secteurs sociaux, le capital humain, l'agro-industrie, et le numérique. A cet effet, un plan quinquennal 2019-2023 est en cours de préparation. Le Premier Ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts du GBM pour promouvoir la transformation numérique et le capital humain en Afrique. Il a présenté les domaines prioritaires pour lesquels un partenariat avec le GBM permettrait de catalyser les réformes en cours et renforcer la « territorialisation » des politiques publiques soutenus par les efforts de décentralisation du Gouvernement malien. Il a, à cet effet, sollicité un soutien renforcé du GBM au Mali et aux deux autres pays du triangle. La Présidente par intérim du GBM a assuré que la Banque travaillerait aux côtés du Mali, notamment à travers le guichet régional de l'IDA pour un soutien au programme d'infrastructures dans les pays du triangle (Burkina Faso – Mali – Côte d'Ivoire). Elle a salué les efforts du Gouvernement, qui malgré des conditions difficiles parvient à maintenir un cadre macroéconomique stable et une bonne performance économique.

Le 27 mars 2019, le Premier Ministre a rencontré les Administrateurs du GBM en charge des pays partenaires de l'Alliance du G5 Sahel (l'Union européenne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Finlande, les États-Unis et la Norvège), à l'occasion d'un déjeuner offert par le Bureau de l'Administrateur. Au cours de ce déjeuner, le Premier Ministre a fait le point de la situation sécuritaire au Mali. Il a insisté sur le rôle important que joue la MINUSMA pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays, et a demandé le soutien des partenaires pour que le mandat de cette force soit prolongé pour consolider ses actions au Mali. Il a exprimé son inquiétude qu'un retrait prématuré de la MINUSMA pourrait mettre en péril les progrès réalisés à ce jour. Il a reconnu que la mise en œuvre des Accords de paix d'Alger de 2015 avait été compliquée par la migration des groupes djihadistes et des réseaux criminels dans la région centrale de Mopti. Il a indiqué que ces accords de paix sont bien structurés, mais que les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre sont insuffisantes, exerçant de ce fait d'énormes pressions financières sur le budget de l'Etat malien. Il a appelé à la mutualisation des investissements dans le Sahel pour renforcer la cohésion économique entre les pays membres de la zone. Il a ajouté que le choc sécuritaire a désarticulé l'appareil productif du Mali et que ce choc vient s'ajouter aux autres défis auxquels le pays doit faire face, notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, la santé, l'éducation et les

infrastructures. Il a réitéré le souhait du Mali d'être accompagné par la communauté internationale pour accroître les capacités institutionnelles du Gouvernement aux niveaux local et régional.

Mission de haut-niveau de la CEMAC à Washington DC

Une délégation de haut-niveau composée des dirigeants des institutions régionales de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a effectué une mission à Washington DC du 10 au 11 décembre 2018. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du suivi de la stratégie régionale de sortie de crise sur laquelle les six pays de la CEMAC s'étaient engagés avec le FMI lors du Sommet Extraordinaire des chefs d'États tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016. Cette stratégie régionale était nécessaire pour sortir les pays de la CEMAC de la crise économique principalement provoquée par la chute des prix du pétrole, exacerbée par le ralentissement de la demande globale et les menaces terroristes.

À la suite du Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC tenu le 25 octobre 2018 à N'Djamena, le Président de la République du Tchad et Président en exercice de la CEMAC, son excellence Idriss DEBY ITNO a dépêché une délégation des institutions régionales de la CEMAC auprès des dirigeants des Institutions de Bretton Woods, afin d'examiner les mesures permettant de redynamiser l'exécution de la stratégie régionale de sortie de crise.

Cette délégation conduite par M. Jean-Marie OGANDAGA, Président du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et Ministre des finances du Gabon, était composée du Professeur Daniel ONA ONDO, Président de la CEMAC, M. Abbas Mahamat TOLLI, Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et M. Halilou Yerima BOUBAKARY, Secrétaire Général de la Commission bancaire (COBAC). La délégation a rencontré successivement le Directeur du Département Afrique et des responsables des départements techniques du FMI, la Directrice Générale du FMI, Mme Christine LAGARDE, et M. Hafez GHANEM, Vice-Président de la Région Afrique de la Banque mondiale.

Notre Bureau en tant que représentant des pays membres de la CEMAC au Groupe de la Banque mondiale, en étroite coordination avec le Bureau homologue au FMI, a fourni une assistance technique et logistique pour appuyer la délégation à mieux préparer la substance des discussions, à coordonner davantage, et à harmoniser le déroulement des rencontres durant les deux jours de la mission.

Les réunions avec les dirigeants du FMI et du GBM ont permis aux autorités de la CEMAC de relever que des progrès notables avaient été globalement enregistrés au niveau de la mise en œuvre aussi bien de la stratégie régionale que des programmes nationaux de sortie de crise. Cependant, ces efforts n'avaient pas permis de sortir la région de la crise, encore moins de relancer la croissance économique. Par ailleurs, le taux de croissance de la région demeurerait très faible, les avoirs extérieurs nets de la BEAC restaient inférieurs aux prévisions à fin septembre 2018, et deux pays membres n'avaient pas encore conclu des programmes appuyés par le FMI. Enfin, le secteur privé restait peu dynamique dans la plupart des pays et l'intégration régionale stagnait, avec un niveau encore trop faible du commerce intrarégional.

Suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents de stratégie de la Banque mondiale avec nos pays

Dans le cadre de sa stratégie, le Bureau s'est engagé à améliorer davantage l'alignement des investissements du GBM avec les priorités de nos pays grâce à l'efficacité dans la conception des programmes pour maximiser l'impact des fonds investis. A cet effet, le Bureau utilise les messages clés tirés des évaluations pour renforcer le dialogue sur le cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec chacun des pays. A cet égard, des échanges ont lieu aussi bien avec les équipes de la Banque mondiale qu'avec nos autorités, notamment lors des missions de consultations menées par l'Administrateur dans les pays.

Pour les 15 pays du groupe dont les CPF et CEN sont déjà finalisés, le Bureau a engagé un dialogue et une série de consultations pour : i) veiller à ce que les objectifs fixés dans les CPF soient mis en œuvre et que les ressources soient pleinement utilisées pour les domaines clés convenus ; ii) comprendre, le cas échéant, les sources et les causes de désalignement (famine, guerre, conflits.); iii) suivre la mise en œuvre des objectifs retenus dans le cadre du CPF.

Le Bureau travaille avec les gouvernements respectifs et le personnel de la Banque pour surveiller les résultats à la fin de chaque année fiscale par rapport aux objectifs, notamment en ce qui concerne la BIRD, l'IDA, la SFI et la MIGA. Ce suivi porte essentiellement sur les décaissements, et les travaux d'analyse, en particulier dans les secteurs clés de l'agriculture, de l'énergie, des TIC, du tourisme et de l'habitat.

En ce qui concerne les 6 pays dont les CPF sont toujours en préparation, le Bureau discute en amont avec les gouvernements, les équipes de la

Banque à Washington et la représentation locale de la Banque (CMU) pour s'assurer de la sélectivité dans les critères convenus par les deux parties et de l'alignement des secteurs prioritaires convenus avec ceux définis par le Bureau.

Ainsi, pour le CPF 2020-2025 de Cabo verde en cours d'élaboration le Bureau s'assure que sa présentation au Conseil sera effective dans le courant du 4^{ème} trimestre 2019 comme prévue, que le document sera centré sur la vision à long terme du Gouvernement alignée sur la réalisation des ODD à l'horizon 2030, et qu'il est en phase avec le plan national de développement économique qui entend créer les conditions nécessaires pour permettre au secteur privé de mener le processus de développement du pays. Ce CPF en projet a été largement discuté lors du Forum organisé à Sal (Cabo Verde) du 1^{er} au 3 juillet 2019, auquel le Bureau a participé,

et lors des discussions que l'Administrateur a eues avec les autorités capverdiennes en marge du Forum.

Il en est de même pour les CPF des deux Congo dont l'Administrateur a discuté avec les autorités lors de sa mission dans les deux pays. Pour ce qui concerne le Sénégal et la République Centrafricaine les discussions sont en cours avec les services de la Banque pour réduire les retards dans leurs présentations au Conseil initialement prévues avant la fin du premier semestre de l'année civile 2019.

En ce qui concerne la Guinée équatoriale, l'Administrateur a saisi l'occasion de sa visite dans le pays pour discuter avec les autorités de la nécessité d'aligner les priorités de la Note d'engagement (CEN) de la Banque mondiale en cours d'élaboration sur celles du plan national de développement.

Renforcer l'orientation sectorielle sur les domaines clés ayant un potentiel pour la diversification économique et la création d'emplois



Construction d'un champ d'énergie éolien en Afrique

Accès à l'énergie

Le Bureau s'est engagé à inciter le Groupe de la Banque mondiale à aider les pays à assurer l'accès à une énergie abordable, fiable et durable pour tous, comme requis par l'objectif de développement durable (ODD) numéro 7. La question de l'énergie a donc été au cœur des discussions qu'il a eues avec les différents départements du GBM et avec les autorités de nos pays. Les actions menées ont permis de contribuer à l'approbation d'un certain nombre de projets d'énergie en faveur des pays de notre groupe tels que la centrale hydro-électrique de Nachtigal au Cameroun qui permettra de couvrir environ 30% des besoins du pays et l'appui de la MIGA dans le développement d'un projet d'énergie solaire. La SFI a signé un accord avec le Togo en vue de mettre en œuvre le programme « Scaling Solar » qui permettra de produire 90 MW d'énergie solaire dans le pays dans un proche horizon.

Au cours de l'exercice 2019, les financements suivants ont été faits par le GBM en faveur des projets énergétiques dans les pays de notre groupe :

- Un don de 21,0 millions de dollars EU de l'IDA en juillet 2018 en faveur du Pool énergétique ouest africain (WAPP) pour la phase 1 du projet de développement de l'énergie solaire en Afrique subsaharienne. Ce projet a pour objectif les capacités techniques de la sous-région pour la préparation de champs d'énergie solaire de grande échelle et l'intégration de l'énergie solaire aux réseaux électriques ;
- Un don IDA de 37,5 millions de dollars EU et un crédit d'un montant équivalent en faveur de la République de Guinée, et un don IDA de 4,5 millions de dollars accompagné d'un crédit d'un montant équivalent en faveur de la République du Mali, en juillet 2018, pour une interconnexion électrique entre les deux pays, en vue d'augmenter l'offre d'électricité dans les deux pays et accroître la capacité d'exportation de la Guinée vers les autres pays du pool énergétique ouest africain.
- Un financement BIRD, SFI, MIGA, comprenant une garantie de paiement de la BIRD d'un montant de 100 millions de dollars EU, une garantie de prêts de la BIRD d'un montant 200 millions de dollars EU, une prise de participation de la SFI à hauteur de 70 millions de dollars EU, un prêt de 152 millions de dollars de la SFI, la provision d'un swap de taux d'intérêt pour la gestion de risque par la SFI pour un montant de 10 millions de dollars EU, une garantie de la MIGA à hauteur de 262 millions de dollars en faveur de Electricité de France (EDF) et de la Société Générale. Le projet a pour objectif d'accroître la disponibilité d'une énergie renouvelable abordable et apporter un effet de levier au

financement privé du Projet Hydroélectrique de Nachtigal, pour une production de 420 MW ;

- Un don IDA de 14 millions de dollars EU et un crédit IDA de 56 millions de dollars EU en août 2018 en faveur de la République du Niger pour le financement additionnel du Projet d'Expansion de l'accès à l'électricité ;
- Un don IDA de 96,3 millions de dollars EU en faveur du Niger, un don IDA de 96,3 millions de dollars EU en faveur du Niger, un crédit IDA de 15,2 millions de dollars EU en faveur du Benin, un don de 15,2 millions de dollars EU en faveur du Benin, , un crédit IDA de 136,7 millions de dollars EU en faveur du Burkina, un don IDA de 68,4 millions de dollars EU en faveur du Burkina, et un don IDA de 10 millions de dollars EU en faveur du Pool énergétique ouest africain, en octobre 2018, pour le projet d'interconnexion du Nord ;
- Un don IDA et un crédit IDA d'un montant de 25 millions de dollars chacun en février 2019 en faveur de la Guinée pour le projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée ;
- Un don IDA de 65 millions de dollars EU en février 2019 en faveur de la République Centrafricaine, pour le projet de fourniture d'urgence et de l'accès à l'électricité ;
- Un crédit IDA de 150 millions de dollars EU en mars 2019 en faveur de Madagascar pour le projet de développement de l'accès abordable à l'électricité ;
- Un investissement de 15 millions de dollars EU de la SFI au Sénégal en mars 2019 repartit entre les entreprises Kahone Solaire SA (8,4 millions de dollars) et Kael Solaire SA (6,8 millions de dollars) et (2) des garanties de la MIGA d'un montant total de 8 millions de dollars EU dans l'énergie solaire pour augmenter l'offre d'Énergie au Sénégal a un coût abordable.
- Un don IDA de 28 millions EU de dollars et un crédit IDA de 122 millions de dollars EU en juin 2019 en faveur du Mali, pour le projet d'amélioration de l'électricité du Mali.
- Une garantie de la MIGA d'un montant de 102 millions de dollars EU en juin 2019 en faveur de la société Azura Power Limited pour l'acquisition de deux actifs existants, Tobene Power S.A. («Tobene») et Kounoune Power S.A. («Kounoune») au Sénégal, en vue de soutenir la capacité énergétique existante du Sénégal.

Le Bureau continue de pousser toutes les trois institutions du GBM à mettre à la disposition de nos pays leurs ressources, expériences et expertises, pour relever le défi de l'énergie en Afrique. Le GBM dispose de ressources nécessaires pour apporter son concours à l'élaboration de systèmes énergétiques basés sur les options les moins onéreuses privilégiant les sources renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire et le géothermique, tout en promouvant une meilleure maîtrise de l'énergie. Les projets de la Banque soutiennent l'accès universel à l'électricité et aux combustibles domestiques modernes, ainsi que l'amélioration des performances des entreprises d'électricité et de la gouvernance du secteur.

Le Bureau souhaite capitaliser sur les moyens de la Banque mondiale pour relever considérablement le niveau d'accès à l'électricité actuellement bas dans la plupart de nos pays. En effet, au sein de notre groupe, 11 pays enregistrent un taux d'accès à l'énergie en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, parmi lesquels quatre pays ont des taux en dessous de 25% (Tchad, RDC, Niger, Madagascar). Parmi les 12 pays qui se trouvent au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, quatre pays ont des niveaux qui dépassent les 75% (Comores, Gabon, Cabo Verde et Ile Maurice).

En même temps, ces chiffres ne doivent pas masquer les efforts réalisés par nos pays. Au cours de la période 2007-2017, la majorité de nos pays ont enregistré des niveaux de progrès (en taux d'accès) supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne qui est de 14%. Le Mali et le Tchad ont doublé leurs taux, la Guinée Bissau et la république centrafricaine ont triplé le leur. Naturellement, il faut lire ces progrès à l'aune des faibles niveaux d'accès des pays au départ.

En termes de volume, les 23 pays de notre Groupe totalisent 193 millions personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, soit le tiers de la population de l'Afrique subsaharienne n'ayant pas accès à l'électricité. Le pays où le nombre est le plus élevé est la RDC qui compte près de 66 millions de personnes n'ayant pas accès à l'électricité soit 11,5% de la part de l'Afrique subsaharienne. Le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et Madagascar ont entre 10 et 20 millions de leur population sans accès à l'électricité.

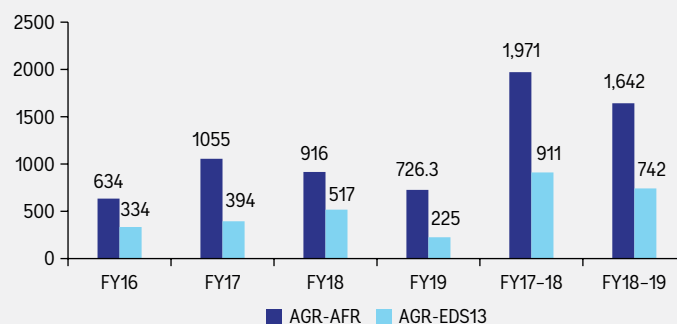
Agriculture, agroalimentaire, et manufacture

Conformément à la stratégie de l'Administrateur, le Bureau cherche à s'accorder avec la Direction de la Banque sur les grands éléments d'un plan d'action conjoint IDA/ SFI pour accélérer l'amélioration des politiques agricoles par une plus grande utilisation des appuis budgétaires ;

l'accroissement des investissements dans les infrastructures numériques et les technologies de rupture en faveur du secteur, l'intensification et l'utilisation d'instruments innovants tels que les prêts enclaves de la BIRD en vue d'attirer davantage de capitaux privés dans le secteur, tout en renforçant les capacités et la résilience liées à la sécheresse, la famine, les changements climatiques et la fragilité. Le Bureau pousse également à l'amélioration de l'accès à l'enveloppe régionale de l'IDA pour augmenter l'envergure des projets régionaux existants qui ont réussi, notamment le Projet de productivité agricole ouest-africain (WAPP) et le projet régional de pastoralisme, et solliciter des projets similaires pour la région Afrique centrale.

Malheureusement ces actions n'ont pas encore abouti au relèvement des concours de la Banque au secteur agricole de nos pays et de l'Afrique en général. Le volume global des prêts approuvés dans les pays de l'Afrique subsaharienne au cours de l'exercice financier 2018-2019, est passé de 1,971 milliards de dollars EU à 1,642 milliards de dollars E.U; soit une réduction de 328 millions de dollars E.U. par rapport à l'exercice 2017-2018 (Graphique 1). Cette tendance baissière s'est aussi traduite par une réduction des engagements de la Banque dans les pays de notre groupe, qui se chiffre à 742 millions de dollars EU pour l'exercice financier 2018-2019 contre 911 millions de dollars E.U. pour la période précédente.

GRAPHIQUE 1: Evolution des Prêts approuvés par le Conseil d'Administration au cours de la période sous (en million de dollars E.U.)

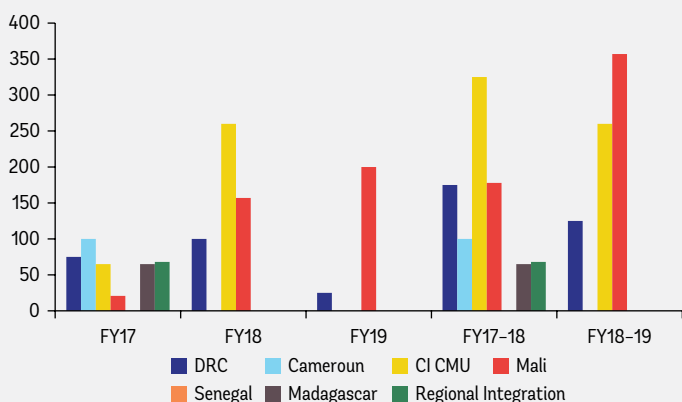


En ce qui concerne la répartition de ces engagements dans les pays de notre groupe, l'analyse du graphique 2 fait ressortir quatre constats : Le premier constat concerne l'absence totale d'investissements dans les projets d'intégration régionale au cours des années fiscales 2018 et 2019. Le dernier investissement a été effectué au cours de l'année fiscale 2017.

Le deuxième constat, porte sur la variation des niveaux d'investissements entre les groupes de pays régis par une même direction des opérations (CMU), qui pourraient être attribuées à la taille des enveloppes IDA et à la priorité que les pays accordent à l'agriculture par rapport aux autres secteurs ; la capacité des pays à mettre en œuvre les projets d'agriculture dans les délais fixés, et la qualité du portefeuille.

Le troisième constat, est l'augmentation des investissements du groupe de pays régis par la direction des opérations Mali-Niger-Tchad-Guinée, malgré la réduction du volume total des engagements dans notre groupe. Le quatrième constat, est relatif au manque d'investissement dans le groupe de pays régis par la direction des opérations Cote d'Ivoire-Togo-Benin-Burkina Faso et celui régis par la direction des opérations Sénégal-Gambie-Mauritanie-Cabo Verde.

GRAPHIQUE 2: Repartition par groupe de pays régis par le même direction des opérations - CMU (en million de dollars E.U.)



Fort de ces constatations, le Bureau a engagé un dialogue avec la haute Direction de la Banque et nos pays, surtout ceux qui ont un grand potentiel de développement de l'agriculture, pour mieux comprendre les raisons de la réduction du volume des engagements de la Banque dans l'agriculture de nos pays.

En plus de l'agriculture, le sous-secteur de l'agroalimentaire a besoin d'être reformé, pour maximiser son apport dans la transformation économique et la création de l'emploi de nos pays. Au cours de l'exercice 2020, le Bureau compte renforcer son engagement avec la vice-présidence de la Région Afrique de la Banque, pour augmenter l'utilisation des appuis budgétaires

dans les pays de notre groupe, ceci en conformité avec la volonté exprimée de la vice-présidence de la région Afrique de doubler l'utilisation des appuis budgétaires et de maximiser le financement.

Le renforcement de cet engagement est crucial pour les pays de notre groupe, surtout si on s'en tient aux données du rapport 2018 sur la facilitation de l'entrepreneuriat dans l'agriculture en Afrique. En effet, ce rapport fait état de nombreuses contraintes que rencontrent l'état et les entreprises agroalimentaires opérant dans nos pays, et en même temps indique que l'agriculture et l'agro-industrie ensemble sont une industrie de 1000 milliards USD en Afrique subsaharienne d'ici 2030.

L'IDA19 prévoit plusieurs innovations en vue de relever le niveau d'ambition de ses interventions, en particulier dans le domaine de l'emploi et la transformation économique et des programmes régionaux, où l'agriculture et la transformation agricole occupera une place importante. Le Bureau profitera de ces innovations pour opérer une exploitation judicieuse et appropriée des ressources futures pour le développement de l'agro-industrie dans les pays de notre groupe.

Les Technologies de l'information et de la communication

Plusieurs discussions ont eu lieu entre le Bureau et les équipes de la Banque pour amener la Banque à aider nos pays à élargir les infrastructures de connectivité, à promouvoir la stabilité et la prévisibilité des systèmes de réglementation, et à accélérer la mise en œuvre des programmes régionaux d'infrastructures de communications pour le déploiement des réseaux terrestres et des systèmes de câbles sous-marins en Afrique.

Dans ce cadre, le Bureau appuie les initiatives intersectorielles suivantes autour des technologies de rupture :

- L'initiative de l'économie numérique pour l'Afrique qui a été lancée par le GBM au cours des réunions de printemps 2018, en partenariat avec les gouvernements africains et le secteur privé pour aider à construire l'écosystème numérique - combinant des infrastructures numériques, des plates-formes, des finances et des compétences — nécessaires pour favoriser l'adoption des technologies et de l'innovation dans tous les services du secteur public et privé en Afrique. L'initiative est actuellement en cours d'expérimentation au Sénégal, suivie ultérieurement par d'autres pays d'Afrique orientale et occidentale.

- L'initiative d'identification pour le développement lancée par le GBM, qui offre aux gouvernements une assistance technique pour soutenir la conception des systèmes d'identification. Cela inclut les principes relatifs à l'identification, qui ont été approuvés par plus de 20 organisations du secteur public et Privé, ainsi qu'un financement de plus de 750 millions de dollars pour des projet en cours ou en pipeline à travers l'Afrique subsaharienne.
- Le programme TechEmerge de la SFI qui a mis en contact avec succès 17 inventeurs et 15 fournisseurs de soins de santé pour mettre en œuvre 22 projets pilotes, conduisant à plus de 10 nouveaux accords commerciaux signés pour un déploiement plus large des nouvelles technologies sur le marché de la santé en Inde. Le programme est maintenant mis en œuvre au Brésil.
- La facilitation, par le GBM, des réformes et du renforcement des capacités pour des solutions FINTECH en vue d'approfondir les marchés financiers, d'améliorer un accès responsable aux services financiers, et d'accroître les paiements transfrontaliers et les systèmes de transfert de fonds.
- Le projet Digital Moon shot, envisagé par la Région Afrique de la Banque dans le cadre de sa stratégie régionale en cours de préparation, qui vise à assurer un développement de l'accès numérique en Afrique au profit des individus, des entreprises et des gouvernements, à travers le renforcement des infrastructures, des compétences, des plateformes, des services financiers et de l'entrepreneuriat numérique. En ce qui concerne les infrastructures, ce projet cherche à promouvoir un accès universel à l'internet pour un coût équivalent à moins de 2 % du revenu par tête. Pour cela, la connectivité à la large bande sera doublée à l'horizon 2021. S'agissant des compétences, tous les étudiants âgés d'au moins 15 ans seront visés par un programme de renforcement des compétences numériques. Des centres de formation dédiés produiront 100.000 diplômés par an en ingénierie digital. Pour les plateformes, il s'agit de doubler le taux d'évaluation des services en ligne fournis par tous les gouvernements, d'assurer des cartes d'identité digitales pour tous, et de faire en sorte que au moins 50 % des populations utilisent régulièrement l'internet pour accéder aux services publics ou commerciaux. Dans le domaine des services financiers, le projet assurera un accès universel aux services financiers numérisés et à un système de paiement digital au niveau continental. Enfin, il s'agira de tripler le nombre d'entreprises numériquement équipé dès leur création.

Le Bureau veille à ce que ce projet bénéficie pleinement à chacun des pays membres de notre groupe de même que la mise en œuvre de toute la stratégie régionale.

Tourisme

Conformément à sa stratégie, l'Administrateur a commencé la sensibilisation de la Banque sur la nécessité d'aider nos pays à promouvoir leur secteur touristique. Cette sensibilisation devrait se poursuivre incessamment au niveau de nos pays. Le tourisme a fait ses preuves à travers le monde comme un facteur de croissance économique et de création d'emplois. Cependant, il constitue une opportunité sous-exploitée en Afrique.

La Région Afrique a élaboré en 2011 un document de stratégie pour le développement du tourisme en Afrique intitulé : « Stratégie du tourisme de la Région Afrique : Transformation à travers le tourisme ; exploiter le tourisme pour la croissance et l'amélioration des revenus ». La vision de la stratégie est la transformation à travers le tourisme. Elle s'appuie sur quatre piliers à savoir, les réformes du secteur, le renforcement des capacités, les connexions avec le secteur privé, et la compétitivité. A ce jour, seuls trois pays de notre groupe ont le tourisme dans leur portefeuille avec la Banque mondiale, à savoir le cap vert, le Benin et le Sénégal.

La stratégie de la Banque pour l'Afrique est sensée créer un cadre pour permettre aux pays africains de tirer le meilleur profit de leur patrimoine naturel et culturel pour bâtir des secteurs touristiques économiquement productifs et viables. L'implication de la Banque mondiale est fortement justifiée dans la mesure où bien que le voyage et le tourisme soient des activités du secteur privé, ils requièrent un appui public coordonné et efficace pour être viables.

Le Bureau continuera de pousser à une pleine exploitation des opportunités qu'offre le tourisme pour la création d'emplois et l'augmentation des revenus dans nos pays avec l'appui de toutes entités du GBM.

Habitat

Dans sa stratégie 2018-2020, l'Administrateur s'est engagé à plaider pour un appui substantiel du GBM aux initiatives visant à apporter des solutions au déficit et aux obstacles à l'accès au logement dans les pays de notre groupe. Cet appui comprend la création d'un marché

financier de l'habitat social et la levée des barrières réglementaires liées à l'accès au foncier ou à l'utilisation des terres. Le Bureau a ainsi soutenu l'approbation en mai 2019 d'un investissement de la SFI dans le secteur du logement en Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre du projet de financement de logement sociaux de l'UEMOA auquel le GBM est partie prenante.

Le Bureau travaille activement avec les équipes de la Banque pour l'extension de l'expérience actuelle des logements sociaux dans la zone UEMOA à la zone CEMAC et aux autres pays du groupe intéressés. Ainsi, des missions de diagnostics ont été déjà effectuées au Cameroun, au Congo et au Gabon et des feuilles de route stratégique pour le financement du logement en zone CEMAC sont en cours d'élaboration.

Le projet de financement de logement sociaux de l'UEMOA a été approuvé en 2017 par le Conseil d'administration de la Banque mondiale avec comme objectif de s'attaquer au déficit structurel en logement dans les pays membre de cette Union, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte

d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. A cet effet, la Banque mondiale a octroyé un crédit de 130 millions de dollars à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et un don de 25 millions de dollars à la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaines (UEMOA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la Côte d'Ivoire a bénéficié, le 16 mai 2019, d'une facilité de prêt de la SFI d'un montant de 100 millions de dollars des Etats-Unis. Ce financement vise à soutenir la construction et la commercialisation de 21.000 logements abordables. Dans le cadre de ce programme, la SFI fournit une combinaison d'appui sous forme d'investissement et de services de conseil au profit d'un certain nombre de banques sélectionnées, leur permettant ainsi d'élargir l'accès au financement du logement à long terme aux ménages à revenus modestes. La SFI appui aussi le renforcement des capacités des promoteurs immobiliers. Ce programme devrait permettre également la mise en œuvre de réformes visant à renforcer les politiques nationales de logement et à soutenir la production accrue de terrains sécurisés et viabilisés.

Renforcer l'orientation stratégique sur les groupes de pays



Consultations avec Son Excellence Idriss Deby, Président du Tchad

Pays fragiles ou affectés par les conflits

Dans le cadre du précédent cycle de reconstitution de l'IDA18, les efforts combinés de notre Bureau et des autres Bureaux africains avaient permis de doubler l'allocation globale des pays fragiles à 14,4 milliards de dollars US. Notre plaidoyer avait également permis l'action de l'IDA dans les pays fragiles ou à risque de tomber dans la fragilité. A cet effet, un régime d'atténuation des risques a été mis en place, dont la Guinée, le Niger et la Centrafrique bénéficient. Un sous-guichet pour les réfugiés doté d'une enveloppe de 2 milliards de dollars US a été créée pour venir en aide aux réfugiés ainsi qu'aux communautés d'accueil dans les pays confrontés à ce phénomène. Sept pays de notre Groupe ont bénéficié du soutien de ce guichet à savoir, le Cameroun, la Centrafrique, le Niger, la Guinée, Djibouti, le Tchad et le Mali.

La poursuite de ces efforts en 2018 et 2019 par notre Bureau a permis d'obtenir de la Banque la préparation d'une stratégie sur la fragilité, le conflit et la violence (FCV). La stratégie FCV cherchera à tirer profit des avantages comparatifs de la Banque mondiale, de la SFI et de la MIGA afin de maximiser les ressources, l'expertise et les programmes collectifs du GBM en faveur des pays en situation de fragilité. La stratégie vise trois domaines stratégiques d'engagement à savoir pivoter vers la prévention de la FCV, rester engagé dans des situations de conflit actif et de crise, aider les pays à sortir du piège de la fragilité, et atténuer l'impact du FCV sur les groupes les plus vulnérables. Dans les prochaines phases des discussions, notre Bureau s'assurera que nos pays tirent profit de cette stratégie et que leurs intérêts soient préservés. Nous avons également accentué notre plaidoyer dans le cadre de la reconstitution de l'IDA19, en cours de négociation, pour mobiliser encore plus de ressources pour l'IDA19 et en faveur des pays fragiles.

Petits Etats



Un groupe d'Administrateurs du GBM reçu par le Premier Ministre de l'Ile Maurice

Au cours de l'exercice sous revue, le Bureau a participé au renforcement de l'engagement stratégique en faveur de la cinquantaine des petits états membres du GBM, incluant notamment Cap-Vert, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Ile Maurice, Guinée Bissau, et Sao-Tomé et Principe.

A cet effet, il convient de noter le travail qui a permis d'obtenir l'exception apportée aux petits-états suite au réexamen de l'IDA18, lors du forum des petits-états, et la coordination des rencontres entre les Administrateurs représentant ces Etats et les équipes du GBM et du FMI.

Le 26 mars 2019, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé les critères explicites pour l'examen des demandes de reclassification des petites économies insulaires (PEI) qui sont exclusivement au guichet BIRD comme éligibles au guichet IDA. Les critères suivants déterminent cette exception : 1) revenu par habitant égal ou inférieur au revenu pour discussion de « graduation » (qui est de 6.795 USD pour l'exercice 2019); 2) la vulnérabilité aux catastrophes naturelles ou aux impacts à long terme du changement climatique; 3) la solvabilité limitée pour accéder à la dette commerciale; et 4) un accès limité aux ressources de la BIRD. En conséquence, les Fidji sont maintenant reclassées parmi les pays éligibles à l'IDA.

Pays à revenu intermédiaire (MIC)

Au cours de l'exercice 2019, l'Administrateur a engagé un certain nombre de discussions pour amener la BIRD à accroître ses engagements aux

pays à revenu intermédiaire (MIC) Africains au-delà de son niveau moyen actuel de 1 milliards de dollars US. Il a également insisté auprès de la direction du GBM pour que la BIRD conçoive des instruments de financement plus à même de répondre aux besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaires d'Afrique, souvent confrontés à des contraintes liées notamment à la problématique de la diversification économique, à la formation professionnelle et à la création d'emplois pour les jeunes.

Un des objectifs de ces discussions est de pousser la BIRD à accroître ses appuis budgétaires aux pays à revenu intermédiaire d'Afrique pour soutenir les réformes macroéconomiques, structurelles et sectorielles, améliorer l'efficacité de leurs secteurs publics à fournir les services de base, et créer les conditions idoines pour attirer les investissements privés nécessaires au développement du secteur privé. La direction du GBM s'est engagée à prendre ces doléances en compte dans la mise en œuvre de ses stratégies et opérations.

Favoriser le développement des stratégies d'intégration régionale



Lancement de la Zlecaf à Niamey par le Président Issoufou

Faisant suite à la demande insistante des Administrateurs africains, la Direction de la Banque a créé un département de l'intégration régionale au sein de la Région Afrique, qui couvre l'ensemble du continent y compris l'Afrique du Nord. La directrice de ce département a été nommé en mai 2019 pour poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'assistance à l'intégration régionale de la Banque pour l'Afrique approuvée en 2017.

Les appuis budgétaires ont fait la preuve de leur efficacité dans le soutien aux réformes des secteurs et l'élimination des obstacles au développement du secteur privé. Le Bureau a engagé des discussions avec le GBM sur la nécessité de promouvoir les appuis budgétaires régionaux qui traiteront des réformes et des politiques visant à éliminer les obstacles réglementaires à l'intégration ou des réformes de politiques et des réformes institutionnelles liées à des questions environnementales et à l'adaptation aux changements climatiques. Le Bureau se focalise également sur le renforcement de la capacité financière des institutions régionales pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Dans ce contexte, le Bureau collabore de façon plus proactive avec les pays et le personnel de la Banque pour veiller à ce que i) les CPF en préparation soient des occasions pour donner la priorité aux programmes régionaux qui sont les plus pertinents pour le pays ; et ii) lors de l'examen des CPF et PLR, les possibilités de programmes régionaux spécifiques soient identifiées dans ces pays parallèlement aux programmes nationaux. De nombreux pays de notre groupe sont classés comme fragiles. Certains d'entre eux sont aussi des pays enclavés. Pour ces ensembles de pays, les programmes de réforme individuels ne seraient plus efficaces que si les efforts sont complétés par des actions au niveau régional. Le Bureau pousse également la Banque à aider nos pays sur une base régionale à faire face aux problèmes communs de l'insécurité, de la fragilité, du changement climatique, et du déficit de logements sociaux.

Le Bureau accorde une attention particulière aux initiatives régionales du Sahel et des Grands Lacs, et veille à ce que la mise en œuvre de ces programmes reflète aussi les priorités spécifiques des pays, malgré

les questions transversales communes de fragilité, d'insécurité, de flux de réfugiés, et de personnes déplacées involontairement. Il plaide également en faveur d'une initiative pour le bassin du lac Tchad. Au nombre des avancées enregistrées dans ce cadre, on peut citer le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad

Avec le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en juillet 2019, notre Bureau a engagé le département de l'intégration régionale de la Banque à élaborer un plan d'action déclinant les actions que la Banque entend mener pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF.

La boîte à outils de l'intégration régionale du GBM inclut les travaux d'analyse, la capacité de mobilisation, les services de conseil et de prêt, l'investissement et la mobilisation des ressources. Des exemples d'engagements du GBM qui ont eu un effet de levier sur la collaboration avec d'autres partenaires au développement comprennent : le Projet d'électrification de l'Afrique de l'Est, le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest, la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de L'UEMOA (premier projet PSW de la SFI), les Actes uniformes de l'OHADA deuxième phase service de conseils, le Système de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est, et la zone de libre-échange continentale africaine. L'enveloppe régionale sous l'IDA18 a augmenté à 5 milliards USD, ce qui reflète la demande croissante de solutions régionales pour soutenir les efforts d'intégration, faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux, gérer les ressources naturelles partagées, et faire face aux besoins en matière de biens publics régionaux. Par exemple, le récent projet de l'IDA dans le cadre du programme de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest adopte une approche régionale pour relever les défis du changement climatique.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources, le Programme de marché financier conjoint, une initiative du GBM, propose de se focaliser sur un petit nombre de pays pour des interventions multi-annuelles conjointement coordonnées, le JCAP présente un potentiel de développement des marchés financiers de notre groupe.

SECTEUR/GP	PORTEFEUILLE ACTIF DES PROJETS RÉGIONAUX DANS NOTRE GROUPE (EDS13)			PORTEFEUILLE ACTIF DES PROJETS RÉGIONAUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE		
	# PROJETS	ENGAG. (USD M)	NON-DÉCAISS. (USD M)	# PROJETS	ENGAG. (USD M)	NON-DÉCAISS. (USD M)
Agriculture	3	516,8	257,7	7	960,4	443,1
Économie Digitale	5	328,1	145,7	6	405,7	176,4
Éducation	2	136,0	91,3	5	762,0	575,3
Énergies & Extractives	4	880,1	837,5	13	3 469,8	2 771,6
Environnement	5	301,7	247,4	10	435,6	304,1
Santé, Nutrition.& Population	7	793,9	391,6	9	1 539,7	611,9
Macro, Commerce & Investissement	1	34,0	20,7	1	79,0	52,7
Finance, Compétition & Innovation	0	0,0	0,0	4	246,0	141,9
Protection Sociale	1	117,1	105,2	1	122,1	110,0
Social, Urbain, Rural	1	20,0	14,6	3	431,0	342,9
Transport	1	655,0	150,1	5	1 518,0	710,3
Eau	3	623,2	428,4	9	807,6	537,0
Pauvreté	0	0,0	0,0	2	60,5	39,1
Gouvernance	0	0,0	0,0	1	40,0	17,7
TOTAL	33	4 406,0	2 690,2	76	10 877,4	6 834,0



Photo : Bureau de vote dans un pays africain



4 - RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DE NOTRE GROUPE AU SEIN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Dans le souci d'améliorer davantage la voix et la représentation de notre groupe, le Bureau a sensibilisé les autorités sur l'importance de la mise en œuvre en temps opportun de l'augmentation de capital décidée en 2018. Des avancées notables sur la diversité et l'inclusion au sein du Groupe de la Banque mondiale ont été faites. Ainsi, la SFI a annoncé en janvier 2019 avoir atteint l'objectif relatif à la représentation des cadres d'Afrique subsaharienne au sein de l'Institution. Le Bureau a également obtenu l'engagement ferme de la Direction de MIGA à accroître ses effectifs en Afrique subsaharienne en 2020, y compris à travers le recrutement et le déploiement de cadres africains.

Mettre en œuvre l'augmentation de capital de 2018



En 2018, le Conseil des Gouverneurs a approuvé les résolutions portant sur l'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI pour un montant total de capital à payer par les pays membres de 13 milliards de dollars E.U., dont 7,5 milliards pour la BIRD et 5,5 milliards pour l'SFI. En 2018-2019, la direction du Groupe de la Banque mondiale a pris un certain nombre de mesures pour préparer la mise en œuvre de ces résolutions.

Mise en vigueur des résolutions de l'augmentation de capital de la BIRD

La Direction a soumis lesdites résolutions à l'approbation des pays membre à travers leur système législatif respectif. A l'issue de cette procédure, les résolutions relatives à l'augmentation générale et à l'augmentation sélective de capital de la BIRD ont recueilli le niveau d'approbation requis et sont donc entrés en vigueur. Dès lors, la direction a procédé à la répartition des parts de capital et a informé tous les pays membres que la période de souscription au capital de la BIRD est ouverte pour une durée de 5 ans. Tous les pays devront par conséquent souscrire à leurs parts pendant cette période. Les souscriptions se feront en deux étapes : (i) la soumission de l'Instrument de souscription et du Mémoire de loi ;

et (ii) le paiement des parts du capital appelé en une ou plusieurs tranches selon la planification individuelle de chaque pays. Le Bureau travaille en étroite collaboration avec nos capitales pour assurer que nos pays souscrivent à leurs parts de capital payables dans les délais prescrits.

Lors des discussions sur l'augmentation de capital, grâce à notre plaidoyer, nous avons pu obtenir que les petits Etats et les Etats fragiles et ceux en situation de conflit (Groupe A) soient exemptés de toute augmentation de tarification de leurs emprunts. Nous avons par ailleurs plaidé pour que les taux applicables aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (Groupe B) bénéficient d'un rabais et ne soient pas surtaxés. Nous pensons qu'à long terme, ces mesures permettront d'alléger le poids du service de la dette de ces pays et de renforcer la viabilité de leur dette vis-à-vis de la BIRD.

Mise en vigueur des résolutions de l'augmentation de capital de la SFI

A ce jour, aucune action n'a été prise en ce qui concerne l'augmentation de capital de l'SFI, car les résolutions y afférentes n'ont pas encore obtenu

le niveau de vote des pays membres requis pour permettre leurs mises en vigueur. Nous continuons de plaider au Conseil d'administration pour que cette procédure soit accélérée en vue de permettre à la SFI d'obtenir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre sa stratégie 3.0, qui vise la création de marchés notamment pour accroître les engagements de l'institution dans les pays IDA et dans les pays fragiles à 40% à l'horizon 2030.

Agenda de la diversité et de l'inclusion

Le GBM reconnaît que l'agenda de la diversité et de l'inclusion est important pour lui permettre de mieux servir ses clients et fournir des solutions aux défis de développement complexes en tirant parti d'une gamme diversifiée de connaissances et d'expériences. Afin d'avancer l'agenda de la diversité et de l'inclusion, le GBM s'est fixé des objectifs ambitieux, y compris l'atteinte de la cible de 12,5% fixée pour les cadres d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes représentés au sein de l'organisation. En 2017, la Banque mondiale a pour la première fois atteint cette cible.

Le Bureau a poursuivi les discussions engagées en 2018 avec la Haute Direction de la SFI et celle de la MIGA pour s'assurer que soient renforcés à leur niveau les efforts pour l'atteinte des objectifs fixés de représentation des cadres africains. En cela, nous avons mené le plaidoyer en faveur d'un programme de recrutement à grande échelle ciblant les ressortissants d'Afrique subsaharienne.

Nous avons notamment exhorté la SFI de saisir l'opportunité offerte par la réorganisation en cours au sein de son institution pour mettre en œuvre sa stratégie de recrutement visant à s'assurer que 30% de ses nouvelles recrues au niveau de chaque département soient originaires d'Afrique subsaharienne.

Ces efforts ont été couronnés de succès. Dans une lettre datée du 11 février 2019 adressée aux trois Administrateurs du GBM pour l'Afrique, le PDG de la SFI, M. Philippe Le HOUEROU, a fait l'annonce de l'atteinte de l'objectif de représentation des cadres d'Afrique subsaharienne, l'indice se situant à 12,6% au 31 janvier 2019. Cette réalisation est historique en ce sens qu'elle ne s'est jamais produite dans l'histoire de la SFI. Le recrutement de 39 cadres africains représentant 18 nationalités différentes, y compris de notre groupe, aura permis cette réussite. A travers, ce recrutement, la SFI s'est assurée de la parité dans le genre puisque 52% des nouvelles recrues sont des femmes. Un effectif de 22 autres cadres africains devrait

rejoindre les rangs, permettant à la SFI de faire progresser son indice de représentation des cadres d'Afrique subsaharienne à 13% dans les mois à venir. Pour accompagner ces résultats, la SFI a mis en place un programme d'encadrement renforcé afin de permettre l'intégration et l'avancement professionnel des nouvelles recrues au sein de l'institution.

Au niveau du Management, la SFI a par la même occasion augmentée, sur la base du mérite, le nombre de Directeurs originaires d'Afrique subsaharienne, le faisant passer de 3 à 8. Notre groupe a pu bénéficier de cette initiative favorable avec la promotion de M. Aliou MAIGA d'origine malienne au poste de Directeur pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basé à Dakar.

En ce qui concerne la MIGA, nous l'avons exhorté également à recruter de nouveaux talents d'origine africaine et à les déployer sur le terrain, notamment en Afrique subsaharienne. À la suite de nos nombreux échanges dans le cadre des discussions sur le budget, la MIGA s'est fermement engagée à accroître ses effectifs en Afrique subsaharienne en 2020, y compris à travers le recrutement et le déploiement de cadres africains.

Quant à la Banque mondiale, ayant atteint la cible de 12,5% en 2017, elle continuera de mener un effort promotionnel pour la progression de son indice et encourager les jeunes diplômés africains à postuler à son programme annuel de recrutement dédié aux jeunes professionnels (*Young Professional Program*), qui constitue le vivier des futurs dirigeants. Leur progression dans la hiérarchie devrait permettre à l'Afrique d'avoir une meilleure représentation aux échelons supérieurs de la Banque mondiale dans l'avenir.

Dans les années à venir, mon Bureau veillera à s'assurer que la représentation des cadres africains au sein du GBM s'améliore encore davantage et que les africains en poste soient en mesure d'être pleinement intégrés et d'avoir accès à toutes les opportunités d'avancement et de progression de carrière disponibles au sein du GBM.

EVOLUTION DE LA DIVERSITÉ AU SEIN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE*.

TARGET		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nationalité Partie 2 Managers 50%	GBM	40.2%	39.9%	40.6%	40.3%	41.0%	40.8%	42.9%	42.3%	42.7%	42.3%
	BIRD/IDA	42.7%	42.2%	42.0%	41.0%	40.6%	41.3%	43.4%	43.1%	42.9%	42.3%
	SFI	33.9%	34.8%	38.0%	39.0%	42.3%	39.4%	40.6%	38.9%	40.5%	41.0%
	MIGA	14.3%	12.5%	12.5%	36.4%	33.3%	45.5%	60.0%	70.0%	69.2%	61.5%
Genre Femmes Managers 50%	GBM	32.9%	33.9%	35.4%	36.5%	35.5%	36.7%	36.6%	38.1%	41.0%	42.9%
	BIRD/IDA	34.3%	36.1%	36.9%	38.0%	37.5%	37.7%	37.2%	38.9%	41.4%	44.1%
	SFI	28.5%	27.1%	31.2%	32.3%	30.2%	34.0%	34.8%	35.5%	39.5%	39.2%
	MIGA	42.9%	50.0%	50.0%	45.5%	41.7%	36.4%	40.0%	50.0%	46.2%	46.2%
Genre Femmes GF+ Tech. 50%	GBM	40.4%	40.8%	41.4%	42.4%	43.0%	43.5%	44.3%	44.7%	45.1%	45.9%
	BIRD/IDA	40.1%	40.5%	41.1%	41.9%	42.6%	43.2%	44.0%	44.2%	44.5%	45.3%
	SFI	41.1%	41.9%	42.1%	43.6%	44.2%	44.4%	45.7%	46.2%	46.7%	47.8%
	MIGA	38.4%	39.5%	40.8%	37.5%	40.3%	41.6%	43.9%	45.5%	44.4%	46.0%
Race ASS/CR GF+ 12.5%	GBM	11.2%	11.4%	11.5%	11.6%	11.4%	11.2%	11.7%	12.4%	12.7%	13.5%
	BIRD/IDA	11.6%	11.7%	11.8%	11.9%	11.7%	11.6%	12.2%	12.9%	13.3%	13.6%
	SFI	10.4%	10.7%	10.7%	11.0%	10.7%	10.2%	10.5%	10.9%	11.2%	13.5%
	MIGA	5.0%	7.1%	7.1%	6.6%	7.9%	8.0%	9.8%	11.2%	11.7%	11.5%
Indexe de diversité	GBM	0.81	0.82	0.84	0.85	0.84	0.84	0.87	0.90	0.92	0.92
	BIRD/IDA	0.84	0.85	0.86	0.86	0.86	0.86	0.89	0.90	0.92	0.93
	SFI	0.75	0.76	0.79	0.81	0.81	0.80	0.82	0.83	0.87	0.91
	MIGA	0.54	0.64	0.64	0.69	0.71	0.75	0.85	0.94	0.94	0.94
*Le suivi de la diversité se fait par rapport aux ressortissants des pays bénéficiaires des concours de la Banque (dénommés membres de la Partie 2 , les pays pourvoyeurs de fonds étant la partie 1), par rapport au genre, et par rapport à la race notamment les ressortissants de l'Afrique subsaharienne et des caraïbes (ASS/C).											



Le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS en visite de terrain à Madagascar



VI - OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DANS NOS PAYS

Opérations du Groupe de la Banque mondiale dans nos pays

Au cours de l'année fiscale 2019, les engagements cumulés de la BIRD, de l'IDA, de la SFI et de la MIGA dans les pays de notre groupe ont atteint un montant de 6,1 milliards de dollars E.U soit une augmentation de 16% par rapport aux 7,8 milliards de l'année fiscale 2018.

ENGAGEMENTS BIRD ET IDA DANS LES OPÉRATIONS NATIONALES DANS NOS PAYS (MIL. \$)

Pays	2017	2018	2019
Benin	145	455	620
Burkina Faso	315	609	559
Cameroun	444	724	450
Cabo Verde	27	55	70
Centrafrique	123	123	333
Comores	0	0	25
Congo	155	50	22
Congo, RD	525	400	812
Côte d'Ivoire	570	1065	1050
Djibouti	23	45	21
Gabon	250	0	200
Guinée	52	210	260
Guinée-Bissau	25	51	11
Madagascar	265	345	522
Mali	161	290	500
Mauritanie	43	35	23
Niger	241	360	540
Sao Tome	0	28	39
Sénégal	493	638	365
Tchad	143	231	240
Togo	184	70	70
Total	4184	5784	6732

I - BIRD/IDA

Au cours de l'année fiscale 2019, les engagements cumulés de la BIRD et de l'IDA dans les pays de notre groupe ont atteint un montant d'environ 6,7 milliards de dollars E.U soit une augmentation de 16% par rapport aux 5,8 milliards de l'année fiscale 2018.

La part des engagements de l'IDA dans nos pays en 2019 a atteint 92% du portefeuille soit environ 6,2 milliards de dollars E.U. En 2019, la BIRD a engagé trois opérations dans nos pays pour un montant total de 505 millions de dollars E.U., soit 300 millions au Cameroun,

ENGAGEMENTS DE LA SFI DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE (MIL. \$)

Pays	2017	2018	2019
Benin	38	20	
Burkina Faso	116	95	35
Cameroun	64	24	232
Cabo Verde		6	
Centrafrique			
Comores			15
Congo			
Congo, RD	5	8	1
Côte d'Ivoire	8	142	22
Djibouti			
Gabon	3		
Guinée	151	5	175
Guinée-Bissau		2	
Madagascar	47	8	2
Mali	11	25	1
Mauritanie	5	40	
Maurice			
Niger		12	1
Sao Tome			
Sénégal	37	20	14
Tchad			
Togo	11	27	
Total	496	434	498

essentiellement liés aux opérations du barrage de Nachtigal, 200 millions au Gabon, représentant le tout premier appui budgétaire obtenu par ce pays, et 5 millions au Cabo Verde.

En termes de flux d'engagements entre 2018 et 2019, la Côte d'Ivoire a connu le niveau d'engagement le plus élevé à 1050 millions de dollars à fin juin 2019, suivi de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 812 millions, suivi du Benin 620 millions, du Burkina Faso 559 millions, du Niger 540 millions, de Madagascar, 522 millions et du Mali 500 millions.

Le Bureau renforcera son plaidoyer pour que la Banque mondiale accroisse son soutien à l'ensemble des pays de notre Groupe pour que ceux-ci puissent pleinement bénéficier des ressources additionnelles pour la dernière année de l'IDA18, des ressources provenant de l'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI, ainsi que dans le cadre de l'IDA19 à partir de la deuxième moitié de 2020. Nos efforts seront particulièrement orientés en direction de la BIRD et de la SFI, pour que ces dernières proposent des instruments de financement adaptés à la situation et aux besoins de nos pays à revenu intermédiaire et ceux émergeant à la fois aux guichets BIRD et de l'IDA. Des efforts similaires seront orientés vers l'IDA pour que la Banque accroisse ses financements à nos pays dans la catégorie des petits pays et des Etats fragiles, en ligne avec la nouvelle stratégie du GBM en matière de FCV et les priorités de l'IDA19.

2 - SFI

Les engagements cumulés de la SFI dans les pays de notre groupe durant l'année fiscale 2019 se sont établis à 498 millions de dollars E.U. contre 433 millions en 2016, soit plus d'un quadruplement. Cette forte croissance s'explique essentiellement par une augmentation exponentielle des engagements au Cameroun et en Guinée. Au Cameroun, les investissements de la SFI sont passés de 24 millions à 232 millions entre les années fiscales 2018 et 2019. La forte implication de la SFI dans le projet hydroélectrique de Nachtigal, finalisée au cours de l'année fiscale 2019 est à l'origine de cet accroissement. Les investissements de la SFI en Guinée, majoritairement dans le secteur minier, sont passés de 5 millions au cours de l'année fiscale 2018 à 175 millions au titre de l'année fiscale 2019.

Les investissements dans les autres pays du groupe sont restés faibles et à la baisse pour la plupart. Les plus fortes baisses sont notées en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, où les investissements de la SFI sont passés respectivement de 142 millions et 95 millions au cours de l'exercice 2018 à 22 et 35 millions à la fin de l'exercice 2019.

Les activités de la SFI dans les pays de notre Groupe demeurent inégalement réparties. Le Bureau poursuit les discussions avec les responsables de la SFI pour améliorer cette situation, notamment à la faveur des orientations stratégiques retenues par la SFI depuis 2 ans, pour renforcer ses engagements dans les pays IDA et les pays fragiles. L'augmentation de capital devrait permettre à la SFI de prendre plus de risques dans les pays IDA et les pays fragiles. A moyen terme, au moins 40% des investissements de la SFI devrait être consacrés à ces pays, notamment en Afrique.

ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE (MIL. \$)

Pays	2017	2018	2019
Benin	6	6	6
Burkina Faso			
Cameroun	272	274	454
Cabo Verde			
Centrafrique			
Congo			
Congo, RD	68	68	68
Côte d'Ivoire	728	644	565
Djibouti			24
Gabon	6	6	5
Guinée			128
Guinée-Bissau	9		
Madagascar	74	75	72
Mali	11		
Mauritanie	3	303	300
Maurice			
Niger			
Sao Tome			
Sénégal	104	255	307
Tchad			
Togo			
Total	1281	1631	1929

3 - MIGA

Les engagements cumulés de MIGA dans les pays de notre groupe au cours de l'année fiscale 2019 ont connu une hausse de 18 %, se chiffrant à 1,9 milliards de dollars E.U. contre 1,6 milliards de dollars E.U. pour l'année fiscale 2018. Cette hausse est imputable aux nouveaux engagements enregistrés au Cameroun, à Djibouti, en Guinée, et au Sénégal. Cependant, les octrois de garantie ont baissé en Côte d'Ivoire, à Madagascar et en Mauritanie. Ils sont restés stables au Benin et au Gabon.

Malgré les résultats encourageants en 2019, les engagements de MIGA dans nos pays continuent d'être marginaux, volatiles et concentrés sur un certain nombre de pays. En effet, les activités de MIGA couvrent à peine la moitié des pays de notre groupe, à savoir une dizaine de pays sur vingt-trois. Pour les exercices à venir, le Bureau continuera à encourager l'institution à mieux se faire connaître des opérateurs économiques dans l'ensemble de nos pays, à créer des marchés, à faire de l'Afrique sub-saharienne la région privilégiée au niveau de son portefeuille.

La forte mobilisation du Bureau pour une présence plus efficace de MIGA en Afrique et dans nos pays a porté à 10 le nombre de nos pays bénéficiaires des interventions de MIGA contre 8 en 2018. Elle a aussi conduit à une décision du renforcement de l'effectif du personnel du premier Bureau régional de MIGA pour l'Afrique installé à Dakar en septembre 2016. Le renforcement des effectifs de ce Bureau dans un contexte de mise en œuvre de la nouvelle stratégie MIGA 2020, axée sur les pays IDA et les Etats fragiles, donnera certainement lieu à une croissance soutenue de ses engagements dans les pays de notre groupe au cours des années à venir.

ANNEXES

ANNEXE A : AFRIQUE DE L'OUEST

- Bénin
- Burkina Faso
- Cabo Verde
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Togo

BÉNIN



Nom du pays : République du Bénin

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 114 760 km²

Population (2018) : 11 485 048 habitants

Taux de croissance démographique : 2,8 %

Taux de croissance économique (2018) : 6,5 %

Inflation (2017) : 0,1 %

PIB par habitant (2018) : 902 dollars

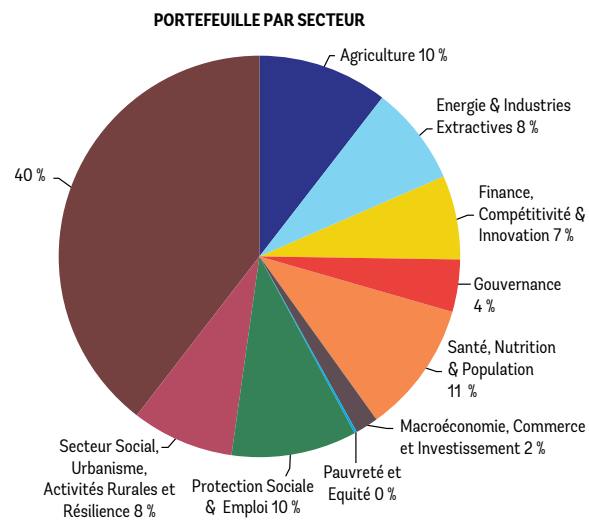
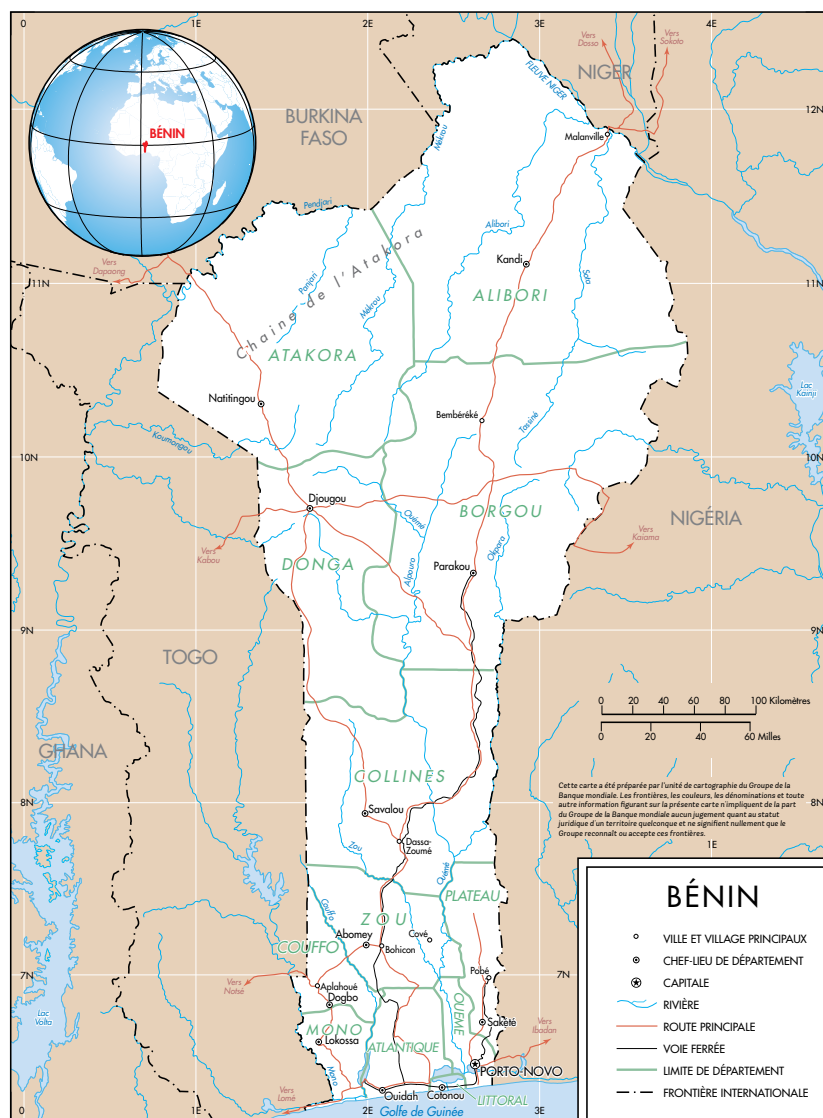
Classement Doing Business (2018) : 151^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 163^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,5/6

Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche Banque, assurance et autres services marchands Industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : Coton, Noix d'anacarde, Bois



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Bénin

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P166211	Projet de nutrition et de développement de la petite enfance (PNDPE)	50,00
2.	P163560	Projet d'appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (ACCESS)	40,00
3.	P164186	Programme d'accès universel à l'eau potable en milieu rural (Aqua-Vie)	220,00
4.	P161015	Projet d'amélioration des services énergétiques (PASE)	60,00
5.	P115886	Projet d'appui à la diversification agricole (PADA) Financement additionnel	45,00
6.	P156738	Projet d'approvisionnement en eau des petites villes et d'assainissement des eaux usées urbaines (PEPRAU)	68,00
7.	P147014	Projet d'appui à la gestion des investissements publics et à la gouvernance (PAGIPB)	30,00
8.	P149117	Projet de compétitivité du tourisme transfrontalier (PCTT)	50,00
9.	P132667	Projet emploi des jeunes (PEJ)	35,00
10.	P143652	Projet multisectoriel alimentation, santé, nutrition (PMASN)	28,00
11.	P122950	Projet d'aménagement urbain et d'appui à la décentralisation (PAURAD)	60,00
12.	P147014	Financement des politiques de développement (DPF)	195,00
13.	P150080	Projet régional sur l'autonomisation des femmes et le dividende démographique dans le Sahel (SWEDD)	90,00
Total			1.267,87

BURKINA FASO



Nom du Pays : Burkina Faso

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 274 122 km²

Population (2018) : 19 751 535 habitants

Taux de croissance démographique : 2,9 %

Taux de croissance économique (2018) : 6,5 %

Inflation (2016) : -0,2 %

PIB par habitant (2018) : 731 dollars

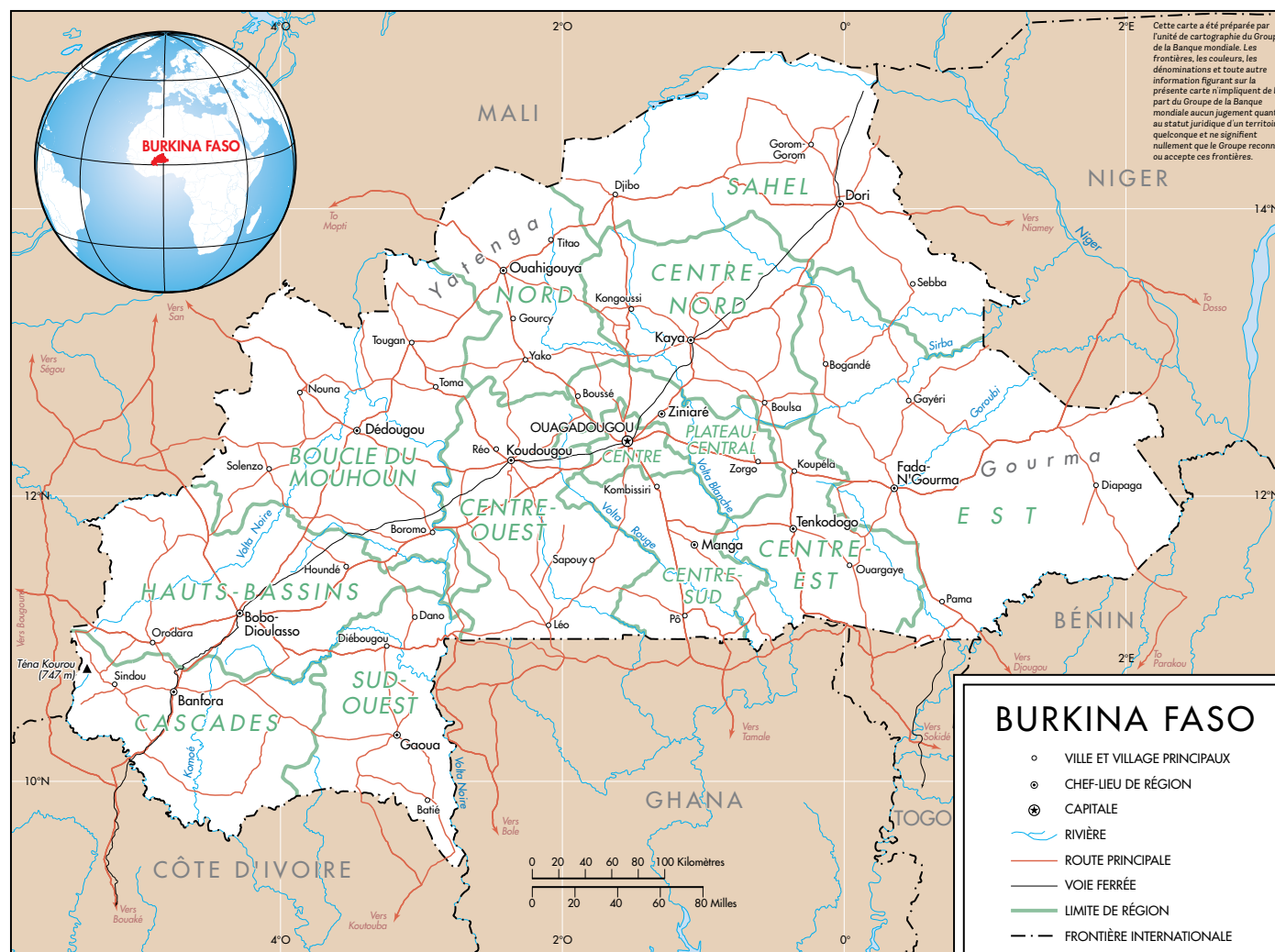
Classement Doing Business : 146^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 183^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,6/6

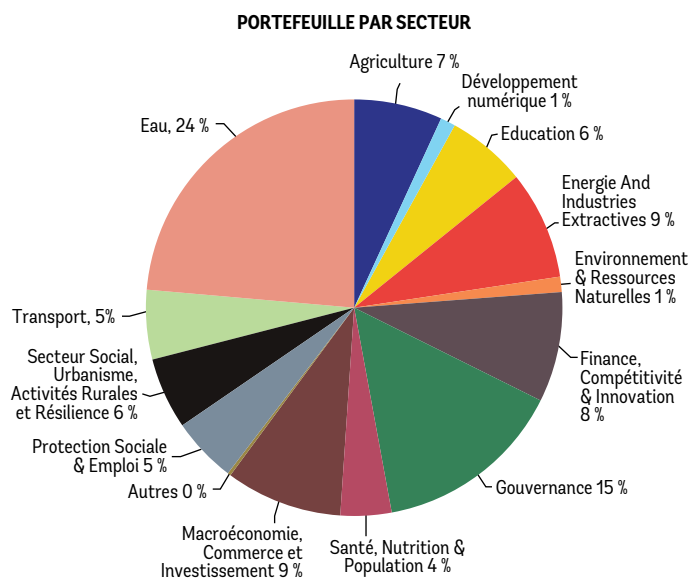
Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche Banque, assurance et autres services marchands Industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : Or, Coton, Noix d'anacarde, Bétail, Volaille, Tomate, Oignons



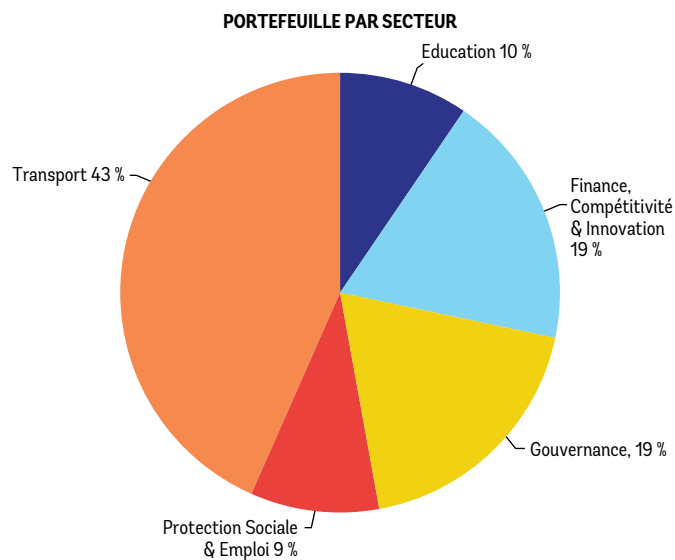
Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Burkina Faso

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P106909	Projet d'approvisionnement en eau potable dans les zones urbaines	160,00
2.	P114236	Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire	75,95
3.	P119662	Projet de pôle de croissance de Bagré	165,00
4.	P120517	Projet d'appui aux collectivités locales	120,00
5.	P120960	Projet d'infrastructure de transport de Donsin	85,00
6.	P124015	Projet de filets sociaux	50,00
7.	P128768	Projet d'appui au secteur de l'électricité	165,00
8.	P130735	Projet d'emploi des jeunes et de développement des compétences	50,00
9.	P132216	Programme de modernisation du secteur public	40,00
10.	P148062	Projet d'accès et l'amélioration de la qualité de l'enseignement	50,00
11.	P151832	Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines	100,00
12.	P155121	Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne	30,00
13.	P155645	Projet e-Government	20,00
14.	P156892	Projet de modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce sur le couloir de transport	20,00
15.	P157060	Série de financements à l'appui des politiques de développement – énergie et gestion des finances publiques	100,00
16.	P159476	Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage	60,00
17.	P163283	Série de financements à l'appui des politiques de développement – énergie et gestion des finances publiques	75,00
18.	P164078	Projet de renforcement de la résilience climatique	8,50
19.	P164293	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur	70,00
20.	P164345	Programme d'amélioration des services d'eau et d'assainissement	300,00
21.	P164696	Projet de renforcement des services de santé	80,00
22.	P169486	Projet de financement des coûts récurrents et urgent	100,00
Total			1924,45



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Cabo Verde

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P126516	Réforme du secteur des transports	46,00
2.	P146666	Compétitivité pour le développement du tourisme	5,00
3.	P163015	Accès au financement pour le micro, petites et moyennes entreprises	15,00
4.	P160796	Projet de gestion fiscale des entreprises publiques.	20,00
5.	P164294	Projet d'amélioration de l'éducation et renforcement des capacités du Cap-Vert.	10,00
6.	P165267	Projet d'inclusion sociale	10,00
7.	P165631	DPO du Cap-Vert	40,00
8.	P160628	Appui budgétaire pour développement de la politique de gestion des risques de catastrophe – CAT DDO	10,00
Total			156,00



CÔTE D'IVOIRE



Nom du pays : République de la Côte d'Ivoire

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire inférieur

Superficie : 322 462 km²

Population (2018) : 25 069 229 habitants

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Taux de croissance économique (2018) : 7,4 %

Inflation (2017) : 0,7 %

PIB par habitant (2018) : 1 716 dollars

Classement Doing Business (2019) : 122^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 170^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions)(2018) : 3,5/6

Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche Banque, assurance et autres services marchands industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : Cacao et Fèves, Cacao produits transformés, Pétrole



CÔTE D'IVOIRE

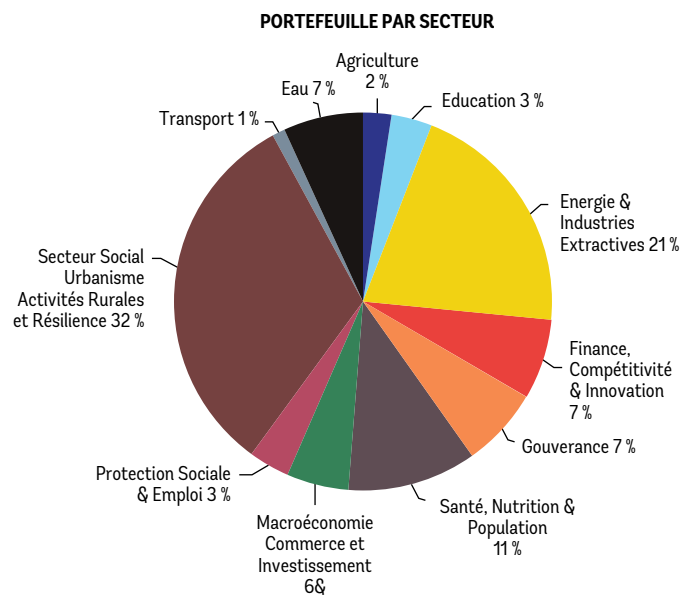
- VILLE ET VILLAGE PRINCIPAUX
- ⊙ CHEF-LIEU DE RÉGION
- ⊙ CHEF-LIEU DE DISTRICT
- ⊙ CAPITAL
- RIVIÈRE
- ROUTE PRINCIPALE
- VOIE FERRÉE
- LIMITE DE RÉGION
- LIMITE DE DISTRICT AUTONOME
- LIMITE DE DISTRICT
- FRONTIÈRE INTERNATIONALE



Cette carte a été préparée par l'unité de cartographie du Groupe de la Banque mondiale. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur la présente carte n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P122546	Projet emploi jeune et développement des compétences	100,00
2.	P124715	Projet d'urgence de renouvellement des infrastructures	160,00
3.	P143332	Projet filet sociaux productif	50,00
4.	P147740	Projet de renforcement des systèmes de santé et de préparation à la lutte contre Ebola	70,00
5.	P151324	Projet d'infrastructures pour le développement urbain et la compétitivité des agglomérations secondaires	120,00
6.	P156739	Projet d'amélioration des services urbains en eau potable	50,00
7.	P156900	Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et facilitation du commerce	30,00
8.	P157055	Projet de transport, de distribution et d'accès à l'électricité	325,00
9.	P157206	Projet d'amélioration et mise en œuvre de la politique foncière	50,00
10.	P158810	Projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde	200,00
11.	P159697	Projet "Grand Abidjan"	315,00
12.	P160418	Projet e-agriculture	70,00
13.	P160642	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur	100,00
14.	P161770	Projet multisectoriel de nutrition et de développement de l'enfant	50,00
15.	P164145	Projet de garantie de prêt au refinancement de la dette de CI-Energies	280,00
16.	P164302	Projet de gouvernance et accès aux services de base	100,00
17.	P166388	Troisième appui budgétaire pour appuyer la gestion de la dépense publique et des secteurs clés du cacao, de l'énergie et de la finance	100,00
18.	P167401	Projet de mobilité urbaine d'Abidjan	300,00
19.	P167623	Projet filet sociaux productifs	100,00
20.	P167959	Projet d'achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé	200,00
21.	P170502	Projet d'amélioration des services urbains en eau potable	150,00
Total			2 920,00



GUINÉE



Nom du pays : République de la Guinée

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 245 857 km²

Population (2018): 12 414 318 habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance économique (2018) : 8,7 %

Inflation (2018) : 9,9 %

PIB par habitant (2018) : 885 dollars

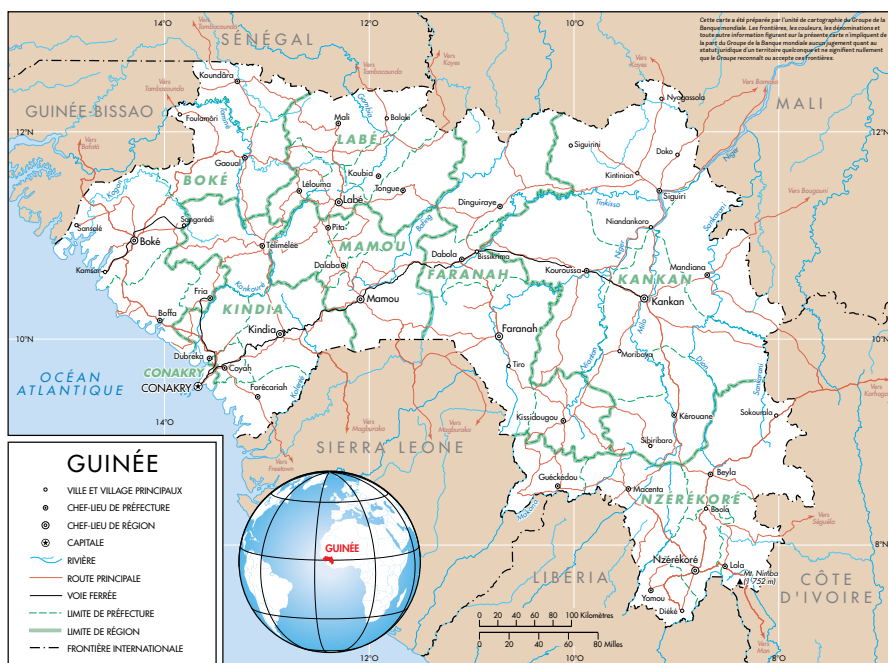
Classement Doing Business (2019) : 152^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 175^e/189

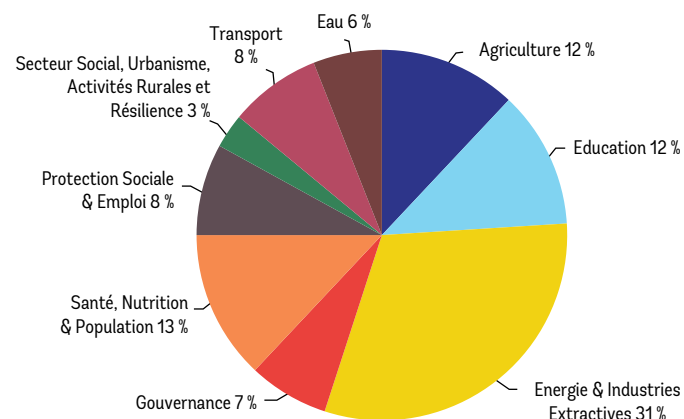
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,2/6

Principales activités : Industries extractives (bauxite, or, diamant), Agroalimentaire, Textile

Principaux produits d'exportation : Bauxite, Pétrole raffiné, Aluminium, Or, Diamant



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Guinée

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P122916	Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (PAGSEM)	20,00
2.	P123900	Projet de filet de sécurité sociale productif	37,00
3.	P125890	Assistance technique et renforcement des capacités pour la gouvernance économique	31,87
4.	P146474	Projet « Booster les compétences et l'employabilité des jeunes en Guinée »	20,00
5.	P146696	Projet de redressement du secteur de l'électricité (PRSE)	75,00
6.	P147758	Projet d'amélioration des services de santé primaires (PASSP)	15,10
7.	P148114	Projet d'appui au secteur agricole en Guinée (PASAG)	15,00
8.	P156422	Programme d'appui aux communes Rurales (PACV-3)	15,00
9.	P157782	Projet urbain eau de Guinée (PUEG)	30,00
10.	P163140	Projet de renforcement des services et capacités sanitaires (PRSCS)	45,00
11.	P164225	Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée (PAAEG)	50,00
12.	P164326	Projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG)	40,00
13.	P164543	Projet de mobilité et de connectivité rurales (PMCR)	40,00
Total			433,97

GUINÉE-BISSAU



Nom du pays : République de la Guinée-Bissau

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 36 130 km²

Population (2018) : 1 874 309 habitants

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Taux de croissance économique (2018) : 3,8 %

Inflation (2017) : 1,0 %

PIB par habitant (2018) : 778 dollars

Classement Doing Business (2018) : 176^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 177^e/189

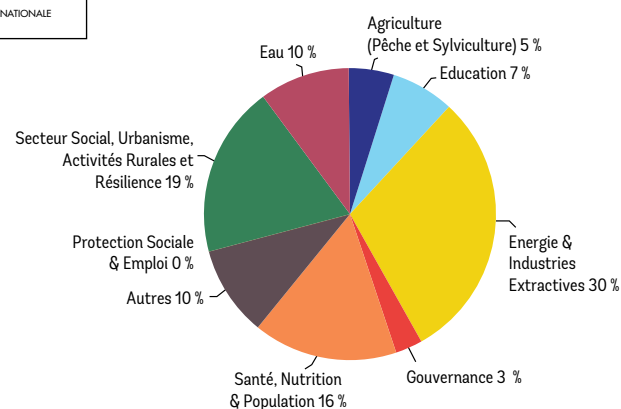
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 2,5/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Commerce, Hébergement et Restauration, Industries manufacturière et Artisanat

Principaux produits d'exportation : Noix d'anacarde, Poissons et Crevettes, Bois



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Guinée-Bissau

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P161923	Projet de transport rural	15,00
2.	P160678	Projet de qualité d'éducation pour tous	10,70
3.	P163954	Renforcement de la prestation de services de santé maternelle et infantile	25,00
4.	P163901	Projet de filets de sécurité et de services de base	15,00
5.	P161630	Projet d'Amélioration des Services d'Urgence pour l'eau et l'Électricité : financement supplémentaire	25,00
6.	P151443	Projet de développement piloté par la communauté rurale: financement supplémentaire	10,00
7.	P150827	Guinée-Bissau : Projet de renforcement du secteur public	5,00
8.	P148797	Projet d'urgence pour l'amélioration des secteurs d'eau et d'électricité	22,50
9.	P127209	Projet de réhabilitation et développement du secteur privé et agroalimentaire.	8,20
10.	P146746	Projet de développement mené par les communautés rurales en Guinée-Bissau : Financement supplémentaire	15,00
11.	P090712	Projet de développement mené par les communautés rurales en Guinée-Bissau	5,00
12.	P120039	BEIA-Promotion des bio-carburants en Guinée-Bissau	0,15
Total			156,55

Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Mali

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P095091	Projet d'accroissement de la productivité agricole au Mali (PAPAM)	70,00
2.	P116602	Projet d'appui aux collectivités locales urbaines (PACUM)	70,00
3.	P122826	Projet d'alimentation en eau potable en milieu urbain (PEMU)	130,00
4.	P127328	Projet d'urgence de filets sociaux (Jigiséméjiri)	122,00
5.	P131084	Projet systèmes hybrides d'électrification rurale (SHER)	25,00
6.	P144442	Projet de reconstruction et de relance économique (PRRE)	130,00
7.	P145799	Projet de gestion des ressources naturelles et changements climatiques (PGRNCC)	12,00
8.	P145861	Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	63,00
9.	P151318	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur (PADES)	33,00
10.	P151449	Projet d'appui à la compétitivité agro-industrielle au Mali (PACAM)	30,00
11.	P151909	Projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger (PREEFN)	27,80
12.	P157233	Projet de réinsertion des ex-combattants au Mali (PREC)	15,00
13.	P160505	Projet d'amélioration de l'accessibilité rurale (PAAR)	70,00
14.	P160641	Projet de soutien au développement du secteur de l'élevage au Mali (PADEL-M)	60,00
15.	P160977	Projet d'amélioration du système statistique du Mali	20,00
16.	P161619	Deuxième financement pour l'appui à la réduction de la pauvreté et à une croissance inclusive	60,00
17.	P164052	Projet de développement de la productivité et diversification agricole dans les zones arides du Mali (PDAZAM)	60,00
Total			997,80

MAURITANIE



Nom du pays : République Islamique de la Mauritanie

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 1 030 700 km²

Population (2018) : 4 403 319 habitants

Taux de croissance démographique : 2,8 %

Taux de croissance économique (2018) : 3,6 %

Inflation (2017) : 2,3 %

PIB par habitant (2018) : 1 219 dollars

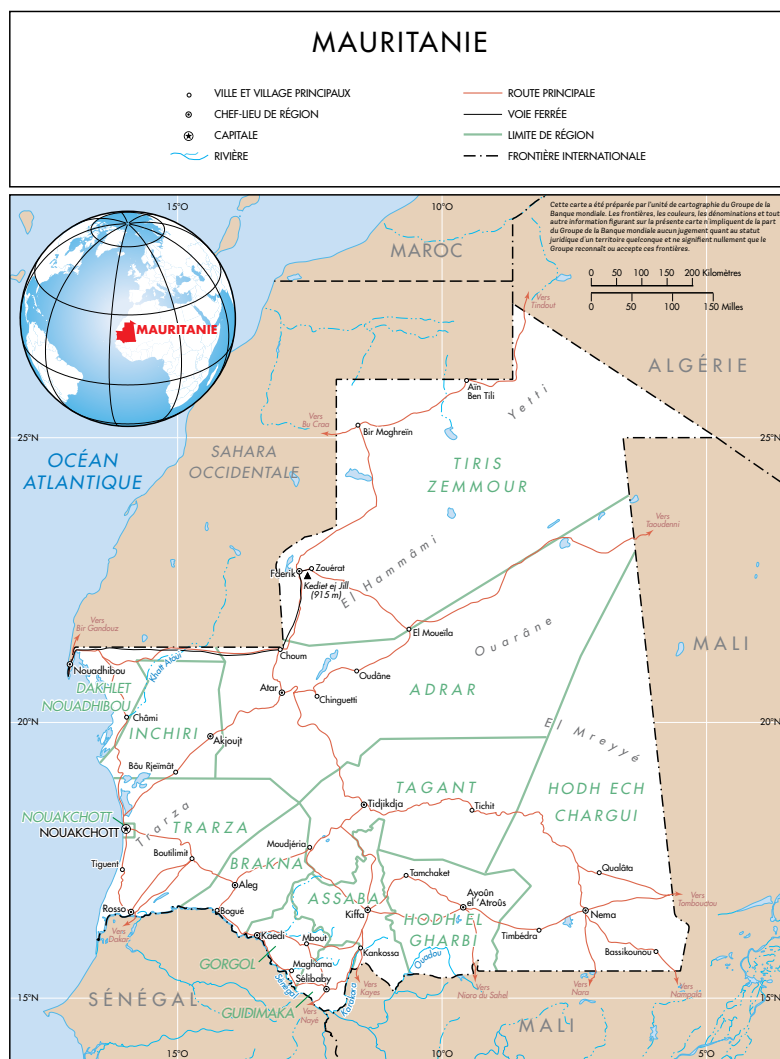
Classement Doing Business (2019) : 148^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 159^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,4/6

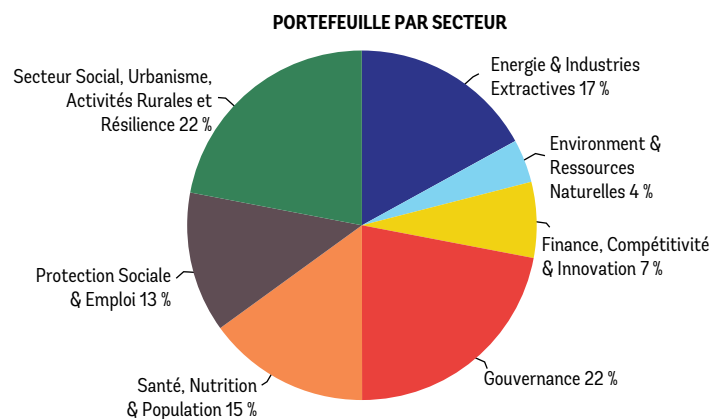
Principales activités : Industries extractives (Fer, Or, Cuivre), Agriculture, Pêche

Principaux produits d'exportation : Fer, Cuivre, Produits de la Pêche



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Mauritanie

#	Identité du Projet	Nom du projet	Montant d'engagement net (millions \$)
1.	P127543	Programme national intégré d'appui à la décentralisation, au développement local et à l'emploi des jeunes (PNIDDLE)	25,00
2.	P146804	Projet de gouvernance du secteur public (PGSP)	24,80
3.	P150430	Projet d'appui aux filets sociaux (PAFS)	15,00
4.	P151058	Projet de promotion de la filière des écoproduits de la mer à Nouadhibou	7,75
5.	P156165	Projet de soutien au système de santé	17,00
6.	P163563	Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG)	20,00
Total			109,55



NIGER



Nom du pays : République du Niger

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 1 267 00 km²

Population (2018) : 22 442 948 habitants

Taux de croissance démographique : 3,8 %

Taux de croissance économique (2018) : 5,2%

Inflation (2017) : 2,4 %

PIB par habitant (2018) : 412 dollars

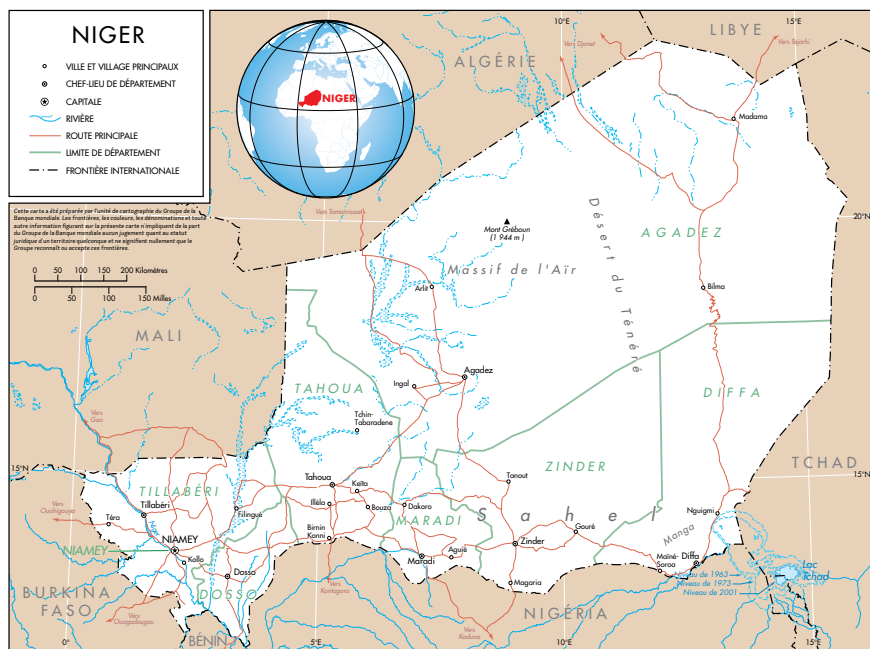
Classement Doing Business (2019) : 143^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 189^e/189

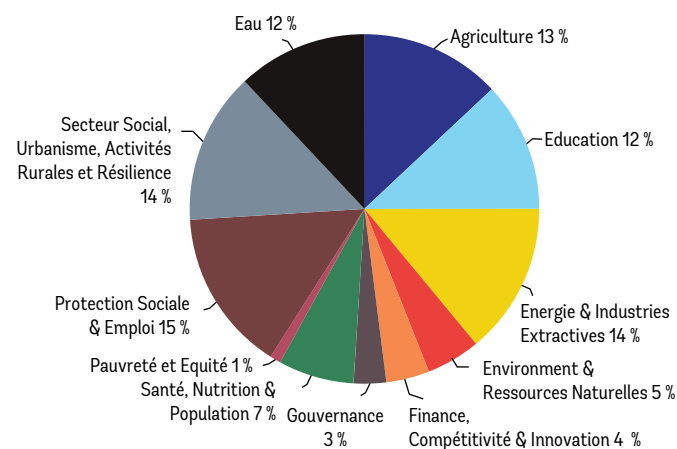
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,4/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Industries extractives

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bétail, Uranium, Oignons



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Niger

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P164509	Projet de transformation de l'agriculture et de l'élevage	100,00
2.	P167352	Projet de gestion des risques de catastrophes et développement urbain (Financement additionnel)	25,00
3.	P165397	Projet d'action communautaire pour la résilience au climat (Financement additionnel)	5,00
4.	P164498	Projet de mobilité rurale et de connectivité	50,00
5.	P166602	Projet filets sociaux adaptatifs (Phase 2)	80,00
6.	P166124	Appui budgétaire	110,00
7.	P164563	Projet d'appui aux réfugiés nigériens et aux communautés d'accueil	80,00
8.	P164090	Projet d'extension de l'accès à l'électricité (Financement additionnel)	70,00
9.	P165062	Projet de données de qualité nécessaires à la prise de décision	20,00
10.	P163157	Projet emploi des jeunes et inclusion productive	30,00
11.	P163467	Projet de développement des compétences pour la croissance (Financement additionnel)	50,00
12.	P163144	Projet d'action communautaire (Financement additionnel)	20,80
13.	P160170	Projet d'accès à l'électricité solaire	49,85
14.	P159240	Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zone urbaine (Financement supplémentaire)	70,00
15.	P153420	Projet d'appui à une agriculture intelligente face au climat	111,00
16.	P155846	Projet adaptable de filets de protection sociale	22,50
17.	P153743	Projet d'extension de l'accès à l'électricité	65,00
18.	P148839	Projet d'appui au climat de l'investissement	18,28
19.	P147638	Projet d'appui à la population et la santé	103,00
20.	P145261	Projet de capacité et de performance du secteur public pour la prestation de services	40,00
21.	P129572	Appui à la stratégie nationale pour le développement de la statistique	0,39
22.	P145268	Projet de gestion des risques de catastrophes et développement urbain	100,00
23.	P145932	Projet de gestion des risques de catastrophes et développement urbain	6,64
24.	P132306	Projet de développement des compétences et pour la croissance (Phase 3)	40,00
25.	P126049	Projet de développement des compétences et pour la croissance	30,00
26.	P127204	Soutien de la compétitivité et de la croissance	50,00
27.	P125669	Projet d'action communautaire du Niger pour la résilience au climat	63,00
28.	P123399	Projet de filet de sécurité sociale au Niger	70,00
29.	P117365	Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu urbain	90,00
30.	P095346	Séquestration du carbone et amélioration des conditions de vie en milieu rural par le biais de la plantation d'acacias	0,10
Total			1 570,56

SÉNÉGAL



Nom Du Pays : République du Sénégal

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 196 710 km²

Population (2018) : 15 854 360 habitants

Taux de croissance démographique : 2,8 %

Taux de croissance économique (2018) : 6,8 %

Inflation (2017) : 1,3 %

PIB par habitant (2018) : 1 522 dollars

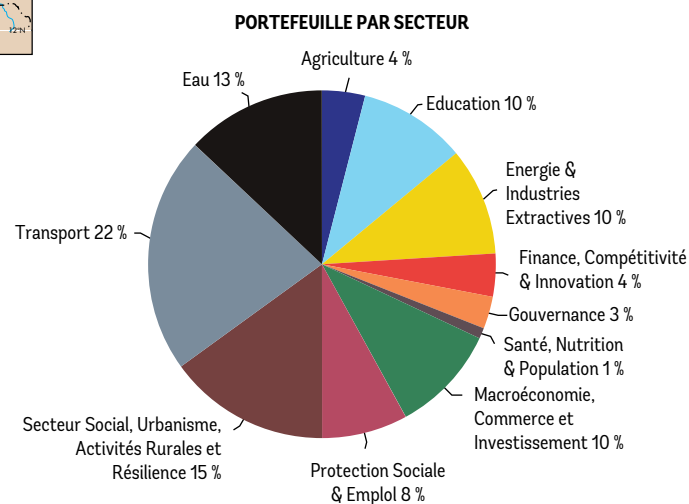
Classement Doing Business (2019) : 141^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 164^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,8/6

Principales activités : Banque, Assurance, et autres services marchands, Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Industrie manufacturière et Artisanat

Principaux produits d'exportation : Produits halieutiques, Produits pétroliers



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Sénégal

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (Millions \$)
1	P101415	Programme d'appui au transport et à la mobilité urbaine (PATMUR)	104,87
2	P122476	Projet d'assistance technique pour le renforcement de la gestion des finances publiques	45,00
3	P122841	Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique	90,60
4	P124018	Projet agroalimentaire durable et inclusif	80,00
5	P125506	Projet du pôle de développement de la Casamance	40,00
6	P125565	Projet d'appui au secteur de l'électricité	155,00
7	P129472	Projet de financement santé et nutrition	20,00
8	P133333	Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base	80,00
9	P133597	Projet filets sociaux	97,50
10	P145585	Projet de formation professionnelle de l'emploi et la Compétitivité (FPEC)	35,00
11	P146469	Projet de développement du tourisme et des entreprises	74,00
12	P150351	Projet d'eau et d'assainissement en milieu urbain (PEAMU)	100,00
13	P156186	Projet pilote de service rapide par autobus à Dakar	300,00
14	P157097	Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN)	110,00
15	P160652	Soutien aux négociations sur les projets gaziers et renforcement des capacités institutionnelles	29,00
16	P161332	Projet investir dans premières années pour le développement humain au Sénégal (PIPADHS)	75,00
17	P164262	Projet eau et assainissement en milieu rural (PEAMIR)	130,00
18	P164525	Crédit d'appui aux réformes structurelles multisectorielles (CARSM)	180,00
19	P166538	Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis	30,00
20	P167681	Projet pour l'employabilité des jeunes par l'apprentissage	53,00
Total			1 828,97

TOGO



Nom du pays : République du Togo

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 56 790 km²

Population (2018) : 7,8 millions d'habitants

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Taux de croissance économique (2018) : 4,9 %

Inflation (2017) : -0,8 %

PIB par habitant (2018) : 672 dollars

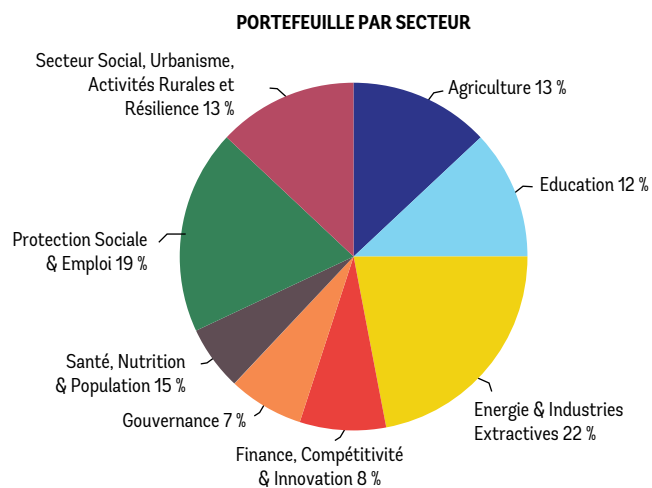
Classement Doing Business (2019) : 137^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 165^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,2/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Banques, Assurance et autres services marchands, Transports et Télécommunications

Principaux produits d'exportation : Coton, Phosphate, Or



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Togo

#	Identité du Projet	Nom du projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P146294	Projet éducation et renforcement institutionnel 2 – PERI 2	27,80
2.	P160377	Projet de réforme et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo – PRISET	35,00
3.	P149277	Projet de développement et de gouvernance minière – PDGM	15,00
4.	P118045	Projet d'appui au secteur agricole – PASA	28,90
5.	P158982	Projet d'appui à la compétitivité des services logistiques pour le commerce	18,00
6.	P158078	Projet d'appui à la gouvernance économique – PAGE	15,00
7.	P143843	Projet d'appui aux services de santé maternelle et infantile et de nutrition – PASMIN	14,00
8.	P166739	Appui budgétaire : réformes dans les infrastructures et gestion fiscale	40,00
9.	P157038	Projet filets sociaux et services de base	29,00
10.	P157036	Projet opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables	15,00
11.	P161772	Projet d'infrastructures et de développement urbain – PIDU	30,00
12.	P149942	Projet de soutien à la préparation, à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts – REDD+	3,80
Total			271,50

ANNEXE B : AFRIQUE CENTRALE

- **Cameroun**
- **Centrafrique**
- **Congo, République du**
- **Congo, République démocratique du**
- **Gabon**
- **Guinée-équatoriale**
- **São Tomé-et-Príncipe**
- **Tchad**

CAMEROUN



Nom du pays : République du Cameroun

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure

Superficie : 475 440 km²

Population (2018) : 25 216 237 habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance économique (2018) : 3,86%

Inflation (2017) : 0,6 %

PIB par habitant (2018) : 1527 dollars

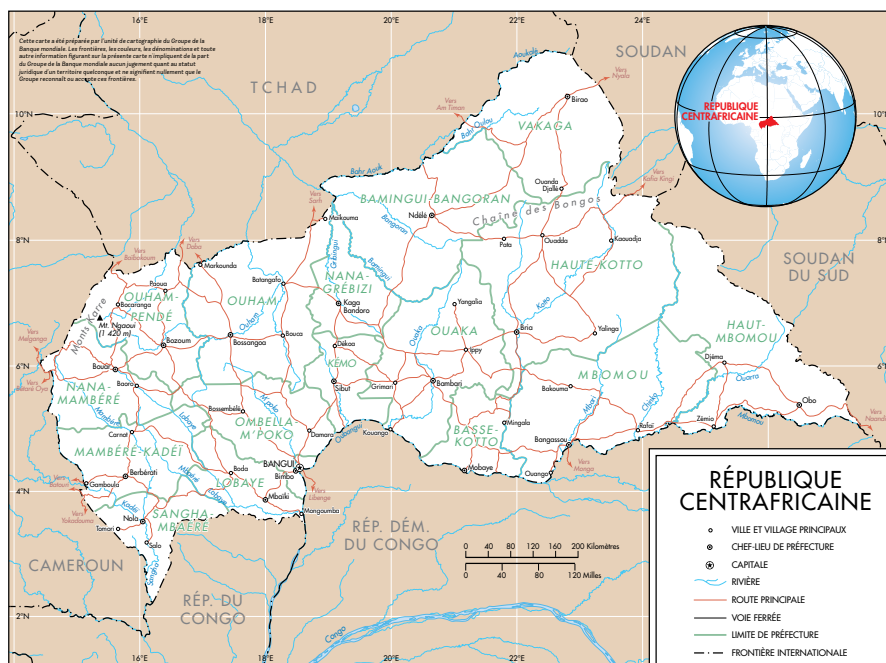
Classement Doing Business (2019) : 166^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 151^e/189

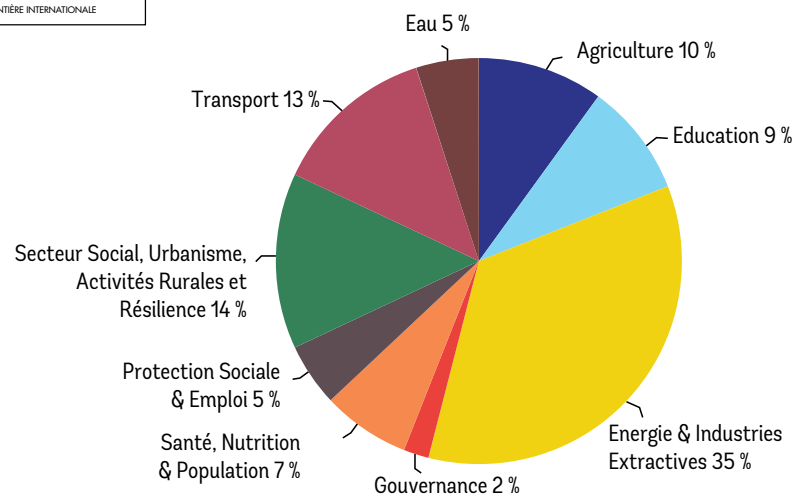
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,3/6

Principales activités : Commerce, Hébergement, et Restauration, Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Industrie manufacturière et Artisanat

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bois, Cacao



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Cameroun

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P114077	Projet hydraulique de Lom Pangar (PHLP)	132,00
2.	P122153	Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM)	56,90
3.	P128534	Projet de filets sociaux (PFS)	110,00
4.	P143417	Projet d'investissement et de développement des marchés Afrique agricoles (PIDMA)	100,00
5.	P143801	Projet de transport multimodal (PTM)	71,00
6.	P143940	Projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI)	108,00
7.	P144637	Programme national de développement participatif (PNDP), phase III	118,00
8.	P150999	Projet de développement du secteur du transport (PDST)	192,00
9.	P151155	Projet de renforcement de l'efficacité du secteur public et des capacités statistiques	31,00
10.	P152755	Projet de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité et de réforme du secteur (PRRTERS)	325,00
11.	P154908	Projet de développement de l'élevage (PRODEL)	100,00
12.	P156210	Projet de développement des villes inclusives et résilientes (PDVIR)	160,00
13.	P156679	Projet d'appui aux investissements dans le secteur de la santé (PAISS)	136,00
14.	P157733	Projet d'assistance technique pour le développement de l'hydroélectricité sur la rivière Sanaga	26,30
15.	P160926	Programme d'appui aux réformes de l'éducation au Cameroun (PAREC)	130,00
16.	P163881	Projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie au Cameroun (PERACE)	150,00
Total			1946,20

CENTRAFRIQUE



Nom du pays : République Centrafricaine

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 622 984 km²

Population (2018): 4,7 millions d'habitants

Taux de croissance démographique : 2,0 %

Taux de croissance économique (2018) : 4,3%

Inflation (2017) : 4,2%

PIB par habitant (2018) : 510 dollars

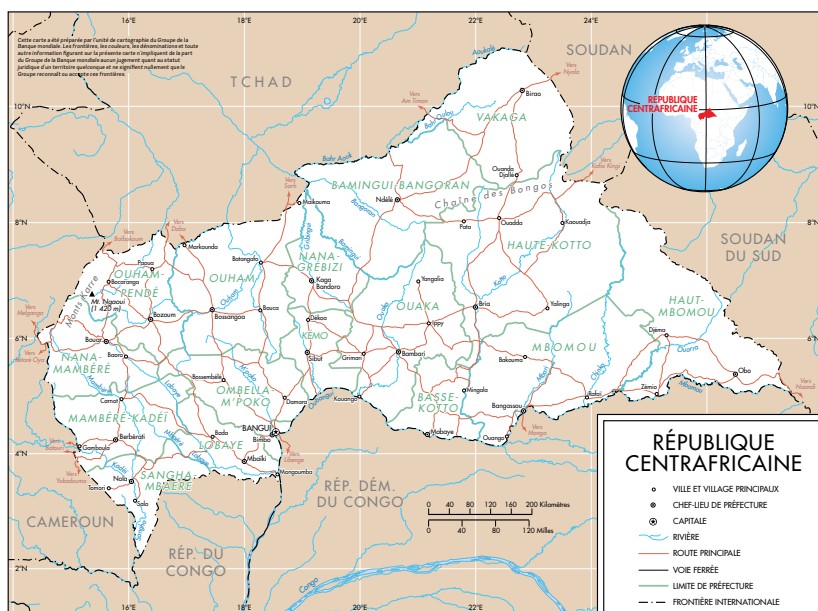
Classement Doing Business (2019) : 183^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 188^e/189

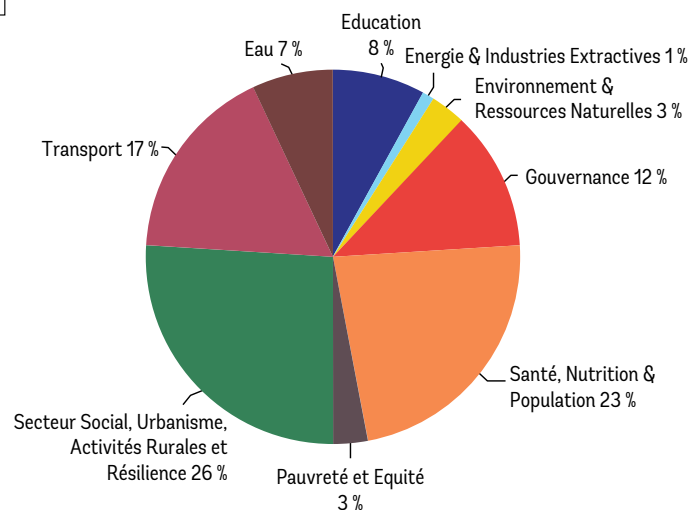
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 2,6/6

Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, Banque, assurance et autres services marchands, Commerce, hébergement et restauration

Principaux produits d'exportation : Bois, Diamants, Or



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République Centrafricaine

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P119815	Projet d'appui au système de santé (PASS)	27,73
2.	P152512	Projet LÔNDO	20,00
3.	P160272	Projet de réintégration des ex-combattants (PREC)	30,00
4.	P160500	Projet de connectivité rurale	45,00
5.	P160717	Projet de données nécessaires à la prise de décision (PDNPD)	10,00
6.	P161591	Projet d'appui aux communautés affectées par le déplacement (PACAD)	28,00
7.	P161730	Projet d'appui à la gestion des dépenses et investissements publics et aux réformes (AGIR)	10,00
8.	P161973	Projet de gouvernance des ressources naturelles (PGRN)	10,00
9.	P162245	Projet d'amélioration des services d'eau et d'électricité (PASEEL)	20,00
10.	P164295	Projet d'urgence d'appui à l'éducation de base	25,00
11.	P164442	Projet d'appui à la consolidation de l'Etat (PACE2)	25,00
12.	P164885	Projet d'urgence d'accès à l'électricité (PURACEL)	65,00
13.	P164953	Projet d'extension et de renforcement du soutien du système de santé (SENI)	43,00
Total			358,73

CONGO, RÉPUBLIQUE DU



Nom du pays : République du Congo

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 342 000 km²

Population (2018) : 5 244 363 habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance (2018) : 1,0%

PIB par habitant (2018) : 2148 dollars

Classement Doing Business (2019) : 179^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 137^e/189

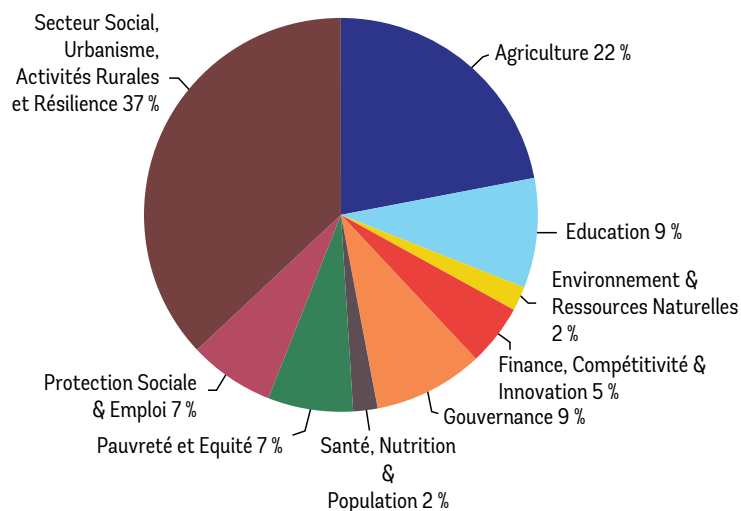
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,7/6

Principales activités : Pétrole, Commerce, hébergement et restauration, Banque, assurance et autres services marchands

Principaux produits d'exportation : Pétrole brut, Bois, Produits pétroliers



PORTFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République du Congo

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P106975	Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU)	85,50
2.	P124085	Financement additionnel pour le projet forêt et diversification économique (PFDE)	10,00
3.	P128628	Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)	10,00
4.	P133731	Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT)	29,80
5.	P143849	Programme de développement des services de santé (PDSS II)	10,00
6.	P145263	Projet LISUNGI système de filets Sociaux	34,00
7.	P146933	Projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)	80,00
8.	P152910	Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (PAQUE)	30,00
9.	P159979	Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PADAC)	100,00
10.	P160801	Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)	40,00
11.	P161590	Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC)	25,00
Total			454,30

CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU



Nom du pays : République Démocratique du Congo

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 23 449 000 km²

Population (2018) : 84 068 091 habitants

Taux de croissance démographique (2018) : 3,2%

Taux de croissance économique (2018) : 5,8%

Inflation (2018) : 30,1%

PIB par habitant (2018) : 562 dollars

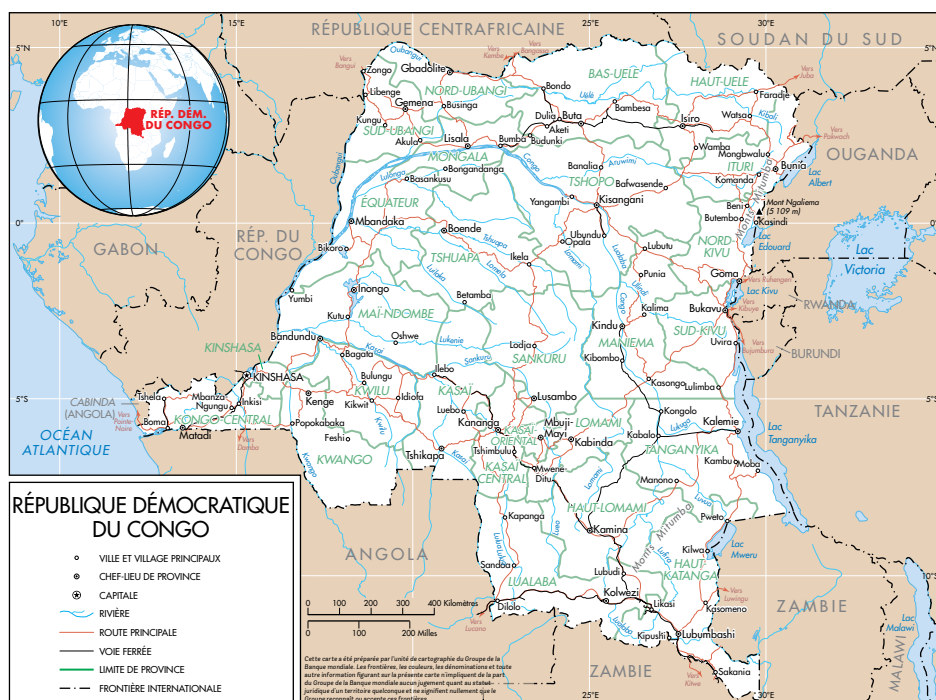
Classement Doing Business (2019) : 184^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 176^e/189

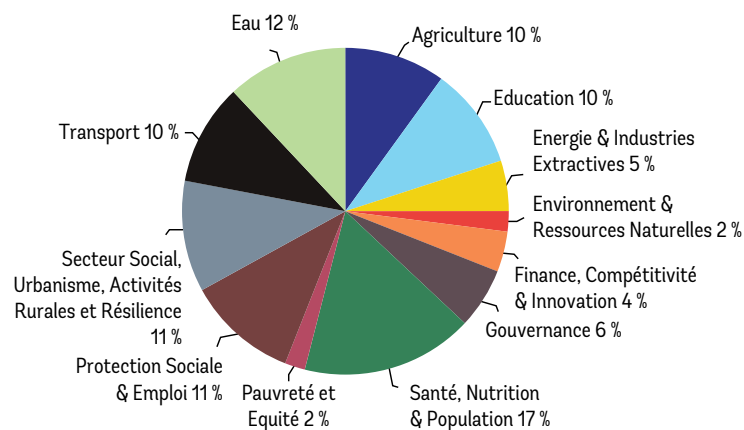
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 2,9/6

Principales activités : Coton, café, cacao, sucre, thé et caoutchouc

Principaux produits d'exportation : Minerais, Pétrole



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République Démocratique du Congo

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P092724	Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA)	195,00
2.	P124720	Projet de développement des pôles de croissance (PDPC)	110,00
3.	P143307	Projet intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs (PICAGL)	150,00
4.	P091092	Projet d'alimentation en eau potable en milieu urbain (PEMU)	356,00
5.	P145196	Projet de stabilité de l'Est pour la paix (STEP)	129,10
6.	P147489	Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans la région des Grands Lacs	106,96
7.	P091092	Projet de prévention et réponse aux violences basées sur le Genre (PPRVSBG)	100,00
8.	P163962	Projet d'inclusion productive (PIP)	100,00
9.	P152903	Projet de démobilisation, réinsertion et réintégration (DDR 3)	21,50
10.	P156208	Projet d'accès et d'amélioration des services électriques (PAASE)	145,00
11.	P153085	Projet de réhabilitation de l'aéroport de Goma (PASAG)	52,00
12.	P159217	Projet de renforcement des services hydrométéorologiques et climatiques (HYDROMET)	8,03
13.	P101745	Projet d'appui à l'ouverture et l'entretien des routes hautement prioritaire (PROROUTES)	238,30
14.	P151083	Projet de facilité de commerce dans la Région des Grands Lacs (PFCGL)	34,00
15.	P122229	Projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration Publique (PRRAP)	122,00
16.	P145747	Projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques (PROFIT CONGO)	76,30
17.	P145554	Projet des infrastructures financières et des marchés (PDIFM)	30,00
18.	P160806	Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME)	100,00
19.	P125509	Projet de renforcement de l'institut national de la statistique (PRINS)	11,80
20.	P150148	Projet de développement de la statistique (PDS)	45,00
21.	P129713	Projet de développement urbain (PDU)	190,00
22.	P147555	Projet de développement du système de santé pour améliorer les résultats relatifs à la santé maternelle et infantile (PDSS)	400,00
23.	P168756	Projet multisectoriel de nutrition et de santé (PMNS)	500,00
24.	P145965	Projet de renforcement des systèmes de développement humain (PRSDH)	45,00
25.	P149233	Projet d'éducation pour la qualité et la pertinence des enseignements au niveau secondaire et tertiaire (PEQPESU)	200,00
26.	P157922	Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (PAQUE)	100,00
27.	P083813	Projet de réhabilitation du réseau des parcs nationaux (PREPAN)	21,64
28.	P128887	Projet de gestion améliorée des paysages forestiers (Bassin de Kinshasa), PGAPF	36,90
29.	P132821	Cinquième phase du programme régional de réseaux de télécommunication haut débit en Afrique Centrale (CAB 5)	92,10
Total			3 716,63

GABON



Nom du pays : République du Gabon

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure

Superficie : 267 670 km²

Population (2018) : 2 119 275 habitants

Taux de croissance démographique : 2,3 %

Taux de croissance économique (2018) : 1,2 %

PIB par habitant (2018) : 8030 dollars

Classement Doing Business (2019) : 169^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 110^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

Principales activités : Pétrole, Banque, assurance et autres services marchands, Services non marchands

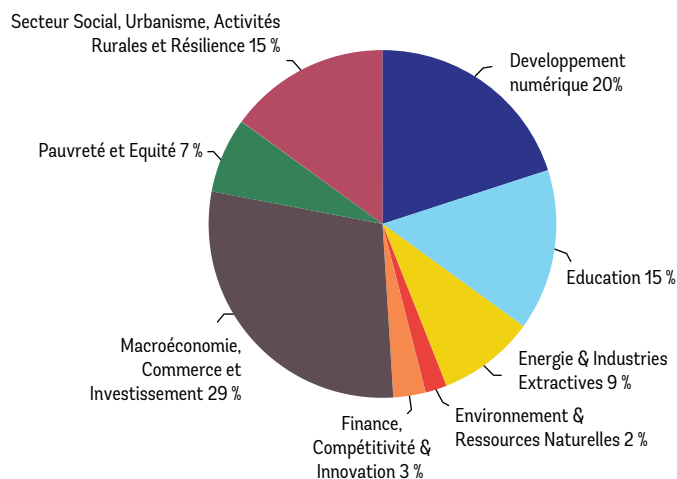
Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bois tropicaux, Manganèse



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Gabon

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P122776	Projet régional de développement de la fibre optique en Afrique Centrale	81,00
2.	P151077	Développement des infrastructures locales	100,00
3.	P132824	e-Gabon	56,00
4.	P157473	Renforcement des capacités statistiques	50,00
5.	P144135	Accès aux services de base dans les zones rurales	60,00
6.	P146152	Appui au développement des compétences pour l'employabilité	60,00
7.	P143914	Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques	7,52
8.	P157473	Gestion de la faune sauvage et des conflits homme-éléphant dans le sud du Gabon	9,06
Total			423,58

PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



GUINÉE-ÉQUATORIALE



Nom du pays : République de la Guinée Equatoriale

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure

Superficie : 28 050 km²

Population (2018) : 1 308 974 habitants

Taux de croissance démographique : 3,7 %

Taux de croissance économique (2018) : -2,95 %

Inflation (2017) : 0,8 %

PIB par habitant (2018) : 10174 dollars

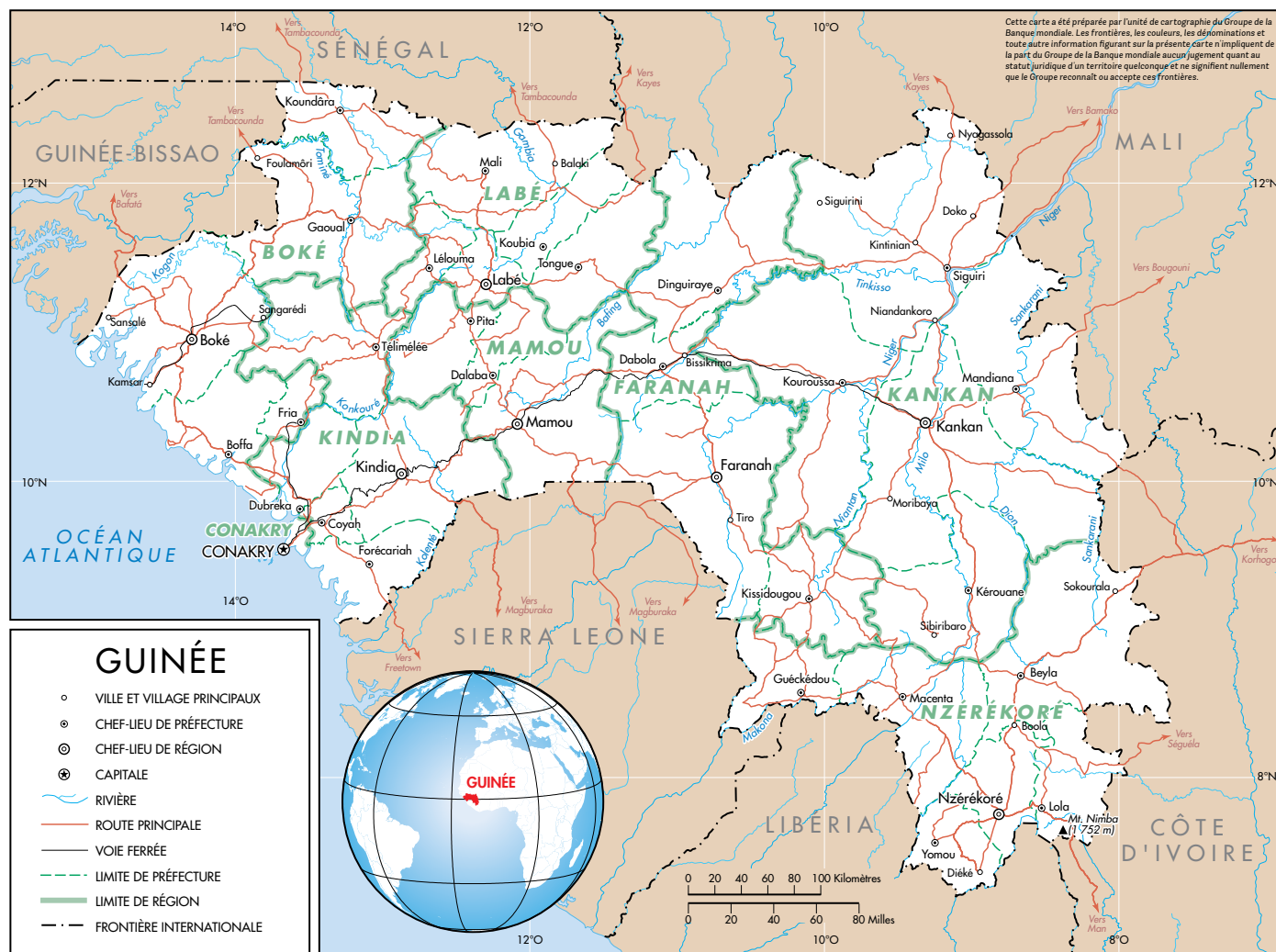
Classement Doing Business (2019) : 177^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 141^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

Principales activités : Pétrole, Commerce, Hébergement et Restauration, Méthanol et autres gaz

Principaux produits d'exportation : Pétrole brut, Méthanol, Bois



SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE



Nom du pays : République de São Tomé-et-Príncipe

Classification Banque mondiale : Pays à revenu moyen de tranche inférieure

Superficie : 1 001 km²

Population (2018) : 211 028 habitants

Taux de croissance démographique : 2,06 %

Taux de croissance économique (2018) : 2,7 %

Inflation (2019) : 6,7 %

PIB par habitant (2018) : 2 143 dollars

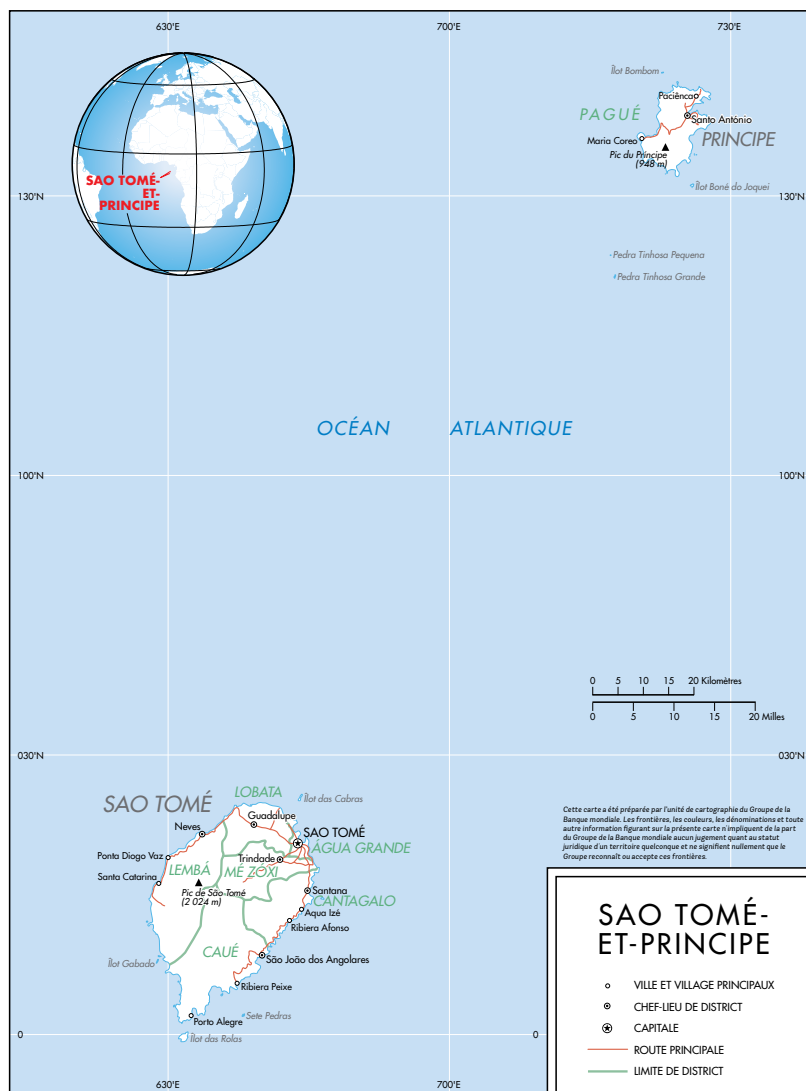
Classement Doing Business (2019) : 170^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 143^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3,1/6

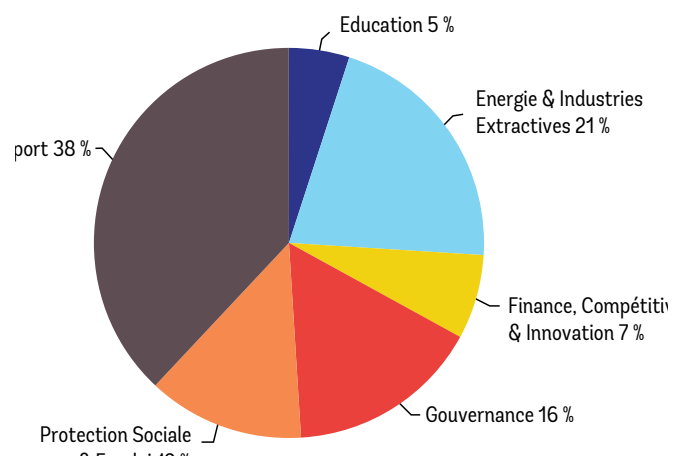
Principales activités : Tourisme, Agriculture et pêche, assurance et autres services marchands, Services non marchands

Principaux produits d'exportation : Cacao, Coton, Pétrole



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour São Tomé-et-Príncipe

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P161842	Projet de développement du secteur des transports et de protection des côtes	29,00
2.	P163088	Projet de protection sociale et de développement des compétences	10,00
3.	P162129	Projet de renforcement des capacités institutionnelles	12,00
4.	P157096	Projet de redressement du secteur de l'électricité	16,00
5.	P150828	Projet de qualité d'éducation pour tous : financement supplémentaire	3,50
6.	P164321	Troisième renforcement de la croissance et du financement à l'appui de politiques de développement budgétaire	5,00
Total			75,50



TCHAD



Nom du pays : République du Tchad

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 1 284 050 km²

Population (2018) : 15 477 751 habitants

Taux de croissance démographique : 3,0 %

Taux de croissance économique (2018) : 2,6 %

Inflation (2017) : -1,1 %

PIB par habitant (2018) : 888 dollars

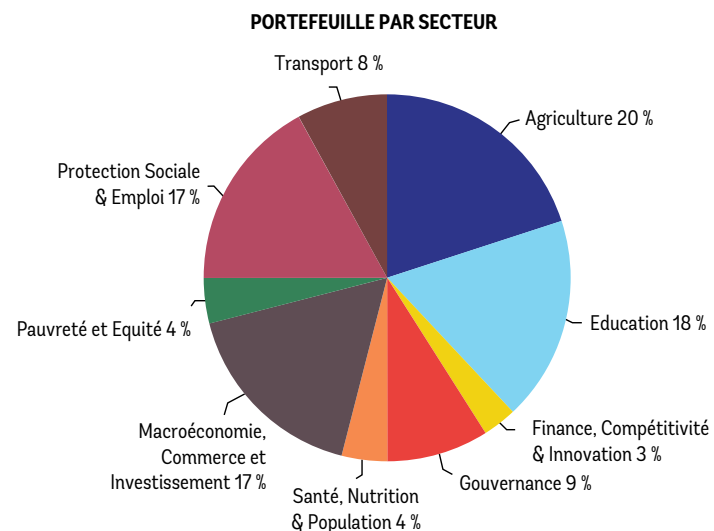
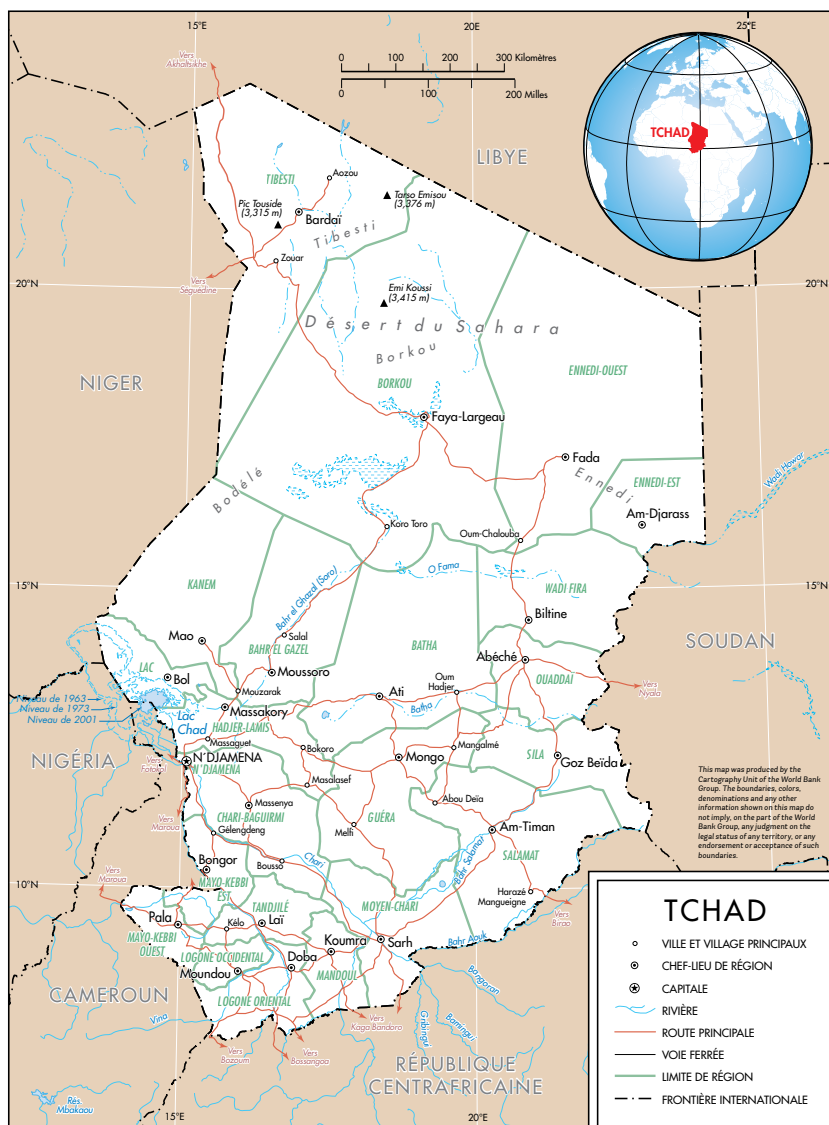
Classement Doing Business (2019) : 181^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 186^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 2,7/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Services non marchands, Commerce, Hébergement et Restauration

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Gomme arabique, Bétail, Coton



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Tchad

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P132617	Projet d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad phase II (PARSET 2)	65,00
2.	P133021	Projet d'appui aux chaînes de valeur (PACV)	10,20
3.	P148052	Projet de renforcement des services de santé maternelle et infantile (PRSSMI)	15,79
4.	P151215	Tchad : projet d'urgence d'assistance aux retournés de la République Centrafricaine (PUAR/RCA)	34,00
5.	P156479	Projet des filets sociaux (PPFS)	5,00
6.	P159434	Projet de développement de la statistique au Tchad (PDST)	12,00
7.	P162956	Projet de promotion de la productivité agro-sylvo-pastorale durable (ProPAD) du TCHAD	41,00
8.	P163424	Premier appui budgétaire dans le cadre du programme de résilience et de relance économique du Tchad	65,00
9.	P164529	Projet de mobilisation et de gestion des ressources intérieures	35,00
10.	P164747	Projet de mobilité et de connectivité rurale (PMCR)	30,00
11.	P164748	Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA)	60,00
Total			372,99

ANNEXE C : AFRIQUE DE L'EST

- Djibouti

DJIBOUTI



Nom du pays : République de Djibouti

Classification Banque mondiale : Pays à revenu moyen de la tranche inférieure

Superficie : 25 030 km²

Population (2018) : 958 920 habitants

Taux de croissance démographique (2018) : 2,80 %

Taux de croissance économique (2018) : 6 %

Inflation (2018) : 3,5 %

PIB par habitant (2018) : 2 050 dollars

Classement Doing Business (2018) : 99^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 172^e/189^e

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 3/6

Principales activités : Hôtels et restauration, transport maritime

Principaux produits d'exportation : Café, Charbon de bois, Légumineuses séchées, Brochures, pneus en caoutchouc



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Djibouti

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P117355	Projet de développement communautaire et de mobilisation de l'eau en milieu rural	15,83
2.	P145848	Deuxième projet de réduction de la pauvreté urbaine (PREPUD II)	5,60
3.	P162901	Projet de réhabilitation intégrée des bidonvilles à Djibouti	20,00
4.	P166220	Projet intégré de transfert de fonds et de capital humain	15,00
5.	P127143	Projet de production d'énergie géothermique	12,04
6.	P158505	Programme d'électrification durable	23,30
7.	P162904	Projet de modernisation de l'administration publique	15,00
8.	P165558	Projet d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes	15,00
9.	P146250	Gouvernance à l'appui du développement du secteur privé et du secteur financier	7,10
10.	P131194	Améliorer la performance du secteur de la santé	13,00
11.	P164164	Vers zéro retard de croissance à Djibouti	15,00
Total			156.86

ANNEXE D : OCÉAN INDIEN

- Comores
- Madagascar
- Maurice

COMORES



Nom du pays : Union des Comores

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 1 861 km²

Population (2018) : 832 322 habitants

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Taux de croissance économique (2018) : 2,8 %

Inflation (2016) : 1,8 %

PIB par habitant (2018) : 1 446 dollars

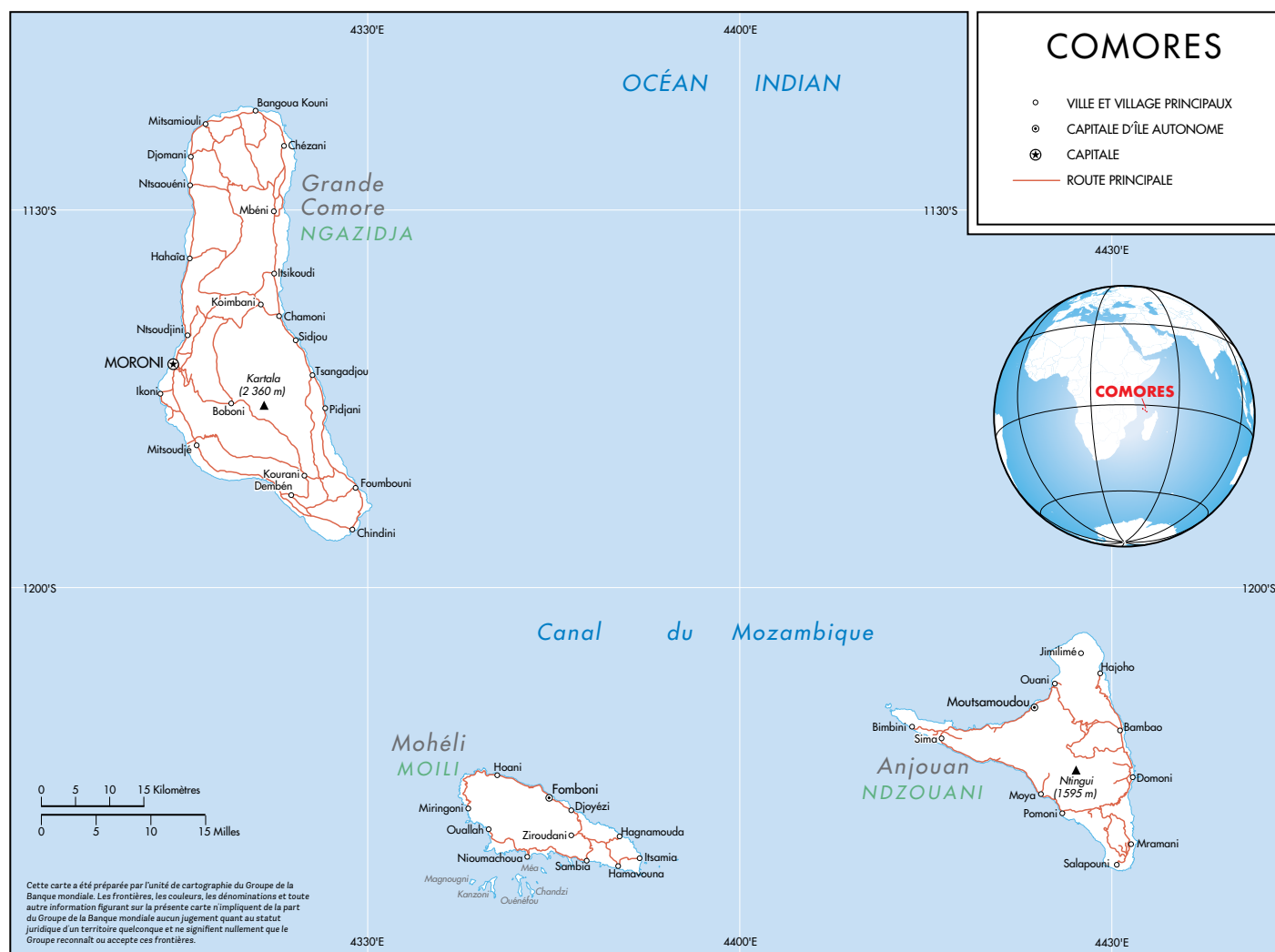
Classement Doing Business (2019) : 164^e/189

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 165^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2018) : 2,8/6

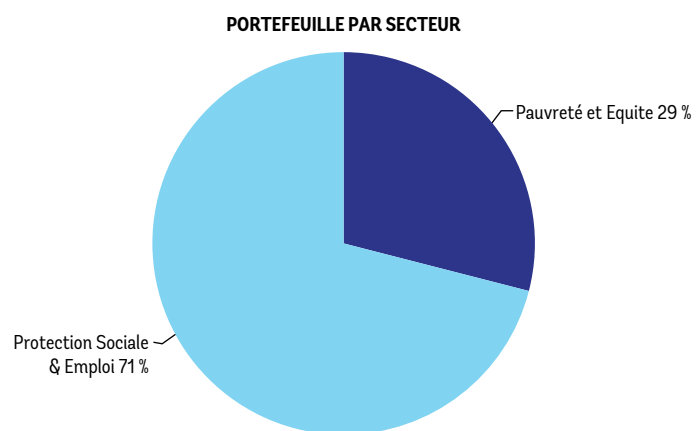
Principales activités : Pêche, Tourisme, Distillation de parfums

Principaux produits d'exportation : Girofle, Vanille, Ylang-ylang



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour les Comores

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P150754	Projet de filets sociaux de sécurité (PFSS)	6,00
2.	P159437	Projet des statistiques des Comores	2,50
3.	P164584	Finance, innovation and compétitivité	25,0
4.	P166063	Santé, nutrition et population	30,0
Total			63.50



MADAGASCAR



Nom du pays : République de Madagascar

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 587 295 km²

Population (2018) : 26 262 368 habitants

Taux de croissance démographique : 3,01 %

Taux de Croissance Economique (2018) : 5,2 %

Inflation (2018) : 7,3 %

PIB par habitant (2018) : 461 dollars

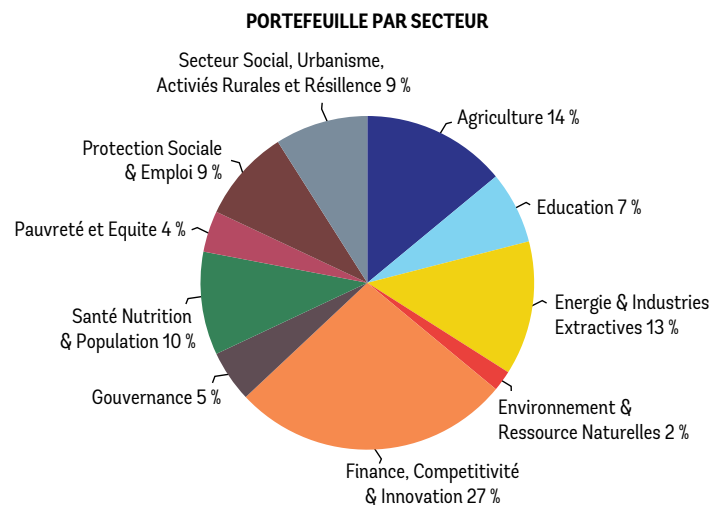
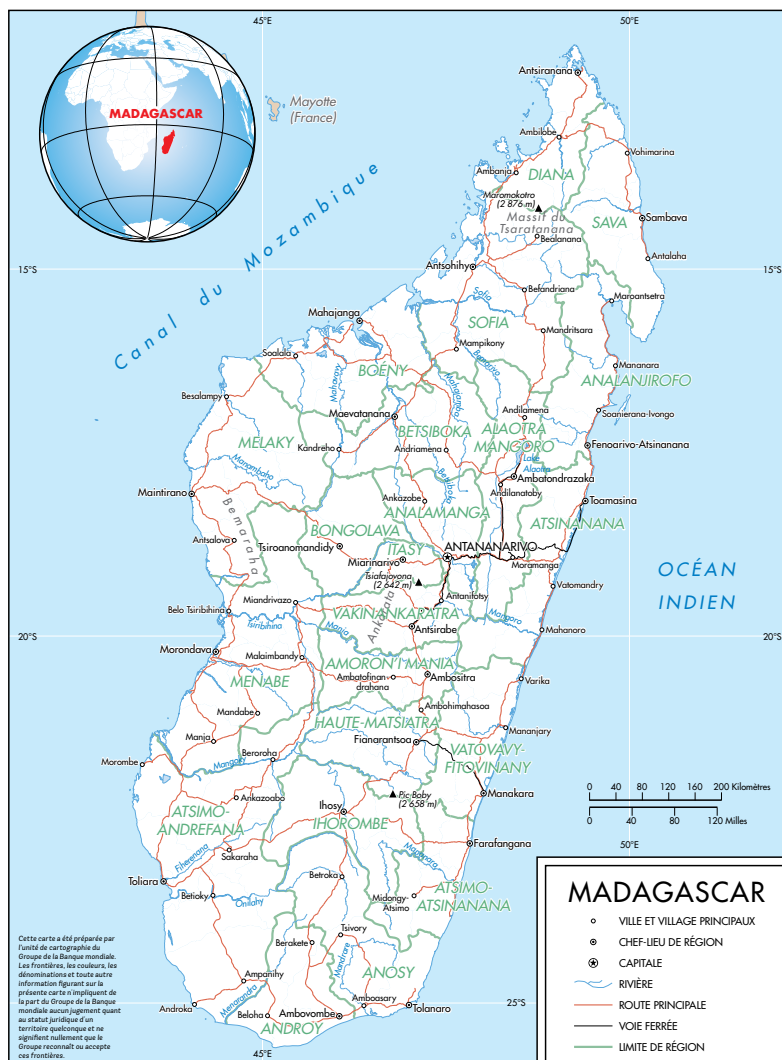
Classement Doing Business (2019) : 161^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 161^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,3/6

Principales activités : Pêches des produits de mer, restauration et hébergement, services marchands et non marchand

Principaux produits d'exportation : Vanille, Textiles, Nickel, Girofle, Cacao, sucre, poivre, café



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Madagascar

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P113971	Deuxième phase du projet de pôle de croissance	50,00
2.	P149323	Projet filets sociaux de sécurité	75,00
3.	P150116	Projet d'appui à la performance du secteur public	40,00
4.	P151469	Projet de croissance agricole et de sécurisation foncière	105,00
5.	P151785	Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur d'électricité (PAGOSE)	105,00
6.	P154698	Projet de paysage durable	65,00
7.	P159756	Projet de développement urbain intègre et de résilience du Grand Antananarivo	75,00
8.	P160071	Projet de renforcement des capacités statistiques	30,00
9.	P160442	Projet d'appui à l'éducation de base	55,00
10.	P160848	Projet d'amélioration des résultats nutritionnels utilisant l'approche programmatique multiphase	80,00
11.	P161491	Projet d'inclusion financière	45,00
12.	P163870	Projet de développement de l'accès à l'électricité à moindre coût	150,00
13.	P164536	Deuxième projet de corridor et de pôles intégrés de croissance	70,00
14.	P166425	Deuxième financement de politique de développement pour la croissance inclusive et résiliente	60,00
Total			1 005,00

MAURICE



Nom du pays : République de Maurice

Classification Banque mondiale : Revenu intermédiaire tranche supérieure

Superficie : 2 007 km²

Population (2019) : 1 265 637 habitants

Taux de croissance démographique (2019) : 3 %

Taux de croissance économique (2018) : 3.8 %

Inflation (2018) : 3,2 %

PIB par habitant (2018) : 11 239 USD

Classement Doing Business (2019) : 20^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 65^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

Principales activités : viande, fruits de mer, savon, bière, cuir, sucre, textiles, verrerie, ciment, usine d'assemblage automobile, papier, pétrole, tourisme, mines

Principaux produits d'exportation : café, vanille, canne à sucre, clous de girofle, cacao, riz, manioc (manioc, tapioca), haricots, bananes, arachides ; produits d'élevage





Assis de gauche à droite :

Abdoul Salam BELLO, Conseiller ; Fatou DIALLO, Conseillère principale ; Jean Claude TCHATCHOUANG, Administrateur ; Alphonse Ibi KOUAGOU, Administrateur Suppléant ; Mamou KOUYATE EHUI, Conseillère principale, Abdoul Karim OURO SAMAH, Conseiller principal.

Debout de gauche à droite :

Emile EKAMBY, Assistant de l'Administrateur, Fatimata DRAVE DIAKITE, Assistante principale de l'Administrateur ; Leopold Engozogo MBA, Conseiller ; Vishnu Dutt BASSANT, Conseiller ; Sophie MIA KAMBOU, Assistante de l'Administrateur ; Boubacar-Sid BARRY, Conseiller principal, Oriana GONCALVES, Conseillère, Gnayam KOUNTINGUE, Conseillère, Jean Claude NACHEGA, Conseiller principal.

LE GROUPE AFRIQUE II comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

Bureau de l'Administrateur: <http://www.worldbank.org/eds13>